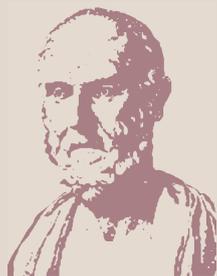


Juin 2010



MONTAIGNE

Au Lecteur.

EST icy vn liure de bonne foy, lecteur. Il t'aduertit des l'en-
 irée, que ie ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique &
 priuee. Jen'y ay eu nulle consideration de ton service, ny de
 ma gloire. Mes forces ne font pas capables d'un tel dessein. Je l'ay voué
 à la commodité p
 perdu (ce qu'ils
 traits de mes con
 sent plus entiere
 c'eust esté pour re
 et mespre
 tez emprintes, on
 veus qu'õ m'y vo
 de & artifice: ca
 mes imperfectio
 que me l'a permi
 encore sous la do
 que ie m'y fusse t
 eteur, ie suis me
 que tu employes
 donq, de Montai
 mille cinq ce



ÉDITORIAL

E. Attias Page 2 de couverture

SPORT ET MALADIES GRAVES

D. Rivière 1

ANÉVRISME ATHÉROMATEUX DE L'AORTE ABDOMINALE

Ph. Léger, A. Sauguet, Ch. Jordan 7

MONTAIGNE

E. Attias, R. Tolédano-Attias, G. Pirlot 10

PEINTURE : Le Pastel

P. Bellivier 30

MUSIQUE : Carlo Gesualdo

M. Penochet 32

NOUVELLES :

Le tyran, le savant et la couronne
Curzio Malaparte "une vie de héros"

J. Pouymayou 33

CHRONIQUES :

Chopin et la maladie des passions tristes

P. Léophonte

L'étrange docteur Maï

C. Corman 36

LES LIVRES

R. et E. Attias 44

blog :

www.medecineetculture.typepad.com

Association Médecine et Culture

9, rue Alsace-Lorraine - 31000 Toulouse

Directeur de la publication : E. Attias

G.N. Impressions - 31620 Bouloc

ISSN 1772-0966

**Place des activités physiques
et sportives dans les maladies graves**

ÉDITORIAL

Dr Élie ATTIAS

Pneumo-Allergologue - Toulouse
elieattias@free.fr

Depuis 2005, la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) pour la santé a fait l'objet de l'attention des pouvoirs publics. Le 7 juin 2009, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a mis en place une journée mondiale de promotion de l'exercice physique et de ses bienfaits pour la santé et le bien-être. Il nous a donc semblé intéressant de consacrer une grande partie du volet médical de ce numéro à la *Place des activités physiques et sportives dans les maladies graves*, leur rôle dans la prévention, l'amélioration de la qualité de vie et la diminution de la mortalité. On terminera cette première partie par les méthodes de dépistage, le diagnostic, le traitement et la surveillance de l'anévrisme athéromateux de l'Aorte Abdominale.

La partie culturelle s'intéresse à Montaigne, sans cesse à redécouvrir. Il a posé les premières bases d'une humaine sagesse dont le dernier mot de son enseignement est sa célèbre devise « *Que sais-je ?* » qui apparaît comme le point de départ de tout son étonnement philosophique et sa liberté de penser. Son œuvre unique, *Les Essais* « a surgi comme une sorte de dialogue avec l'ami perdu », La Boétie, comme le suggère Michel Butor. Il y mêle ses réflexions personnelles aux leçons de la vie et celles des livres. Son récit éclaire, à travers son propre exemple, les aspects essentiels de l'humain et invite les consciences à réfléchir sur la « *nihilité de l'humaine condition* ». Nous y découvrons sa bonne humeur, sa sagesse, son immense érudition, un vrai bon sens et quelques vérités des plus exquises.

Homme raffiné, musicien génial, Carlo Gesualdo, Prince de Venosa, a laissé une oeuvre énigmatique, fascinant encore de nos jours mélomanes et musiciens. Il a inspiré des poètes et des écrivains et nourri la rumeur depuis quatre siècles. Ce numéro présente deux nouvelles. L'une consacrée au tyran qui ne rend compte à personne, pas même aux dieux ; l'autre à Curzio Malaparte qui fait partie de ces auteurs hors norme. L'une des deux chroniques nous replonge, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la naissance de Chopin, dans une époque faste où une pléiade de génies de la musique se sont comme donné rendez-vous. Tant par sa légende que par sa vie et son œuvre, Chopin est peut-être parmi ses contemporains, celui qui a été marqué par le désenchantement, l'ennui et la tristesse de l'âme. La seconde tente de confronter Maïmonide, médecin philosophe de la période médiévale et la médecine d'aujourd'hui fondée sur des preuves, sur la question de *devoir changer ses habitudes dans les périodes de maladie*. Nous vous ferons ensuite découvrir quelques dessins exécutés au pastel. Dans la rubrique Livres, on présente le dernier ouvrage de David Le Breton, *Expériences de la douleur : Entre destruction et renaissance* : il s'agit d'une étude minutieuse dans laquelle il cherche à comprendre comment la douleur se dit et se traduit dans les termes de la souffrance plus ou moins grande, plus ou moins tolérée, plus ou moins maîtrisée.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Nous avons utilisé l'avis « *Au lecteur* » de Montaigne qui figure déjà en tête de la première édition des *Essais* (Bordeaux, Bibliothèque de la ville) et le portrait de Montaigne par Dumonstier (Ecole française, XVIe siècle. Chantilly, musée Condé), proposés par Philippe Arlet, pour la réalisation du montage de la page de couverture.

Place des activités physiques et sportives dans les maladies graves

Pr Daniel RIVIERE
Dr Fabien PILLARD

Service d'Exploration de la Fonction Respiratoire et de Médecine du Sport,
CHU Toulouse

Il y a de cela 5 ans, 5 ans déjà, la revue *Médecine et Culture* consacrait un dossier à « Sport et Santé », dans lequel de façon provocatrice, était posée la question, « Le Sport est-il dangereux pour la santé ? » [1].

La réponse à l'époque était double, oui pour les risques cardio-vasculaires (il y aurait près de 1 200 morts subites cardio-vasculaires liées à la pratique sportive par an en France !) et les risques traumatiques liés au sport, non quand on sait les risques pour la santé que font courir sédentarité et inactivité physique.

À double réponse, double conduite à tenir :

- le suivi médico-sportif pour ceux qui choisissent la compétition et/ou le dépassement d'eux mêmes, le but du médecin assurant ce suivi étant, chez ces compétiteurs, de « permettre la performance en préservant la santé de l'athlète » ; c'est bien la santé de l'athlète qui doit rester la motivation première de tout praticien.
- la règle des 3 R, c'est-à-dire une Activité physique Raisonnée, Régulière et Raisonnable pour ceux qui cherchent dans la pratique « sportive » des effets bénéfiques pour leur santé.

Activité physique et pathologies

Depuis, ce deuxième volet a été conforté par un nombre considérable de publications allant toutes dans le sens de l'intérêt de la lutte contre la sédentarité et de la pratique d'une activité physique régulière, afin de prévenir et/ou prendre en charge... la plupart des pathologies ! Devenu un moyen de répondre à des problèmes majeurs de santé publique, comme l'épidémie mondiale d'obésité, la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) pour la santé a fait depuis 2005 l'objet de l'attention des pouvoirs publics, non seulement par la poursuite et l'actualisation du Programme National Nutrition Santé (PNNS) [2] mais aussi par la publication du PNAPS (Programme National de Prévention par les Activités Physiques et Sportives) [3], un programme de prévention et de lutte contre la sédentarité « pour tous et partout » ! Les scientifiques n'ont pas été en reste puisque la « bible » actuelle des APS pour la santé est constituée des 811 pages de l'Expertise Collective INSERM « Activité physique, Contextes et effets sur la santé », publiée en 2008, en s'appuyant sur les données scientifiques disponibles en date du second semestre 2007 et sur quelques données complémentaires parues au fil de la rédaction du rapport : près de 2000 articles ont constitué la base documentaire de cette expertise. [4]

Cette expertise montre que, de façon globale, la pratique régulière d'une activité physique et sportive, diminue la mortalité et améliore la qualité de vie.

Une pratique à une intensité modérée, à raison d'au moins 3 heures par semaine et/ou à une intensité élevée, à raison d'au moins 3 fois 20 minutes par semaine réduit le risque de mortalité de l'ordre de 30 %. La pratique régulière d'une activité physique et sportive est également un facteur majeur de prévention (maladies cardiovasculaires, diabète, cancer...) et la reprise ou la mise en place d'une activité physique régulière adaptée est devenu un élément majeur du traitement de la majorité des pathologies chroniques. C'est le cas, dans le domaine des maladies métaboliques liées à un excès de masse grasse, où la pratique régulière d'une activité physique et sportive aide au contrôle du poids corporel chez l'adulte et l'enfant. De même pour le diabète de type II, une des complications de l'excès de masse grasse, pour lequel il a été montré que la pratique régulière d'une activité physique permettait de prévenir l'apparition chez 60 % des sujets présentant une intolérance au glucose. Parmi les autres états pathologiques, dont la survenue est en partie favorisée par un excès de masse grasse, il est admis que l'activité physique favorise la diminution des chiffres de pression sanguine artérielle et qu'elle améliore la fonction endothéliale. Le rapport d'expertise collective a aussi validé le constat que l'activité physique est le meilleur traitement de la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO). De même, l'activité physique régulière a une influence favorable sur le capital osseux ; la pratique régulière d'une activité physique et sportive, incluant en particulier des exercices en charge (mais pas de façon exclusive), permet de prévenir l'évolution péjorative de l'ostéoporose notamment chez la femme et de réduire le risque de fracture du col du fémur (selon une étude réalisée en 2002, les femmes qui marchaient au moins 4 heures/sem. avaient un risque de fracture du col du fémur diminué de 40 % par rapport aux femmes sédentaires qui marchaient moins de une heure/sem.).

En dehors de ces actions somatiques, la pratique régulière d'une activité physique et sportive est associée à une amélioration de la santé mentale (en particulier dans les champs de l'anxiété et de la dépression).

Ainsi, tout le monde s'accorde donc bien pour faire des APS un élément « incontournable » de la santé, que cela soit en prévention des maladies pour la population générale et/ou les populations « à risque » ou en terme de la prise en charge, des maladies chroniques dont certaines ont été longtemps une contre-indication absolue à la pratique des APS !

On trouvera dans le **tableau 1**, un résumé des recommandations de l'expertise INSERM.

Tableau 1. Recommandations d'activité physique en fonction de l'âge et de la présence ou non d'une pathologie chronique. Rapport d'Expertise collective INSERM 2008.

APS \ Sujets	Adulte âgé de moins de 65 ans	Adulte sain âgé de 65 ans et plus ou adulte âgé de plus de 50 ans et porteur d'une pathologie chronique	Enfant sain
Activité physique en endurance	Activité physique de type aérobie à une intensité modérée pendant une durée minimale de 30 minutes au moins 5 fois par semaine OU Activité physique de type aérobie à une intensité élevée pendant une durée minimale de 20 minutes au moins 3 fois par semaine	Idem que chez l'adulte sain âgé de moins de 65 ans Optimiser l'individualisation de l'intensité des exercices	Activité physique de type aérobie à une intensité modérée sous forme de sport, de jeux ou d'activités de la vie quotidienne, au moins 60 minutes par jour
Renforcement musculaire	Exercices de renforcement musculaire au moins 2 jours non consécutifs par semaine	Idem que chez l'adulte sain âgé de moins de 65 ans Optimiser l'individualisation de l'intensité des exercices	Exercices de renforcement musculaire au moins 2 jours non consécutifs par semaine
Autres	Exercices de souplesse	Exercices de souplesse Exercices d'équilibre chez les sujets âgés Exercices améliorant la santé osseuse	Exercices de souplesse Intérêt des exercices améliorant la santé osseuse

Activités physiques et maladies graves

Mais la question posée aujourd'hui est : « qu'en est il des maladies graves ? » Il est admis en général, que les « maladies graves » regroupent :

- les 30 Affections de Longue Durée (ALD),
- des maladies graves de forme évolutive ou invalidante, non inscrites sur la liste des ALD 30, comportant un traitement prolongé d'une durée prévisible supérieure à 6 mois et une thérapeutique particulièrement coûteuse,
- les polyopathologies, lorsque le patient est atteint de plusieurs affections caractérisées entraînant un état pathologique invalidant et nécessitant des soins d'une durée supérieure à 6 mois,
- les maladies orphelines et les maladies « rares » dont la plupart des maladies font partie directement ou indirectement des 30 ALD.

Cette « définition » reste incomplète car certaines affections aiguës, finalement résolutive, laissent le malade « guéri » dans un état de fatigue et de « désentraînement » pour lesquels les APS constitueront à elles seules le traitement ! Mais nous adopterons ce concept et, comme il n'est bien sûr pas question de reprendre une à une chaque pathologie, nous ne prendrons que deux exemples de pathologies considérées comme graves, soit « directement » par leur pronostic vital et/ou fonctionnel, ou « indirectement » par les facteurs de risques de complications qu'elles représentent. D'autant, nous le verrons, que les effets bénéfiques généraux et les conseils de pratique se recoupent.

Notre premier exemple sera... **l'obésité** ! C'est actuellement à notre sens une des pathologies les plus graves à cause des conséquences délétères qu'elle entraîne. L'obésité est un facteur de risque majeur de maladie chronique. Les risques cardiovasculaires sont multipliés par trois, comme le risque de diabète. Les problèmes respiratoires sont fréquents, de même que les problèmes ostéo-articulaires et rhumatologiques. Le lien avec certains cancers est établi. Au total, la surcharge pondérale est responsable d'un grand nombre de décès. L'obésité est aujourd'hui un problème majeur de santé publique, plus seulement aux USA où deux Américains sur trois sont en surcharge pondérale mais aussi sur le continent européen qui, avec 130 millions de personnes obèses, soit un adulte sur deux et près d'un enfant sur trois, est un des plus touchés [5]. À l'échelon national, le Rapport d'Information présenté le 30 septembre 2008 par Mme Valérie Boyer devant l'assemblée fait état de l'ampleur de « l'épidémie » en France [6]. Un adulte sur deux est en surcharge pondérale et un sur six est obèse. Inégalement répartie, l'obésité s'accroît sur tout le territoire (ObEpi-Roche 2009, 5ème édition de l'enquête nationale sur la prévalence de l'obésité et du surpoids en France) et augmente avec le vieillissement de la population. Les personnes les moins favorisées sont les plus touchées. Particulièrement préoccupante est la progression de la surcharge pondérale chez les enfants, un sur cinq est concerné. Or, en dehors de ses complications propres, l'obésité infantile est un risque majeur d'obésité adulte. Enfin, sur un plan socio-économique, l'obésité menace notre système de protection sociale. En effet, le coût annuel pour l'assurance maladie de l'obésité et

du surpoids est estimé à 10 milliards d'euros et 7 % de l'ONDAM. Au rythme actuel de progression de l'épidémie, le coût de l'obésité pourrait doubler d'ici 2020 et représenter près de 14 % de l'ONDAM.

Les effets bénéfiques de la pratique régulière des APS en prévention et en traitement de l'obésité sont aujourd'hui connus et admis par tous. À l'inverse, la place des APS dans la prise en charge **du ou plutôt des cancers** est beaucoup plus débattue. Ce sera notre deuxième exemple. Là encore, on se rapportera à l'Expertise INSERM de 2008 (pp. 409-431), qui apporte les preuves d'un effet préventif des APS pour le cancer du côlon dans les 2 sexes et du cancer du sein chez la femme. Pour tous les autres cancers, le niveau de preuve est considéré comme limité, mais les études sont beaucoup moins nombreuses. Plus intéressant, car en opposition avec les concepts encore récents de totale contre-indication des APS chez les personnes atteintes et traitées pour cancer, est l'apport d'un bénéfice des APS pendant et après traitement d'un cancer ! Ces bénéfices concernent les capacités fonctionnelles, la qualité de vie et du sommeil. La majorité des travaux a porté sur le cancer du sein et, en dehors des effets habituels des APS sur la condition physique, on doit souligner ceux qui portent sur des paramètres psychologiques comme la fatigue, l'anxiété, la dépression et l'image du corps ! Toujours dans ce cancer, les travaux les plus actuels montrent que le travail des membres supérieurs n'induit pas ou n'aggrave pas le lymphœdème, ce qui était une autre raison de contre-indiquer les APS.

Nous citerons aussi l'intérêt du réentraînement à l'exercice dans les pathologies cardio-vasculaires (connu depuis longtemps !), dans les BPCO et l'insuffisance respiratoire, où les APS font partie intégrante de la prise en charge [7], dans les maladies rhumatologiques, et dans les maladies neuro-dégénératives, comme la maladie d'Alzheimer.

Si donc il est totalement admis que les APS peuvent et doivent faire partie de la prévention et de la prise en charge des pathologies, même les plus graves, il est plus difficile d'adapter au terrain les « recommandations scientifiques ». Il nous paraît donc opportun d'essayer de développer ici une « conduite à tenir » pour le praticien : « Comment mettre en place de façon pratique les recommandations de l'Expertise INSERM ».

APS et prévention

En ce qui concerne la prévention, il est nécessaire, avant de mettre en place une activité physique, de lutter contre les habitudes sédentaires, c'est-à-dire d'encourager le mouvement. Ceci revient à :

- favoriser la marche à pied pour les trajets professionnels et scolaires, pour les petites courses, etc.,
- préférer les escaliers à l'ascenseur (quand on arrive à les trouver car ils sont de plus en plus mal indiqués dans les administrations et dans un certain nombre de lieux publics),
- de se déplacer à vélo (la majorité des grandes villes mettent à disposition des vélos pour la population),
- pratiquer de petites promenades à pied, courtes mais fréquentes et si l'on veut absolument se chercher une excuse, aller promener le chien !

Dans l'expertise INSERM, il est recommandé en terme de prévention, « *de pratiquer 45 minutes à 60 minutes, que ce soit chez l'adulte ou chez l'enfant, par jour d'activité physique, d'intensité modérée à élevée, sous forme de jeux, d'activités de la vie quotidienne ou de sport* ». Nous allons y revenir plus loin.

Pour que l'ensemble de la population soit informé de cette nécessité de pratiquer des activités physiques et sportives mais surtout qu'elle se donne les moyens de les pratiquer, il est nécessaire de développer l'information grand public. C'est à notre sens le rôle des collectivités territoriales, et un certain nombre de journées de promotion des APS pour la santé se déroulent chaque année en France. Il est bon de rappeler que l'Organisation Mondiale de la Santé a proposé en 2002 que soit réalisée partout dans le monde, début mai, une journée « Pour votre Santé, Bougez ! ». Cette recommandation est malheureusement peu suivie, mais si nous prenons l'exemple de la région Midi-Pyrénées, depuis 2004, la Mairie de Toulouse et la Société Midi-Pyrénées de Médecine du Sport, en association avec le RéPPoP (Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique), organisent le premier dimanche de juin, cette « Journée Sport et Santé », qui se déroule dans les trois jardins du centre ville de Toulouse, à savoir Le Grand Rond, le Jardin Royal et le Jardin des Plantes, où sont mis à disposition des habitants un certain nombre d'initiations à des activités physiques qui vont du rugby, sport-roi dans la ville rose, au badminton et au mur d'escalade en passant par l'escrime, le pont de singe, l'athlétisme et le tennis de table. Des stands d'informations grand public sur l'intérêt de l'activité physique pour la santé sont tenus par un certain nombre d'associations pendant toute la journée. Ainsi, les organisateurs de cette journée proposent des activités qui peuvent convenir, en paraphrasant Tintin, aux toulousains de 7 à 77 ans, et en cette année 2010, ce sera vraiment du Sport pour TOUS, car le thème de la journée du 6 juin est « APS et Handicap », afin de montrer à tous que les APS pour la santé concernent aussi les personnes en situation de handicap qu'il soit physique, ou mental et psychique ! N'oublions pas qu'il y a souvent des retards de diagnostic de maladies graves chez les personnes en situation de handicap !

APS et prise en charge des pathologies : LA PRESCRIPTION DES APS !

Le nouveau concept que doivent entendre et appliquer les praticiens est que les APS pour la santé cela se prescrit !!! Mais que prescrit-on ? L'activité physique se définit comme « *tout mouvement corporel produit par la contraction des muscles squelettiques, entraînant une augmentation de la dépense énergétique au dessus de la dépense de repos.* »

En pratique, l'activité physique regroupe donc toutes les activités de la vie courante, scolaires et professionnelles, et les activités de loisirs, qu'elles soient structurées ou non.

Elle est caractérisée par cinq paramètres qui sont :

- la nature ou si on préfère le type d'activité physique (marcher, courir, sauter, nager...),
- l'intensité de cette pratique,

- la durée,
- la fréquence,
- le contexte de pratique qui peut se faire de manière individuelle, de façon collective, en toute autonomie ou en milieu associatif ou fédératif.

Par analogie avec la prescription des médicaments et la rédaction d'une ordonnance, plus dans l'habitude du lecteur, on peut dire que la nature des APS, c'est le nom du médicament, l'intensité de la pratique est sa posologie, la durée est celle du traitement (ici... à vie!), la fréquence est... la fréquence des prises (matin, midi et soir par exemple, pour un médicament!), le contexte de pratique est le contexte de prise (avant, pendant, après le repas pour un médicament par exemple).

Préalables à la Prescription

Prescrire l'activité physique de façon optimale doit être précédé par un certain nombre de pré requis.

Le premier, est un examen clinique qui s'apparente à celui qui doit être réalisé avant toute pratique sportive. C'est donc un véritable bilan de non contre-indication à la pratique car il n'y a rien de pire que de générer des pathologies additives par l'activité physique chez des sujets souvent peu enclins à la pratique! C'est le meilleur moyen de les en écarter définitivement.

Ce bilan de non contre-indication vise à mettre en évidence comme pour le sportif, des problèmes cardio-vasculaires, respiratoires ou locomoteurs, qui pourraient contre-indiquer certaines activités, ou nécessiter de les pratiquer de façon adaptée. Ici en fonction des pathologies concernées par la prescription, l'examen pourra être plus poussé sur certains appareils, à la recherche par exemple de cardio-toxicité et/ou de neuropathie périphérique secondaires à certaines chimiothérapies! De ces relatives contre-indications, on doit rapprocher les indications restrictives qui sont liées essentiellement à l'appareil locomoteur. Ce ne sont pas des contre-indications, mais ce sont des dysfonctionnements d'une articulation ou d'un couple musculaire agoniste et antagoniste qui risque d'entraîner une souffrance, des douleurs et donc l'arrêt de la pratique. On pourra citer chez l'obèse, la sangle abdominale très souvent « défaillante », en déséquilibre avec les muscles dorsaux ce qui va très vite devenir générateur de douleurs dorsales en cas de marche rapide. Il sera donc nécessaire, avant toute mise en place d'activité physique à base de marche, de renforcer cette sangle abdominale. Dans le cadre des cancers, certains traitements chimiothérapeutiques.

En fonction de l'âge et des facteurs de risque, il sera nécessaire de rajouter à ce bilan clinique un bilan paraclinique sous forme d'électrocardiogramme de repos et/ou d'effort et d'une exploration de la fonction respiratoire. Au terme de cet examen permettant de dire que l'on peut pratiquer une activité physique sans risque ou nécessitant la mise en place d'une activité physique adaptée à l'état du sujet, il va être utile d'avoir une idée de l'existant, c'est-à-dire d'évaluer la pratique d'activités physiques du sujet.

Le deuxième pré-requis est d'évaluer la pratique et l'aptitude avant de prescrire. Il y a schématiquement deux types de méthodologies. Les méthodes subjectives reposant sur

des carnets ou des questionnaires sont plus ou moins adaptées à la population étudiée et on sait aujourd'hui que la majorité des questionnaires surestiment de façon importante l'activité physique. On a donc plutôt tendance à utiliser des méthodes objectives. Les meilleures reposent sur l'utilisation d'accéléromètres tridimensionnels mais cette pratique n'est pas encore très développée; on a plutôt tendance à utiliser aujourd'hui des cardiofréquencesmètres, susceptibles, à partir de la fréquence cardiaque, d'avoir un ordre d'idée de l'activité physique des sujets, mais qui ont le désavantage de surestimer cette activité physique puisque toute période de stress va également augmenter la fréquence cardiaque.

A minima, les podomètres permettent d'avoir un ordre d'idée du nombre de pas faits dans la journée, mais les problèmes de réglages et d'adaptation au sujet font qu'ils ont tendance eux à sous-estimer l'activité physique ou à l'inverse à la surestimer. Les enfants « malins » (et certains adultes, restés « gamins »!) ont vite compris « qu'agiter l'appareil dans la main faisait des pas! » (Sic!)

En pratique, si on veut vraiment avoir une idée de l'activité physique du sujet on associera une méthode de type subjectif, c'est-à-dire un carnet ou un questionnaire avec une méthode de type objective ce qui permet de mieux préciser l'activité habituelle du sujet.

Un dernier stade pour la prescription optimale de l'activité physique est ou plutôt « serait » l'évaluation de l'aptitude physique du sujet. Cette évaluation peut se faire dans des plateaux techniques équipés à apprécier les capacités aérobies du sujet, c'est-à-dire la consommation maximale d'oxygène et les différents seuils ventilatoires. Il s'agit là d'exams particulièrement précis, mais coûteux, et ne pouvant être réalisés de façon adaptée à une grande population. Cependant, à notre sens dans certaines pathologies graves, ils devraient être pratiqués afin d'optimiser la prescription. Sur un plan psychologique, il peut être bon à l'inverse de ne pas trop « médicaliser » la prescription, pour certains patients venant de subir une longue période de fréquentation des blouses blanches. Un certain nombre de tests de terrain, à choisir en fonction du sujet et de l'équipement du prescripteur, permettent alors d'avoir un ordre d'idée de l'aptitude.

Prescrire l'activité physique

Nous l'avons dit, la prescription proprement dite, d'une activité physique adaptée implique de préciser sa nature, son intensité, sa durée, la fréquence de pratique, et son contexte.

Choisir l'activité

En ce qui concerne la nature ou le type, l'intérêt est de choisir des activités qui vont être susceptibles de *mobiliser le corps entier*; il faudra favoriser en particulier chez l'enfant, mais également chez l'adolescent et l'adulte le *côté ludique des activités physiques* et surtout ne rien imposer et donc proposer un type d'activité qui est fonction des goûts et des possibilités du sujet.

L'intérêt est également de choisir deux ou trois activités pour ne pas lasser et de choisir des activités à *faible risque traumatique*.

La natation est un sport de choix (malheureusement, il est parfois difficile de convaincre des sujets malades de se mettre en maillot et d'aller à la piscine).

La marche est le plus souvent possible mais le footing ne pourra pas être pratiqué par tous. Le vélo est une activité qui, sur des routes plates, ne pose pas de problème, mais le poids devenant un ennemi lorsque la route monte, il faudra conseiller une pratique progressive dans le cadre de l'obésité. Les jeux de ballons et de raquettes ont un côté ludique particulièrement intéressant.

On peut également, dans certains cas, confier les patients à des salles de remise en forme, après avoir vérifié la pleine sécurité de ces salles et le degré de formation de ces animateurs ou éducateurs ; on peut y pratiquer du cardio-training et autres activités du même type.

Des expériences particulièrement probantes de karaté loisir sont développées actuellement à l'initiative de Thierry Bouillet, oncologue fermement convaincu de l'intérêt des APS dans la prise en charge du cancer du sein et fondateur de la CAMI, Cancer Arts Martiaux et Informations [www.sportetsante.com].

Il faudra également proposer une activité de *renforcement musculaire*.

C'est en fait une musculation « douce » à raison d'un exercice par groupe musculaire avec une intensité qui peut se situer entre 50 et 70 % de la force maximale du groupe musculaire, avec une durée de 8 à 12 répétitions du mouvement et avec une fréquence de 2 à 3 fois par semaine. L'intérêt de ce renforcement musculaire est de restituer une masse musculaire souvent abaissée par la durée des hospitalisations et de l'impossibilité de pratiquer du fait de l'asthénie et des effets secondaires de certains traitements. Cela permet aussi d'augmenter la force et le tonus musculaire, ce qui améliore la qualité de vie du patient. Pour ceux qui pourraient être rebutés par la pratique en salle ou par l'achat d'haltères, rappelons que de façon simple, une bouteille d'eau de 1,5 l pèse 1,5 kg et que l'on peut, en modulant le contenu de la bouteille, fabriquer donc des haltères de 500 g à 1,5 kg !

À quelle intensité pratiquer !

Si l'on suit les recommandations de l'expertise INSERM, l'intensité de l'exercice sera, soit modérée soit élevée, en l'exprimant en pourcentage de la Puissance Maximale aérobie (PMA) ou de la Fréquence Cardiaque de Réserve (**Tableau 2**).

Le meilleur moyen de codifier l'intensité de l'exercice serait donc de mesurer de façon directe la consommation maximale d'oxygène, la PMA et de déterminer le seuil de transition aérobie-anaérobie soit par mesure sanguine de l'acide lactique, soit par mesure de la ventilation. Il va de soi que la réalisation de cette mesure est comme nous l'avons déjà dit, longue, coûteuse, et nécessite l'existence d'un plateau technique.

Une règle beaucoup plus simple et directement applicable au terrain est de **contrôler l'intensité de la séance** :

- soit par des repères simples, celui de l'essoufflement ou celui de l'impression de difficulté (Tableau 2), mais cela reste très subjectif,
- soit de façon plus scientifique par l'utilisation d'une fréquence cible mesurée par un cardiofréquencemètre, appareil qui enregistre au niveau du thorax la fréquence cardiaque et l'envoie par télémétrie au niveau d'une montre placée au poignet, permettant au sujet de contrôler en permanence sa fréquence cardiaque.

La fréquence cardiaque cible peut être déterminée, là encore, au cours d'une épreuve d'effort, mais de façon beaucoup plus simple en utilisant la *notion de fréquence cardiaque de réserve (tableau 2)* qui est égale à la fréquence cardiaque maximale que peut atteindre le cœur du sujet (statistiquement, 220 moins l'âge du sujet en années) moins la fréquence cardiaque de repos.

On pourra ainsi, en fonction de la pratique habituelle du sujet et de ses possibilités, programmer une fréquence cible qui correspondra à un pourcentage donné de la fréquence cardiaque de réserve.

Tableau 2. Recommandations pour le contrôle de l'intensité d'un exercice musculaire. Rapport d'Expertise collective INSERM 2008

Modalité de contrôle	Caractéristiques en fonction de l'intensité d'exercice musculaire	
	modérée	élevée
% de la PMA ou % de la FCR*	50-60 %	≥ 70 %
Respiration	accélérée, à la limite de l'essoufflement	accélérée, sensation non angoissante d'essoufflement
Impression de difficulté	11 à 12 sur une EVA de Borg 6-20 5 sur une EVA de Borg 0-10 [#]	≥ 13 sur une EVA de Borg 6-20 ≥ 7 sur une EVA de Borg 0-10 [#]

* PMA : Puissance Maximale Aérobie ; FCR : Fréquence Cardiaque de Réserve

[#] EVA : Échelle Visuelle Analogique

Voici un exemple de calcul pour un sujet de 50 ans.

Exemple de calcul de la **fréquence cardiaque représentant 50 % de la réserve de fréquence cardiaque** pour un sujet de **50 ans** :

Fréquence cardiaque maximale calculée = 220-50	= 170 batt./min.
Fréquence cardiaque de repos mesurée	= 70 batt./min.
Réserve de fréquence cardiaque = 170-70	= 100 batt./min.
50 % de la réserve = 50 batt./min.	

⇒ **Exercice à une fréquence cardiaque de 70 + 50 soit 120 batt./min.**

Il s'agit bien sûr d'une « recette » de terrain (cette « détermination » de la fréquence cardiaque maximale théorique est sujette à caution!), mais elle n'en reste pas moins très simple à utiliser et a l'avantage d'être personnalisée et évolutive (le pourcentage peut être réévalué en fonction de la progression ou abaissé si l'aptitude du sujet ne lui permet pas cette intensité). Un autre avantage est que cette auto-surveillance sécurise et responsabilise le sujet.

Durée et fréquence des séances

En ce qui concerne la durée et la fréquence, l'important est de ne pas fixer des objectifs inaccessibles dont le seul résultat serait de mettre le sujet en situation d'échec.

La durée sera, bien entendu, fonction du type d'activité et du niveau du sujet; elle est au *minimum de 30 à 45 minutes* mais peut être de plusieurs heures si l'emploi du temps du sujet le lui permet. Pour ceux qui, du fait de leur profession, ont des difficultés à trouver 30 à 45 minutes régulièrement, il est tout à fait possible de fractionner la durée des séances par fraction de 2 fois 15 minutes ou 3 fois 10 minutes.

Quant à **la fréquence**, elle est normalement *de 3 à 5 fois par semaine (Tableau 1)*, le but final étant un certain volume hebdomadaire d'activités physiques, qui peut être fractionné en moins de séances mais donc plus longues!

Il va de soi que le programme d'entraînement que l'on prescrira doit être adapté de façon à ce que la montée en puissance soit progressive et se fasse en fonction des résultats et des difficultés rencontrées. D'où la nécessité d'un suivi régulier, au moins par un livret de correspondance, suivi qui inclura des visites tous les 3 mois pendant un an, tous les 6 mois ensuite.

Dans quel contexte pratiquer ?

Beaucoup de possibilités sont offertes aux sujets, que cela soit une pratique individuelle incluant le réentraînement à domicile sur vélo ou sur tapis roulant, ou des activités de groupe incluant l'adhésion à une association sportive. Des réseaux se développent actuellement associant le monde du sport et le secteur de la santé. Le patient sera orienté vers une structure sportive ayant un éducateur formé par le réseau sous prescription d'un médecin formé par le réseau. Le sujet est suivi par un carnet de liaison et le plus souvent par un coaching santé qui peut se faire par téléphone. C'est le

mode de fonctionnement du réseau EfFORMIp, « la santé par l'effort et la forme en Midi-Pyrénées », qui regroupe dans notre région une centaine de praticiens et un peu plus du double d'éducateurs sportifs, tous formés ensemble par le réseau. Ce type de prise en charge fait partie des recommandations du très récent PNAPS [3].

En conclusion, les principaux messages à retenir sont :

- que les activités physiques et sportives sont des éléments de base de la prévention de certaines maladies graves,
- que l'activité physique peut et doit être prescrite dans la prise en charge des pathologies graves,
- que l'activité physique se prescrit en termes de nature, d'intensité, de durée, de fréquence, de contexte pratique,
- que la fréquence cardiaque reste un bon moyen de contrôle et probablement le meilleur,
- qu'il est intéressant de développer des réseaux de professionnels pluridisciplinaires formés à la prescription et la mise en pratique des activités physiques pour la santé.

Pour en savoir plus :

1. Le sport est-il dangereux pour la santé? RIVIERE D. Médecine et Culture, 2005, N° 3, 18-20.
2. Activité physique et santé. Arguments scientifiques, pistes pratiques. Les Synthèses du Programme National Nutrition-Santé, Paris, octobre 2005.
3. Retrouver sa liberté de Mouvement TOUSSAINT J.F. Rapport de la commission du Programme National de Prévention par les Activités Physiques et Sportives, 2008, www.sante-sports.gouv.fr.
4. Activité Physique. Contextes et effets sur la santé. Expertise collective. Les éditions Inserm, Paris, 2008.
5. Charte européenne sur la lutte contre l'obésité, Conférence ministérielle européenne de l'OMS : l'alimentation et l'exercice physique pour la santé, Istanbul, 15 au 15 novembre 2006, www.euro.who.int
6. Rapport d'information présenté par Mme Valérie Boyer devant l'Assemblée Nationale, 30 septembre 2008. www.assemblee-nationale.fr
7. La réhabilitation du malade respiratoire chronique, PREFAUT C., NINOT G. Masson, Paris, 200.

Anévrisme athéromateux de l'Aorte Abdominale

Drs Philippe LEGER, Antoine SAUGUET,
Christian JORDAN

Médecine Vasculaire et Cardiologie interventionnelle
Cliniques Pasteur et Sarrus Toulouse

L'anévrisme artériel se définit

Par une perte du parallélisme des bords d'une artère, entraînant une dilatation localisée permanente de l'artère avec une augmentation de diamètre d'au moins 50 % de l'artère sus-jacente considérée comme normale. La prévalence de l'AAA est souvent sous évaluée. Chez les plus de 60 ans, la prévalence des AAA > 30 mm est de 5,5 % chez l'homme, et 1,3 % chez la femme; et des AAA > 50 mm est de 0,6 % chez l'homme, et 0,2 % chez la femme. La prévalence des AAA augmente de façon linéaire avec l'âge à partir de 60 ans.

Le diagnostic est le plus souvent évoqué et confirmé

À l'occasion d'un examen systématique, qu'il soit clinique, échographique, tomodensitométrie. Parfois c'est une complication évolutive qui fait découvrir l'anévrisme: la rupture, avec signes de choc, la fissuration qui précède parfois la rupture avec des douleurs sourdes, avec parfois des paroxysmes, ou une sensation de pesanteur, des embolies distales avec un tableau d'ischémie aiguë ou chronique ou une thrombose de l'AAA qui peut donner un équivalent de syndrome de Leriche ou une ischémie aiguë des deux membres inférieurs, une compression des organes de voisinage avec des troubles digestifs ou urinaires.

L'examen clinique

Est souvent pris en défaut notamment chez les patients obèses.

Les examens complémentaires sont nombreux

Mais les informations qu'ils fournissent ne sont pas toujours identiques :

- **L'échographie Doppler** est l'examen de première intention. Il permet le diagnostic de l'AAA, mais aussi des anévrismes iliaques, fémoraux et poplités.
- **L'angioscanner, l'angiographie par résonance magnétique (ARM)** sont souvent réalisés en pré thérapeutique.

- En règle générale, **l'artériographie** n'est pas un examen pour le diagnostic d'anévrismes artériels. Elle n'est plus que très rarement réalisée dans le bilan préopératoire.

Un bilan complet est toujours réalisé devant la découverte d'un AAA.

Il comprend une recherche des facteurs de risque. La recherche d'autres localisations anévrismales (aorte thoracique, artères iliaques, fémorales, poplités), de lésions coronaires, cervico-céphaliques, et une évaluation des fonctions respiratoires et rénales en préopératoire.

Les risques évolutifs

Sont avant tout dominés par la rupture qui met en jeu la vie du patient. Le risque de rupture est étroitement lié au diamètre aortique, il est inférieur à 0,5 % pour les AAA de moins de 40 mm. Il augmente ensuite et se situe de 0,5 à 5 % pour les AAA de 40-49 mm; de 3 à 15 % pour les AAA de 50-59 mm; de 10 à 20 % pour les AAA de 60-69 mm; de 20 à 40 % pour les AAA de 70-79 mm; de 30 à 50 % pour les AAA > 80 mm. L'énorme mortalité des ruptures d'AAA (80-90 %), ne doit pas faire oublier que seulement 15 % des AAA se rompent et que les patients porteurs d'AAA meurent d'une autre cause que de la rupture de leur AAA dans 85 % des cas. Les décès de cause cardiovasculaire arrivent en tête (IDM, AVC), les causes néoplasiques viennent en seconde position.

Afin de réduire ce risque de rupture, un dépistage de l'AAA est maintenant proposé

Des recommandations pour le dépistage des AAA viennent d'être publiées par la Société Française de Médecine Vasculaire (SFMV).

• Dépistage des AAA chez l'homme et la femme 50 ans

Recommandé pour les hommes et les femmes ayant une histoire familiale d'AAA (parents ou collatéraux au 1^{er} degré).

• Dépistage chez l'homme et la femme de 60 à 75 ans

– Recommandé pour tous les hommes de 60 à 75 ans fumeurs ou anciens fumeurs.

- Conseillé pour tous les hommes de 60 à 75 ans non-fumeurs.
- Conseillé pour les femmes de 60 à 75 ans tabagiques ou hypertendues.

• **Dépistage chez l'homme et la femme de plus de 75 ans**

- Conseillé pour les hommes de plus de 75 ans sans co-morbidité lourde et ayant une espérance sensiblement normale pour l'âge.
- Conseillé pour les femmes de plus de 75 ans tabagiques, sans co-morbidité lourde et ayant une espérance sensiblement normale pour l'âge.

Méthode du dépistage recommandée : l'échographie

Le Scanner ou IRM de 1^{ère} intention pour le dépistage des AAA ne sont pas conseillés.

Traitement

La technique chirurgicale utilisée est la mise à plat greffe

Le traitement endoluminal continue à évoluer avec le perfectionnement du matériel. La mise en place de l'endoprothèse ne nécessite plus obligatoirement un abord chirurgical fémoral. Seuls les anévrismes de l'aorte abdominale (AAA) sous-rénal asymptomatiques dont le plus grand diamètre est supérieur à 5 cm ou a augmenté de 1 cm en 1 an, peuvent être traités, quelle que soit la technique adoptée.

Un AAA symptomatique ou compliqué est traité quelle que soit sa taille

Il est possible de traiter un AAA sacciforme évolutif, dont le plus grand diamètre est inférieur à 5 cm. Le traitement par voie endovasculaire peut être proposé en première intention, comme la chirurgie, aux patients à risque chirurgical normal et critères anatomiques favorables et après information des patients des bénéfices et des risques des deux méthodes.

Le traitement ne peut être proposé à un patient à risque chirurgical normal qu'à la condition que les critères anatomiques suivants soient respectés :

- collet sans thrombus circonférentiel ni calcifications majeures,
- collet proximal à bords parallèles > 15 mm,
- angle du collet proximal : < 40°,
- ou compris entre 40° et 60°, à la condition de bénéficier d'une longueur de collet supérieure à 20 mm.

Le diamètre du collet proximal, l'état du collet distal (point(s) d'ancrage iliaque), les accès iliofémoraux doivent être compatibles avec le système de pose et l'endoprothèse utilisés.

La surveillance du patient à long terme est obligatoire et sous la responsabilité de l'implanteur

La surveillance doit satisfaire au calendrier suivant : en post opératoire immédiat ou dans les 30 jours, aux 6^e, 12^e mois postopératoires puis annuellement, en l'absence de complication.

La mortalité post-opératoire est toujours de 4 à 5 % en cas de chirurgie classique

La survie des patients opérés est ramenée à celle des athéromateux simples. Les complications post-opératoires ne sont pas rares, même en cas de chirurgie réglée. Elles sont dominées par les complications rénales, digestives, pulmonaires, cardiologiques et infectieuses. La morbidité post opératoire est par contre beaucoup moins importante avec l'endoprothèse.

Toutes ces données semblaient plutôt favoriser le choix de l'endoprothèse par rapport à la chirurgie lorsque cela est possible. Toutefois, deux études publiées récemment vont probablement relancer la discussion. La première est un essai randomisé portant sur des patients qui ont été jugés inopérables pour la réparation ouverte, ils ont été traités par une endoprothèse. Le traitement endovasculaire de l'anévrisme de l'aorte abdominale est associé à un taux significativement plus faible de la mortalité liée à l'anévrisme sans traitement.

Cependant, le traitement endovasculaire n'a pas été associé à une réduction du taux de décès, toutes causes confondues. Les taux de complications liées à l'endoprothèse et aux réinterventions étaient élevés et le traitement endovasculaire est plus coûteux. Dans une seconde étude randomisée, traitement endovasculaire versus traitement chirurgical ouvert, le traitement endovasculaire de l'anévrisme de l'aorte abdominale est associé à une mortalité significativement plus faible que la réparation chirurgicale à ciel ouvert. Toutefois, à long terme, aucune différence n'a été observée dans la mortalité totale ou la mortalité liées à l'anévrisme. Le traitement endovasculaire a été associé à des taux plus élevés de complications liées à l'endoprothèse, à un taux plus élevé de réinterventions et à un coût plus élevé.

En ce qui concerne les anévrismes rompus la mortalité est très élevée aux alentours de 75 %. Récemment certaines équipes ont publié des études de faisabilité sur le traitement des anévrismes rompus par méthode endovasculaire. Les résultats préliminaires sont très encourageants avec une nette réduction de la mortalité.

Traitement médical

Peu de traitement médicamenteux ont montré qu'ils permettaient de freiner la croissance des anévrismes. Les antiagrégants n'ont pas d'effet démontré sur l'AAA mais ont un rôle en prévention secondaire. Les bêtabloquants, n'ont pas d'efficacité sur la réduction de croissance des anévrismes, mais ils doivent être prescrits pour réduire les complications cardio-vasculaires péri-opératoires. Les statines, en plus de réduire la mortalité cardiaque péri-opératoire, permettent une réduction de la croissance de l'anévrisme d'environ 50 %. Les inhibiteurs de l'enzyme de conversion freinent la progression de l'athérosclérose et des anévrismes chez les malades hypertendus. Et une étude récente a montré une réduction de la rupture des anévrismes grâce aux IEC.

Une surveillance clinique est nécessaire à la recherche de complications

Douleur abdominale, signe de compressions digestive, urinaire, neurologique, embolies distales. Une surveillance échographique est réalisée régulièrement quand il n'y a pas encore d'indication à un traitement chirurgical ou endovasculaire.

La surveillance des patients dépistés doit être régulière, elle est dictée par la taille de l'AAA

- Diamètre aortique inférieur à 3 cm AP : pas d'autre examen.
- AAA de 3 à 4 cm de diamètre AP : surveillance ultrasonique annuelle.

- AAA de 4 à 4.5 cm de diamètre AP : surveillance ultrasonique bi-annuelle.
- AAA de plus de 4.5 cm de diamètre AP : surveillance par un spécialiste de pathologie vasculaire.

Après une intervention chirurgicale, la surveillance clinique s'intéresse aux autres localisations possibles d'anévrisme : fémorale poplitée, aux autres atteintes vasculaires possibles : coronaires, carotide, artères digestives. Une surveillance échographique régulière est nécessaire pour dépister un éventuel faux anévrisme au niveau des anastomoses ou un autre AAA sur l'aorte restante ou sur les iliaques. Bien entendu, la surveillance des facteurs de risques est nécessaire avec des cibles thérapeutiques identiques pour une coronaropathie ou une artériopathie des membres inférieurs.

Bibliographie

- F. Becker, J.M. Baud, pour le groupe de travail ad hoc Dépistage des anévrismes de l'aorte abdominale et surveillance des petits anévrismes de l'aorte abdominale : argumentaire et recommandations de la Société Française de Médecine Vasculaire. *Journal des Maladies Vasculaires* 2006, 31, 5, 260-276.
- Rutherford RB. Randomized EVAR trials and advent of level I evidence: a paradigm shift in management of large abdominal aortic aneurysms? *Semin Vasc Surg.* 2006 Jun;19(2):69-74.
- Hackam DG, Thiruchelvam D, Redelmeier DA. Angiotensin-converting enzyme inhibitors and aortic rupture: a population-based case-control study. *Lancet.* 2006 Aug 19; 368 (9536) : 659-65.
- Dillon M, Cardwell C, Blair PH, Ellis P, Kee F, Harkin DW. Endovascular treatment for ruptured abdominal aortic aneurysm. *Cochrane Database Syst Rev.* 2007 Jan 24; (1).
- Evaluation des endoprothèses aortiques abdominales utilisées pour le traitement des anévrismes de l'aorte abdominale sous-rénale rapport intermédiaire Avril 2009 Afssaps, HAS.
- Endovascular versus open repair of abdominal aortic aneurysm. United Kingdom EVAR Trial Investigators, Greenhalgh RM, Brown LC, Powell JT, Thompson SG, Epstein D, Sculpher MJ. *N Engl J Med.* 2010 May 20; 362(20):1863-71.
- Endovascular repair of aortic aneurysm in patients physically ineligible for open repair. United Kingdom EVAR Trial Investigators, Greenhalgh RM, Brown LC, Powell JT, Thompson SG, Epstein D. *N Engl J Med.* 2010 May 20; 362(20):1930-1.

Michel de MONTAIGNE

■ La vie, l'œuvre, la pensée

Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue. Toulouse

Montaigne est un philosophe sceptique et moraliste, influencé par Socrate. Il fait son entrée dans la vie au moment où triomphe l'humanisme. Il fut un homme politique français de la Renaissance, connu pour son œuvre unique, *Les Essais*, peinture de son « moi » profond. La grande singularité de Montaigne, remarque Sainte-Beuve, et « ce qui fait de lui un phénomène, c'est d'avoir été *la modération, le ménagement, et le tempérament en un tel siècle.* » Il eut une grande influence sur la philosophie française, occidentale et même mondiale.

Il a vécu dans une des périodes les plus troubles que la France ait connues. Il dirigea une ville stratégique, Bordeaux, en pleine guerre des religions où s'affrontent catholiques et protestants et la peste qui fait rage. Toujours en mouvement, ce gascon, amoureux des voyages à cheval, fait l'expérience, au cours de son périple, de la coexistence d'opinions différentes, souvent contradictoires et des moyens de neutraliser les fanatismes.

Montaigne est sans cesse à redécouvrir. Il ne tient la plume qu'assez rarement. La plupart du temps, il dicte. Il ne lit pas non plus de longues heures, mais se fait lire les œuvres des Grecs et des latins dont il est nourri depuis l'enfance.

L'apport historique de Montaigne est d'avoir posé les premières bases d'une humaine sagesse dont le dernier mot de son enseignement est le « Que sais-je ? » Il estime ne pouvoir véritablement connaître rien, que lui-même.

Biographie

Michel Eyquem de Montaigne appartient à une famille de négociants bordelais, anoblie en 1519. Son arrière-grand-père, Ramon Eyquem, d'origine modeste, s'est enrichi à Bordeaux dans le commerce des vins, du pastel et des harengs salés. Il avait fait l'acquisition en 1477 d'une maison forte du XIV^e siècle, à Saint-Michel-de-Montaigne, dans le Périgord, et accéda ainsi au noble statut de « Seigneur de Montaigne » qu'il transmit à ses enfants et petits-enfants.

Son père, Pierre Eyquem va rompre avec la tradition familiale du négoce bordelais. C'est un humaniste, un véritable seigneur qui participe aux guerres d'Italie et revient ébloui par cette civilisation. Il a su garder intacte sa fortune et vécut en gentilhomme sur sa terre. Il a épousé en 1528 Antoinette de Louppes (francisisation de Lopez), fille d'un marchand toulousain d'origine marrane. Leurs deux premiers enfants moururent en bas âge. Michel, né au château de Montaigne en Dordogne, le 28 février 1533 sera l'aîné de sept frères et sœurs. Pierre Eyquem fut élu maire de Bordeaux en 1544. N'ayant aucune connaissance des lettres, il veut que son fils aîné soit mieux instruit et lui donne une éducation dans les principes humanistes, soignée et savante.

Eveillé le matin en musique Montaigne apprend, dès l'âge de trois ans, le latin comme langue vivante. Son précepteur, un médecin allemand nommé Hortanus, ne connaissait pas un mot de français. Il avait pour ordre de ne parler à Michel qu'en latin, règle à laquelle doit se plier également le reste de la famille. Il put ainsi avoir accès, de très bonne heure, non seulement aux chefs-d'œuvre de l'Antiquité, mais à tous les ouvrages modernes écrits en latin. Craignant de le retarder par rapport aux autres enfants, son père le scolarise, en 1539, à l'âge de sept ans au Collège de Guyenne, à Bordeaux, haut lieu de l'humanisme bordelais, où il apprend le français, le grec, la rhétorique et le théâtre. Il y brille rapidement par son éloquence, par son aisance à pratiquer la joute rhétorique et par son goût pour le théâtre. Mais, enfant indépendant et personnel, Montaigne ne s'intéresse qu'aux livres de son choix.

Après avoir étudié la philosophie à Bordeaux et le droit à Toulouse, il devient, en 1555, magistrat, conseiller à La Cour des Aides de Périgueux, puis, en 1557, conseiller au parlement de Bordeaux. Il y exerce treize ans ses fonctions qui lui valent plusieurs missions à la cour de France.

De son intelligence, Michel ne cesse pourtant de douter. Quand il parle de sa jeunesse, il se décrit avec l'« *esprit mousse* », l'« *invention lâche* » et un exceptionnel « *défait de mémoire* ». L'équitation mise à part, il ne semble pas très doué pour les activités physiques. L'important, c'est surtout de ne pas dissocier les *mouvements, ceux du corps et ceux des pensées* :

« *Mes pensées dorment si je les assieds, Mon esprit ne va pas seul, il faut que « les jambes l'agitent ».*

En 1558, il se lie d'amitié avec son collègue Etienne de La Boétie qui rédigea le fameux *Discours de la servitude volontaire*, qui énonce la question énigmatique entre toutes : « comment se fait-il que les hommes combattent pour leur servitude comme s'il s'agissait de leur salut ? »

La Boétie fut l'ami proprement dit. Ils ne se connurent que quelques années avant qu'une dysenterie n'emporte Etienne le 18 août 1563 à l'âge de trente-trois ans et qui choisit de mourir dans les bras de Michel plutôt que dans les bras de sa femme. Du fond de cette douleur extrême qui l'anéantit, Montaigne va lentement émerger en écrivant le cours de ses pensées. Michel Butor a suggéré que le « grand livre de Montaigne a surgi comme une sorte de dialogue avec l'ami perdu, comme un substitut à l'échange devenu impossible. » Il se rend plusieurs fois à Paris où il séjourne en 1561-1562, durant dix-sept mois, et où il fait profession de foi catholique devant le parlement. Le 23 septembre 1565, il épouse Françoise de La Chassaigne, fille de l'un de ses collègues au Parlement de Bordeaux, de douze ans sa cadette. Il semblerait que le mariage n'ait pas eu une grande importance dans la vie affective de Montaigne. Etant l'aîné de quatre frères, il devient propriétaire et seigneur de Montaigne par suite de la mort de son père en 1568.

En 1569, il échappe à la mort, de justesse, après une chute de cheval et publie à Paris, chez Michel Sonnius, le travail que son père l'avait poussé à entreprendre : une traduction française de la *Théologie naturelle* du philosophe et théologien espagnol (catalan) Raymond Sebond, qu'il dédie à son père.

Il effectue un nouveau voyage à Paris, en 1570, pour y publier les œuvres de La Boétie, et en 1571, pour y recevoir le collier de l'ordre de Saint Michel dont il est fait chevalier et pour être nommé par Charles IX « gentilhomme ordinaire de sa chambre. »

Montaigne n'a pu finalement surmonter la douleur de la perte de son ami qu'au prix d'une retraite studieuse accomplie à partir de 1571, à l'âge de 38 ans. Il se retire officiellement des charges publiques et va résider dans son château où il organise une arrière-boutique dans une tour d'angle qui abrite sa chapelle, sa chambre à coucher et sa librairie et où il entame la rédaction des *Essais*. Mais l'oisiveté est source de désordre moral pour un esprit curieux. L'absence de charge et une solitude relative n'apportent pas néces-

sairement la paix de l'âme, car « il y a moyen de faillir en la solitude » (I, XXXIX).

Alors, il lit, médite en marchant et, pour s'imprégner des leçons de sagesse, il a peint sur les solives du plafond, des maximes tirées de la Bible ou de la philosophie antique. Il annote ses auteurs préférés, les livres de philosophie légués par La Boétie et ses propres acquisitions, en particulier les *Œuvres morales* de Plutarque, traduits par Aymot en 1572. Il mêle ainsi ses réflexions personnelles aux leçons de la vie et celles des livres.

En 1571, naît Léonor, la seule des six filles qui survivra. *Les Essais* ne cachent pas la déception de Montaigne de n'avoir qu'une fille, dont il abandonne l'éducation à sa femme, alors qu'il aurait souhaité un garçon pour lui transmettre son expérience de la vie, son nom et son domaine. Cette même année, il publie à Paris les œuvres de La Boétie.

Dès 1572, avec le massacre de la Saint-Barthélemy et le début de la guerre civile, Montaigne, influencé et épris par le discours de La Boétie, commence à rédiger les *Essais*, dans sa retraite au château de Montaigne. La première édition des deux premiers livres des *Essais* paraît en 1580, à Bordeaux, dont il remet un exemplaire à Henri III.

Au lendemain de cette publication, il entreprend un long voyage de dix-sept mois et dix jours (1580-1581), en partie, pour soulager par les eaux thermales sa « maladie de la pierre » – des calculs rénaux avec coliques néphrétiques – maladie douloureuse et incurable en son temps, dont il souffre depuis 1578 et qui l'inquiète. Il passe par Paris où il présente ses *Essais* au roi. Finalement, il arrive à Rome, rêve de tous les humanistes, « seule ville commune et universelle... ville métropolitaine de toutes les nations chrétiennes » (III, IX). Il est reçu en audience par le Pape, admire les manuscrits uniques de la Bibliothèque vaticane et soumet *les Essais* à la censure du Saint-Office, souvent plus libérale que celle de la Sorbonne. Montaigne ne revient pas de ce voyage, guéri de la gravelle, mais son expérience humaine s'est beaucoup enrichie.

Se méfiant de sa mémoire, il notait au jour le jour les étapes avec leurs particularités : ce *Journal* qui n'était pas destiné à la publication, fut retrouvé au XVIII^e siècle par le chanoine Prunis et édité par Meusnier de Querlon (1774) sous le titre de *Journal de voyage*.

Le 1^{er} août 1581, il apprend, en son absence, son élection comme maire de Bordeaux. À son arrivée au château de Montaigne, il y trouve une lettre flatteuse, mais

impérative d'Henri III lui enjoignant de prendre ses fonctions au plus tôt. Ce qu'il fit le 30 décembre. La première « mairie » s'écoule sans difficultés majeures, et certainement à la satisfaction des Bordelais, puisque Montaigne, en bon administrateur, est réélu le 1^{er} août 1583, fait exceptionnel. Mais la seconde lui coûte.

En 1582, la deuxième édition des *Essais* en deux livres paraît chez Simon Millanges à Bordeaux.

En 1584, Montaigne reçoit le protestant Henri de Navarre à qui le liait une solide amitié. Respecté par le catholique Henri III, il tente de modérer les relations entre catholiques et protestants et devient suspect aux yeux des extrémistes des deux camps. Mais il ne modifie en rien son attitude pacifique, refusant d'armer son château. Vers la fin de son mandat, en 1585, une épidémie de peste éclate à Bordeaux. Les gens meurent par milliers, le vignoble est délaissé. Lui-même, si hospitalier, est obligé de quitter sa maison et de chercher refuge, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Par prudence, il s'excuse de ne pas revenir présider, selon l'usage, l'élection de son successeur.

Puis la guerre s'éloigne, la peste s'apaise et la vie reprend. Montaigne prépare une nouvelle édition des *Essais* et renoue ses liens avec Catherine de Médicis. En 1587, a lieu la première édition parisienne des *Essais*, chez Jean Richet. En 1588, il voyage à Paris et fait paraître en juin la troisième édition avec le troisième livre qui sera beaucoup plus varié et personnel que les deux premiers. Il est aussi porteur d'un message d'Henri de Navarre pour Henri III : dans l'imbroglio de ces guerres qui durent depuis plus de trente ans, les deux souverains tentent enfin un rapprochement. Mais Montaigne arrive pour la Journée des Barricades : Henri de Guise, chef de la Ligue catholique, s'empare de Paris et en chasse Henri III. Montaigne, connu pour son amitié personnelle pour Henri de Navarre, est embastillé, puis échangé contre un ligueur arrêté par Catherine de Médicis. Il quitte Paris et va passer quelques semaines en Picardie chez une fervente admiratrice, Mlle de Gournay. Il accompagne ensuite la cour dans ses déplacements et assiste aux états généraux, à Blois, où s'est réfugié Henri III et où Henri de Guise est assassiné.

Certes, il salue avec joie l'accession d'Henri IV de Navarre au trône de France - un souverain selon son cœur - mais, de plus en plus désabusé de la politique, Montaigne s'en revient à son château et se borne à donner au nouveau roi des conseils de modération et de justice.

Le poids des ans se fait sentir, les crises de gravelle se multiplient. Après avoir cherché le secours des philosophies les plus diverses, il s'en remet désormais à la Nature.

Montaigne connaît alors la vraie retraite, occupé à re-manier et à enrichir ses *Essais*, but suprême de son existence. Il y travaille encore quand il meurt, d'un phlegmon à la gorge chez lui, en assistant à une messe dite dans sa chambre, le 13 septembre 1592.

Son œuvre

Son œuvre unique, *Les Essais*, comprend trois tomes (1580, 1588, 1595). La première édition paraît en 1580. Jusqu'à sa mort, il ne cessera d'enrichir cet ouvrage. L'édition définitive paraîtra en 1595 grâce à Melle de Gournay, admiratrice des *Essais*. À noter également le *Journal de voyage* (1580-1581), découvert au XVIII^e siècle et publié en 1774.

Les Essais de Montaigne assument le rôle d'une *littérature d'idées* écrit Albert Thibaudet¹. Nous y découvrons sa bonne humeur, sa sagesse, son immense érudition, un vrai bon sens et quelques vérités des plus exquis. Montaigne scrute avec sincérité sa personnalité propre, ses goûts, ses études, ses habitudes et sa manière de vivre, ses expériences de la vie. Il est bien lui-même le principal objet de ses réflexions. « *Ce sont mes gestes que j'écris, c'est moi, c'est mon essence... Je m'étudie plus qu'autre sujet.* »

Dans son avertissement au lecteur qui figure en tête de la première édition des *Essais*, il déclare : « *Je suis moi-même la matière de mon livre... Je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice : car c'est moi que je peins... Je ne vise ici qu'à découvrir moi-même... ; c'est ma métaphysique, c'est ma physique...* »

En bon humaniste, il prend l'homme, et en particulier lui-même, comme objet d'étude, non point pour en tirer gloire, mais pour que ses « *parents et amis* » puissent l'y retrouver tout entier, une fois disparu et où les lecteurs les plus différents puissent se reconnaître. Son récit concerne tous les hommes à travers son propre exemple. Il ne propose aucune solution, sinon celle qui consiste à s'en rapporter aux usages.

1. Albert Thibaudet, auteur de la préface du livre *II des Essais de Montaigne*, folio classique Gallimard, 1965.

« *Je n'enseigne point, je raconte.* » Sa célèbre devise « *Que sais-je?* » apparaît comme le point de départ de tout son étonnement philosophique avec cette liberté de penser qui permet aux hommes de s'assumer jusqu'à la liberté ultime.

Pessimisme et scepticisme marquent ses écrits. Son scepticisme est exposé dans le long essai *Apologie de Raymond Sebond* (chapitre XII, livre 2) fréquemment publié séparément des *Essais*. Il pense que l'humanité ne peut atteindre la certitude car nos yeux ne perçoivent qu'à travers nos connaissances. Il rejette les propositions absolues et générales et évite de choisir de façon simpliste entre le bien et le mal. Il s'efforce d'écarter les doctrines trop figées et les certitudes aveugles. Il passe d'une pensée à l'autre qu'il dicte, « *à sauts et à gambades* », telles qu'elles se présentent à lui, sans suite systématique, les étayant en permanence de citations de classiques grecs et romains qu'il tire de ses nombreuses lectures. Il écrit sous une forme libre et transmet à ses lecteurs, ses inspirations et ses doutes, sa faiblesse toute personnelle avec un style *allegre et affranchi*, qu'il qualifie de *comique et privé*., *inepte aux négociations publiques*. Montaigne n'avait pas grande confiance dans l'avenir de son livre, écrit Albert Thibaudet. Il croyait que l'évolution de la langue le rendrait bientôt illisible et gothique. Mais on s'est rapidement aperçu que Montaigne était unique et inimitable.

Sa personnalité

Humble, ironique et moraliste, Montaigne propose une « connaissance » de l'homme aussi lucide que désintéressée. En se passionnant pour lui-même, il s'est efforcé d'être vrai. Il a bien éclairé les aspects essentiels de l'humain et annoncé la célèbre affirmation cartésienne selon laquelle « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ». Il rejette fermement les illusions que nourrissent les hommes sur leurs qualités, leurs vertus et leurs mérites et invite les consciences à réfléchir sur la « *nihilité de l'humaine condition* » : « *Nous sommes par tout vent...* » L'homme est la plus misérable, mais aussi la plus orgueilleuse de toutes les créatures, insiste-t-il. L'orgueil est sa maladie innée. Il se sent supérieur au reste de la création, et pourtant la distance qui le sépare de l'animal n'est pas aussi grande qu'il ne le croit. Si donc une morale, une « sagesse » humaine est possible, elle ne pourrait se concevoir et se réaliser que dans les limites de l'humain :

« [...] *les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modèle commun et humain, avec ordre, mais sans miracle et sans extravagance* ».

Son seul choix positif, ne pas se compliquer la vie. Il manifeste le souci de se représenter au « *naturel* » préoccupé de n'être pas trahi après sa mort : « *la confession généreuse et libre énerve le reproche et désarme l'injure.* » Mais sa confession est, de toute évidence, sans repentir puisqu'il ne s'accuse jamais de façon très sérieuse. Pour « régler » et « conduire sa vie », il se fie à ses préceptes personnels : ordre et mesure, règle d'action et principe régulateur, modérateur. *Vivre selon soi* constitue son principe suprême.

Montaigne n'est pas ce qu'on appelle aujourd'hui un homme « engagé ». Il est profondément attaché à soi, amoureux de lui-même et manifeste un surprenant besoin d'ordre social et le plus extrême conservatisme : une simple observance des coutumes, des usages et des lois en vigueur, sans idoles et sans tabou, préconisant une morale de la *non-intervention*, du *respect* des libertés existantes et de la *tolérance* à l'égard de quelque opinion que ce soit. Sans illusions, il souligne que le monde est inapte à guérir. Mais il reste en même temps « *optimiste* » et pense que les maladies mêmes des sociétés peuvent leur être comme des « *purges* » qui peuvent leur restituer « *une santé plus entière et plus nette.* » En fait, Si Montaigne a douté, le doute n'a pas pu briser son action.

Découvrons Montaigne

« *Le monde n'est qu'une branloire pérenne et chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition*². » Montaigne propose alors une vie glissante et sans lustre. Il aime et honore le savoir autant que ceux qui l'ont mais *il hait un peu plus que la bêtise ceux qui en établissent leur fondamentale suffisance et valeur*³. Il pense que la nature individuelle ne se développe qu'en associant la réflexion et la volonté.

Chantre de la tolérance

Il montre son aversion pour la violence qu'il condamne, aussi bien dans les conflits fratricides entre catholiques et protestants, où il donne tort aux deux camps, que dans la conquête du Nouveau Monde, contre laquelle il signe le premier pamphlet anticolo-

2. Montaigne, *Les Essais*, livres III et II.

3. *Ibid*, livre III, p. 191.

nialiste. *Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage*⁴. Il est plus horrifié par la torture que par le cannibalisme de ces Indiens qu'on appelait *sauvages*. Il déplore que la conquête de l'Amérique apporte des souffrances à ceux qu'on tente de réduire en esclavage. Il a horreur de la frénésie et de l'intolérance. Il ne peut supporter les luttes et les dissensions intestines. Une société doit certes devenir plus juste, sans contrainte, susceptible de faire disparaître toute occasion de conflits intérieurs. Il pense que la *divinité inconnue* doit être adorée par les différentes nations sous autant de formes différentes et déclare *l'amitié qu'il porte - au-dessus de tout - au genre humain* : « *J'estime tous les hommes mes compatriotes et embrasse un Polonais comme un François, postposant cette liaison nationale à l'universelle et commune*⁵. »

L'usage

Sa foi en la nature se manifeste par les mœurs et les coutumes établies. L'habitude, l'accoutumance sont une seconde nature, non moins puissante, qui s'installe peu à peu puis s'affirme comme autorité. « L'usage est le plus puissant maître en toutes choses.⁶ » *Je suis dégoûté de la nouveauté*, dit-il, sous quelque forme qu'elle se présente. Le sage peut juger les choses sans parti pris, mais à l'extérieur, il doit observer les lois et les mœurs en vigueur.

Contre les dogmatismes théologique et philosophique

Montaigne est avant tout, un philosophe de l'expérience

« *La philosophie ne me semble avoir si beau jeu que quand elle combat notre présomption et vanité, quand elle reconnaît de bonne foi son irrésolution, sa faiblesse et son ignorance.* » La précarité de notre connaissance, son caractère limité, sa fragilité sont constitutifs de notre condition. Mais la route incertaine « *éjouit* », suscite des plaisirs et des surprises toujours renouvelés. Montaigne ne prétend détenir aucune vérité et surtout pas de certitude. Il rejette le savoir ampoulé et préconise franchement une certaine forme d'ignorance parce qu'elle donne libre jeu à la nature pour nous guider. Pour « *une tête bien faite*, [...] seule l'ignorance est un bon et salutaire oreiller, mais non le vide grossier, sans pensée. Ce n'est qu'en poussant une porte que nous pouvons nous convaincre qu'elle est fermée, et non en restant passivement devant elle. [...]

« De même qu'il n'est pas du tout préférable de ne pas donner du tout de vin aux malades, parce qu'il leur est rarement utile et fort souvent nuisible, plutôt que de les exposer à un danger manifeste pour un espoir incertain de guérison ; de même, il eût été peut-être préférable pour le genre humain que la nature ne nous donnât pas du tout (au lieu de nous les donner aussi généreusement et largement) cette activité de la pensée, cette pénétration, cette habileté que nous appelons raison, puisque cette faculté est funeste à beaucoup et salutaire seulement à un tout petit nombre.⁷ »

Cette intelligence de tant de choses nous a-t-elle exempté des incommodités humaines, de la honte, de la pauvreté, des maladies et des infirmités ? Nous promet-elle une vie plus longue et un sort meilleur ? *La peste de l'homme, c'est l'opinion de savoir.* « Prenez garde qu'on ne vous abuse sous l'apparence de la philosophie et par de vaines subtilités, selon les doctrines du monde.⁸ »

Nous appelons sagesse la difficulté de nos humeurs, le dégoût des choses présentes. Un vers en ancien grec dit qu'« il y a beaucoup de commodité à n'être pas si avisé⁹ » et l'Ecclésiaste poursuit : « Et beaucoup de sagesse, beaucoup de déplaisir et qui acquiert science, s'acquiert du travail et tourment.¹⁰ » Il met l'accent sur l'alliance de la raison et la sagesse pour gouverner sa vie, maîtriser ses passions et préserver son corps donc sa santé : « C'est la raison et la sagesse qui ôtent les tourments, non le site d'où l'on découvre une vaste étendue de mer.¹¹ » « Sage et maître de lui, celui que n'effraient ni la pauvreté, ni la mort, ni les chaînes, celui qui a le courage d'affronter ses passions, de mépriser les honneurs.¹² » Il modèle son propre sort. « La Nature ne réclame rien d'autre qu'un corps sans douleur et une âme sereine, exempte de soucis et de craintes¹³ » Et cependant, reste le plus dur : comment s'efforcer de faire reculer l'ignorance ? « *Pour guérir de l'ignorance*, il faudrait la confesser.¹⁴ » Il n'est désir plus naturel que le désir de connaissance et nous

4. *Ibid.* livre I, p. 303.

5. *Ibid.* livre III, p. 244.

6. Cf Pline, *Histoire naturelle*, livre XXVI, chap. II.

7. Cf Cicéron, *De Natura Deorum*, livre III, chap. XXVIII.

8. Cf Saint Paul, *Épître aux Colossiens*, II, 8.

9. Citation de Sophocle, *Ajax*, vers 554.

10. Montaigne, *Les Essais*, livre 2, p. 212.

11. Cf Horace, *Épître II* du livre I.

12. Cf Horace, *Satire VII* du livre II.

13. Cf Lucrèce, *De Natura Rerum*, chant II.

14. Montaigne, *Les Essais*, livre 3, p. 312.

essayons tous les moyens qui peuvent nous y mener. Mais quand la raison nous manque, nous y employons *l'expérience*.

Le refus de spéculer sur la nature divine

De Dieu lui-même, il est clair, pour Montaigne, que nous n'avons aucune connaissance. Le vrai Dieu, c'est celui qui est pour nous absolument absent, absolument autre, absolument ailleurs; celui que nous honorons n'est au contraire que notre œuvre: « *c'est bien loin d'honorer celui qui nous a fait que d'honorer celui que nous avons fait.* » L'opinion humaine, qui semble avoir eu plus de vraisemblance et plus d'excuse, serait celle qui reconnaît Dieu comme une puissance incompréhensible, origine et conservatrice de toutes choses, toute bonté, toute perfection, recevant et prenant en bonne part l'honneur et la révérence que les humains lui rendent sous quelque visage, sous quelque nom et en quelque manière que ce soit.

Si nous croyions très sérieusement au surnaturel – dit-il aux orthodoxes –, « si le rayon de la divinité nous touchait aucunement », notre vie aurait un tout autre aspect. Quiconque croit avoir quelque connaissance de Dieu, abaisse fatalement Dieu dans l'abîme. Dieu n'est jamais pour lui une préoccupation: seulement un mot, un concept – bon pour les philosophes. Montaigne a usé du caractère absolument inaccessible de Dieu pour détourner l'homme de toute tentation métaphysique et le renvoyer à sa « principale charge » qui est de « mener l'humaine vie selon l'humaine condition. »

La foi

« *Dieu doit son secours extraordinaire à la foi et à la religion, non pas à nos passions.* » Le meilleur de nous ne craint point de l'outrager, comme il craint d'outrager son voisin, son parent, son maître. Pour Montaigne, c'est la foi seule qui embrasse vivement et certainement les hauts mystères de notre religion. Mais la foi ne signifie exactement rien pour lui. Car tout cela est précisément trop humain. Montaigne parle alors plutôt de croyances.

La vraie religion est absente du débat

Pour Montaigne, les hommes semblent incapables d'accéder à la vraie religion: « *Nous ne recevons notre religion qu'à notre façon et par nos mains...* Les hommes sont toujours les auteurs de la religion qu'ils prétendent suivre et ils en usent – parfois même à leur insu – pour justifier leurs entreprises, même « vio-

lentes et ambitieuses. » Mais il n'y voit aucun remède. Il ne reconnaît à la religion qu'un certain effet stabilisateur du même ordre que celui des coutumes et des lois. Attentif à ce qu'il y a de fortuit et d'inachevé dans l'homme, *il est à l'opposé de la religion*, si la religion est une explication et une clef du monde. Rien de ce qu'il dit ne prépare à croire.

D'après Montaigne, nous sommes ramenés à la créance de Dieu, ou par amour ou par force¹⁵: « *Quoi qu'on nous prêche, quoi que nous apprenons, il faudrait toujours se souvenir que c'est l'homme qui reçoit; c'est une mortelle main qui nous le présente, c'est une mortelle main qui l'accepte...* Ce n'est pas par discours ou par notre entendement que nous avons reçu notre religion, c'est par autorité et par commandement étranger. La faiblesse de notre jugement nous y aide plus que la force, et notre aveuglement plus que notre clairvoyance. C'est par l'entremise de notre ignorance plus que de notre science que nous sommes savants de ce savoir divin. »

Chaque fois que Montaigne parle de christianisme, c'est avec la plus étrange impertinence, faisant vœu d'ignorance. *Notre religion est de coutume*. Nous sommes chrétiens au même titre que nous sommes périgourdins ou allemands. Tous ces éléments du christianisme se trouvent dans les religions païennes. Les miracles se fabriquent sous nos yeux par l'ignorance et l'ouï-dire. « Rien de plus trompeur que *la superstition*¹⁶ qui masque ses forfaits sous la volonté divine.¹⁷ » Serait-il alors partisan d'une « réforme », s'il ne condamnerait par ailleurs toute innovation de caractère collectif ?

Comme interrogation et sachant notre sort énigmatique, la religion serait fondée à condition qu'elle reste sans réponse. Pourtant, nous lisons, au chapitre IX du livre III: « *Tout au commencement de mes fièvres et des maladies qui m'atterrit, entier encore et voisin de la santé, je me réconcilie à Dieu par les derniers offices chrétiens et m'en trouve plus libre et déchargé.* » Il est vrai que sa femme et sa fille l'assistaient à ses derniers instants, et sans doute, l'engagèrent-elles à mourir plus dévotement qu'il n'eût sans doute fait lui-même. Est-ce le pressentiment de cela qui le faisait écrire: « *Si toutefois j'avais à choisir (ma mort), ce serait, crois-je, plutôt à cheval que dans un lit, hors de ma maison et éloigné des miens.* »

15. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 147.

16. *Ibid.*, livre III, p. 328.

17. Cf Tite-Live, *Histoire*, livre XXXIX, chap. XVI.

Le repentir

Il conteste la réalité du repentir et prétend qu'une transformation complète est impossible car « *le repentir ne peut porter que sur ce que nous pouvons modifier.* » On peut, dit-il, se repentir d'une action, chercher à se faire pardonner notre faiblesse naturelle, mais cela, il ne le nomme pas repentir. On ne se repent pas d'être soi-même, et c'est pourtant ce qu'il faudrait faire selon la religion.

Les vices

Montaigne a une aversion naturelle pour la plupart des vices :

Le mensonge est, selon lui, le pire des vices, la sincérité sera donc la plus éminente de toutes les vertus. Nous ne sommes hommes et ne nous tenons les uns les autres que par la parole. Le premier trait de la corruption des mœurs serait *le bannissement de la vérité*¹⁸. Il est fortement convaincu que la vérité ne peut jamais être mauvaise à dire, qu'elle est toujours préférable au mensonge, et qu'à l'échelle d'une existence, la ruse et la dissimulation ne rapportent pas autant que la simple franchise. Mais s'il a choisi la vérité *pour lui-même*, il est allé jusqu'à reconnaître au mensonge une valeur pratique, un usage raisonnable et légitime : « *la vérité même n'a pas ce privilège d'être employée à toute heure et en toute sorte : son usage, tout noble qu'il est, a ses circonscriptives et ses limites...* » Il reste que Montaigne, s'est lui-même soigneusement gardé d'avoir à mentir : « *Mon âme, de sa complexion, refuit la menterie et hait même à la penser.* »¹⁹

Il hait particulièrement la **crudauté** qu'il juge comme l'extrême de tous les vices²⁰. **L'ivrognerie** lui semble un vice grossier et brutal car il altère à la fois l'entendement et détériore le corps. Le pire état de l'homme, c'est quand il perd la connaissance et le gouvernement de soi²¹. La **jalousie** est *la plus vaine et tempétueuse maladie qui afflige les âmes humaines*.

Montaigne dédaigne cette **faim de renommée et d'honneur** qui peut nous faire rencontrer toute sorte de gens malhonnêtes et sans scrupules. Il pense que la plus universelle de toutes les sottises du monde, serait la recherche de la réputation et de la gloire, « que nous épousons jusques à quitter les richesses, le repos, la vie et la santé qui sont bien réels et substantiels, pour suivre cette vaine image et cette simple voix qui n'a ni corps ni prise. [...] La renommée qui enchante par sa voix douce les orgueilleux mortels, et qui semble si belle, n'est qu'un écho, un songe, l'ombre d'un songe,

qu'un souffle disperse et fait évanouir.²² » *C'est déshonneur d'être ainsi honoré.*²³ Même si notre monde n'est formé qu'à l'ostentation et même si les hommes ne s'enflent que de vent, il faudrait savoir « Garder la mesure, observer les limites et suivre la nature.²⁴ »

« **L'oisiveté** ²⁵ toujours disperse l'esprit.²⁶ » et il faudrait en chasser les vices par l'activité.²⁷ » Montaigne, « *Pour qui vivre, c'est penser*²⁸ », aime mieux forger son âme que la meubler. Pour se distraire et échapper à une imagination importune, il va recourir aux livres et entretenir ses pensées selon son âme. Mais il n'oublie pas pour cela de prendre soin de son corps.

La couardise, l'irrésolution, l'ambition, le dépit et l'envie sont d'autres formes de vices qui provoquent chez lui, un certain malaise.

La vertu

Elle est « la disposition constante qui porte à faire le bien et à éviter le mal ». Il semble, d'après Montaigne, qu'elle soit différente et plus noble que les inclinations à la bonté qui naissent en nous. « La vertu est avide de danger.²⁹ Ce n'est pas dans la gaieté, ni les plaisirs, le rire et les jeux, compagnons de la frivolité, qu'on trouve le bonheur, mais dans la fermeté et la constance malgré la tristesse³⁰. Il reprend la citation d'Horace selon laquelle « Le sage mériterait le nom d'insensé, le juste celui d'injuste, s'il visait à la vertu même, au-delà de ce qui est suffisant³¹ ». Il insiste sur ces notions en faisant référence à la sagesse biblique de l'Ecclésiaste : « *Ne sois pas plus sage que nécessaire, tu deviendrais stupide*³² », et réitère lui-même : « *Soyez sobrement sages.* »³³ [...] La vertu est bien vaine et

18. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 427.

19. *Ibid*, livre II, p. 406.

20. *Ibid*, livre II, p. 127.

21. *Ibid*, livre II, p. 24-25.

22. *Ibid*, Livre I, p. 362; Cf Tasse, *Jérusalem délivrée*, chant XIV.

23. Montaigne, *Les Essais*, livre III, p. 304.

24. Cf Lucain, *Pharsale*, chant II.

25. Montaigne, *Les Essais*, livre I, p. 81-82.

26. Cf Lucain, *Pharsale*, chant IV.

27. Cf Sénèque, *Lettre 56*.

28. Cf Cicéron, *Tusculanes*, livre V, chap. XXXVIII.

29. Cf Sénèque, *De Providentia*, livre IV.

30. Cf Cicéron, *De Finibus*, livre II.

31. Cf Horace, *Épître VI* du livre I.

32. Maxime tirée de saint Paul, *Aux Romains*, XII, 3, et que Montaigne avait inscrite sur les solives de sa bibliothèque.

33. Montaigne, *Les Essais*, livre I, p. 294.

frivole si elle tire sa recommandation de la gloire... Car qu'est-il plus fortuit que la réputation? *Toute personne d'honneur choisit de perdre plutôt son honneur, que de perdre sa conscience*³⁴.

L'amitié

Aura-t-on jamais assez dit de quel prix est un ami³⁵, se demande Montaigne pour qui, « *Au demeurant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitié, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoi je parle elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes.* ». L'amitié entre Montaigne et La Boétie a été tout à fait exceptionnelle. Elle n'a été ni préparée, ni réfléchie. Elle fut différente des autres et n'a aucun modèle: « *Parce que c'était lui, parce que c'était moi... Le plus doux, le plus délicat et aussi le plus intime des compagnons* ».

Montaigne est peu fait pour la politique

Il ne fait pas confiance à la gestion politique des hommes au pouvoir de son époque. La droiture de son jugement propre lui importera toujours plus que tout. Il pense que « *les gouvernants ne gouvernent qu'au prix de tromper le peuple, la puissance de ceux qui dirigent se fonde sur la constante 'piperie' de ceux qui sont dirigés... Qu'importe que nous tordions nos bras, pourvu que nous ne tordions nos pensées. Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente... et qu'on massacre... résignons cette commission à gens plus obéissants et plus souples.* » Il condamne ce trop facile appel à la « raison d'État » car il a peu de goût pour ces méthodes mais il a su mener une politique de l'équilibre, du mouvement, de la diversité.

Aime l'État tel qu'il doit être :

S'il est royal, aime la royauté ;

S'il est de peu, ou bien communauté ;

*Aime l'aussi, car Dieu t'y a fit naître.*³⁶⁻³⁷

En bon conservateur des usages et traditions des peuples, il pense que rien n'accable plus un État que l'innovation. De plus, il a horreur de la cruauté liée à la tyrannie et se méfie du changement qui, selon lui, donne seul forme à l'injustice et à la tyrannie. Aussi constate-t-il que « *Le monde est inapte à se guérir ; il est si impatient de ce qui le presse qu'il ne vise qu'à s'en défaire, sans regarder à quel prix* ».

Les affaires d'État ont des préceptes plus hardis et la

proximité avec les hommes qui le gèrent peut générer des désordres dans la vie de l'honnête homme: « *Qu'il quitte la cour celui qui veut rester scrupuleux,*³⁸ *qu'il vive non tant selon soi que selon autrui, non selon ce qu'il propose, mais selon ce qu'on lui propose, selon le temps, selon les hommes, selon les affaires.*³⁹ » Il est aussi le précurseur de notre conception de l'État de droit et déplore l'hypocrisie des gouvernants qui *envoient leur conscience au bordel*. Comme toujours, chez Montaigne, la raison intervient. Un constant amour de l'ordre, de la mesure, et l'horreur presque esthétique de faire prévaloir sur l'intérêt de tous, son intérêt particulier.

L'intérêt de la justice

Dans cette justice qui nous régit, tout ce qui est utile est aussi juste et honnête, mais il y a tant de contradictions et d'erreurs. « *Les lois se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont lois : c'est le fondement mystique de leur autorité ; elles n'en ont point d'autres.*⁴⁰ » En aucun cas, la justice ne peut exister si l'on recourt à d'injustes procédés. Et cependant, même les lois ne peuvent subsister sans quelque mélange d'injustice. « *Dans toute punition exemplaire, il y a une part d'injustice au détriment des particuliers, mais au bénéfice de l'État.*⁴¹ » Epicure disait des lois que les pires nous étaient si nécessaires que, sans elles, les hommes s'entremangeraient les uns les autres⁴². L'extrême espèce d'injustice, selon Platon, « c'est que ce qui est injuste soit tenu pour juste.⁴³ » On reprochait, dit-on, à Aristote d'avoir été trop miséricordieux envers un méchant homme. « J'ai été de vrai, dit-il, miséricordieux envers l'homme, non envers la méchanceté. »

Montaigne condamne toute violence dans l'éducation

En matière d'éducation, il importe également de laisser libre cours à la nature. Sans vouloir être un maître à penser ou un guide spirituel, Montaigne pense que

34. *Ibid*, livre II, p. 386.

35. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 89.

36. Quatrain tiré du recueil de M. de Pibrac.

37. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 225.

38. Cf Lucaïn, *Pharsale*, chant VIII.

39. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 266-267.

40. *Ibid*, livre III, p. 361-362.

41. Cf Tacite *Annales*, livre XLV, chap. XLIV ; citation prise également chez Bodin.

42. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 294.

43. *Ibid*. livre III, p. 328.

l'entrée dans le savoir doit se faire par les exemples concrets et l'expérience, plutôt que par les connaissances abstraites, acceptées sans aucune critique. Ce qui peut se faire par la raison, par prudence et adresse, ne se fait jamais par la force et la contrainte : « Il se trompe beaucoup celui qui croit que l'autorité fondée sur la violence est plus respectée et plus solide que celle qui est associée à l'affection.⁴⁴ »

Il ne suffit pas seulement de demander compte à l'enfant des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance. Qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Qu'on lui propose cette diversité de jugements : il choisira s'il peut, sinon il en demeurera en doute... car comme dit Montaigne, en reprenant ce vers emprunté à Dante⁴⁵, « Aussi bien que savoir, douter me plaît »⁴⁶. Un père serait bien misérable, s'il ne tenait *l'affection de ses enfants* que par le besoin. « Il serait également injuste qu'un père âgé, puisse jouir seul de ses biens alors qu'il pourrait venir au secours de ses enfants, pourvoir à leur besoin et ne pas les laisser, faute de moyens, perdre leurs meilleures années et les jeter au désespoir⁴⁷. »

Sa position vis-à-vis de la médecine et des médecins

Montaigne a ressenti dès 1578, à l'âge de 45 ans, les premiers signes de ce qu'il appelle la « maladie de la pierre »⁴⁸ se manifestant par des crises de colique néphrétique qui l'inquiètent et qui le font beaucoup souffrir. Aux prises avec ce mal, il n'est pas demeuré passif et n'a pas modifié d'une ligne son attitude à l'égard de la médecine. Il est devenu son propre médecin et il s'est ordonné des cures thermales, le traitement le plus naturel. Il hait les remèdes qui importunent plus que la maladie et n'aime point à guérir le mal par le mal. Il ne sait plus s'il doit s'en prendre à la médecine et condamner les charlatans qui la compromettent ou trouver des excuses à ceux qui en vivent⁴⁹. Il est convaincu que le corps est organisé pour se guérir lui-même et que les médecins le détraquent en prétendant le guérir par d'autres voies que les siennes. Ils seraient plus préoccupés par la foi du patient qui risque, s'il garde confiance, de trouver plus propre le plus ignorant et grossier médecin que le plus expérimenté inconnu. C'est ainsi que les médecins choisissent des drogues qui ont plutôt le visage d'un enchantement magique que d'une science solide. Quand *ils ne peuvent purger le catarrhe, ils le divertissent*. C'est aussi la plus ordinaire recette aux maladies de l'âme. « Il faut détourner son esprit vers d'autres goûts, d'autres préoccupations,

d'autres soucis, d'autres occupations ; souvent enfin, c'est par le changement de lieu... qu'il faut le soigner.⁵⁰⁻⁵¹ » Ils rendent leurs assemblées et consultations plus religieuses et secrètes... Ils trahissent assez leur art et considèrent plus leur réputation, et leur profit, que l'intérêt de leurs patients.

Montaigne rejoint Platon qui disait que pour être un vrai médecin, il serait nécessaire de passer par toutes les maladies qu'il veut guérir et par tous les accidents et circonstances qu'il doit juger... Il se fierait bien à celui-là. Pour Dieu, écrit-il, *que la médecine me fasse un jour quelque bon et perceptible secours, voire comment je crierai de bonne foi* : « Enfin, je donne les mains à une science efficace⁵² »...

La douleur et la maladie

La douleur perturbe et altère notre bien-être. Le plus grand bien que l'homme puisse espérer, c'est de n'avoir point mal, comme disait Ennius : « C'est avoir beaucoup de bonheur que de n'avoir pas de malheur⁵³. » Nous avons ainsi l'esprit plus éveillé, la mémoire plus prompte, le discours plus vif lorsque nous sommes en bonne santé que malades. « Ni la maison, ni les propriétés, ni les monceaux de bronze et d'or ne chassent les fièvres du corps, ni les soucis de l'âme si leur possesseur est malade.⁵⁴ »

Naturellement, « Si la douleur est violente, elle est brève, si elle est longue, elle est légère.⁵⁵ ». Si tu la sens trop longtemps et que tu ne la supportes pas, elle t'emportera : « Souviens-toi que les plus grandes douleurs sont terminées par la mort ; que les petites ont de nombreux intervalles de repos ; que nous sommes maîtres des moyennes. Si donc elles sont supportables, endurons-les, sinon quittons la vie, si elle nous déplaît, comme un théâtre.⁵⁶ »

44. Cf Térérence, *Les Adelphes*, acte I, scène I.

45. Dante, *l'Enfer*, chant XI.

46. Montaigne, *Les Essais*, livre I, p. 244.

47. *Ibid*, livre II, p. 80-81.

48. *Ibid*, livre II, p. 37.

49. *Ibid*, livre II, p. 37.

50. Cf Cicéron, *Tusculanes*, livre IV, chap. XXXV.

51. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 77.

52. Cf Horace, *Epode 17*.

53. Vers d'Ennius cité par Cicéron, *De Finibus*, livre II, chap. XIII.

54. Cf Horace, *Epître II*, livre I.

55. Cf Cicéron, *De Finibus*, livre II.

56. Cf Cicéron, *De Finibus*, livre I.

La référence à la Nature

Montaigne aime la vie et la cultive 'telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer'. Il s'accorde avec Sénèque qui estime que « le sage recherche avec avidité les richesses naturelles⁵⁷ » et avec Cicéron qui déclare que « tout ce qui est conforme à la Nature est digne d'estime⁵⁸ ». Si bien qu'il émet un souhait : « Que ne plaît-il un jour à la nature de nous ouvrir son sein... » Il rejette tout scepticisme lorsqu'il pense à la notion de nature, « un doux guide, prudent et juste⁵⁹ », qu'il oppose aux artifices des hommes. S'agit-il de maladies, par exemple, il ne veut rien savoir des médecins et pense qu'on doit laisser faire la nature, elle s'y entend mieux que nous.

La vieillesse

Il y a tant de sortes de défauts en la vieillesse, tant d'impuissance. « Le temps modifie la nature du monde entier ; un nouvel ordre de choses succède nécessairement au premier, rien ne reste semblable à lui-même ; tout se transforme, la nature change tout et oblige tout à se modifier.⁶⁰ » Les conditions de la vieillesse nous avertissent, nous assagissent, nous pressent et nous font leçon, tous les jours, de froideur et de tempérance. La vieillesse est un signe indiscutable de l'approche de la mort⁶¹ : « Hélas ! Quelle portion de vie reste-t-il aux vieillards ?⁶² » Que lui reste-t-il de la vigueur de la jeunesse, et de sa vie passée ? Elle a besoin d'être traitée un peu plus tendrement. Montaigne la recommande à Dieu protecteur pour qu'elle soit pleine de santé et de sagesse, gaie et sociale avec des facultés intactes.

« S'apprivoiser à la mort⁶³ »

L'évolution de l'attitude de Montaigne à l'égard de la mort est sans doute en rapport avec certains événements de sa vie, d'une importance particulière : il souffre de la *gravelle*, il a eu un accident qui faillit être mortel et à l'époque, la vie est incertaine : guerre, insécurité, maladies, épidémie de peste... L'idée de la mort l'obsède. Il a d'abord cru que le meilleur remède contre cette obsession était de ne pas chercher à la fuir, mais de l'affronter le plus obstinément possible⁶⁴. Il va donc s'efforcer de montrer qu'il est possible de « s'apprivoiser à la mort ». Rien ne peut mieux nous aider à comprendre vraiment Montaigne, que de suivre à travers les *Essais*, la lente modification de son attitude en face de l'idée de la mort : « Il n'est rien de quoi je me sois dès toujours plus entretenu que des imaginations de la mort, voire en la saison la plus licencieuse

de mon âge », écrit-il presque au début des *Essais* dans le chapitre : « *Que philosopher, c'est apprendre à mourir*⁶⁵ », l'un des points centraux de sa réflexion sur la mort. Mais, dans la dernière édition qu'il nous donne des *Essais*, il ajoute : « *Dieu merci, je puis déloger quand il lui plaira, sans regret de chose quelconque... Jamais homme ne se prépara à quitter le monde plus purement et pleinement...* » Cette mort, il s'efforce de l'aimer même, comme une chose naturelle. Il loue Socrate de s'être montré « *courageux en la mort, non parce que son âme est immortelle, mais parce qu'il est mortel.* »

La mort est le sort commun des hommes, elle est inévitable, inexorable, brutale, imprévisible et peut survenir à tout moment. Il faudrait donc ne pas s'en effrayer ni se laisser surprendre par elle et s'y préparer. Montaigne cherche à s'en convaincre et le lecteur est pris à témoin : « *le but de notre carrière, c'est la mort, la préméditation de la mort est préméditation de la liberté... Mon dernier jour, ni à craindre, ni à espérer* ». Mais nous donne-t-il de vrais remèdes ? Ne pas y penser, ne pas prononcer le mot sauf à toute extrémité ; il évoque la précarité de la vie et qu'il est incertain où la mort nous attende, alors attendons-la partout. Mais la mort est bien le bout, non le but de la vie, ni son objet⁶⁶.

Montaigne a considérablement assoupli, avec les années, sa façon de penser la mort, événement absolument imprévisible. C'est à ses yeux, la grande affaire de la vie où nous ne pouvons rien faire par avance, la vie étant marquée par la finitude. Si l'instant de la mort n'est rien, les circonstances extérieures peuvent en modifier le visage. Lorsque Montaigne déclare que la privation de la vie ne doit pas être considérée comme un mal, ce n'est point qu'il méprise la vie, c'est qu'il a compris ce que peut être sa véritable valeur. Libéré de l'emprise des philosophes, il pense enfin par lui-même : « *... nous troublons la vie par le soin de la*

57. Cf Sénèque, *Lettre 119*.

58. Cf Cicéron, *De Finibus*, livre III, chap. VI.

59. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 412-413.

60. Cf Lucrèce, chant V.

61. Montaigne, *Les Essais*, livre I, p. 150-152.

62. Citation d'une élégie de Maximianus (*Élégie I*) qu'on attribue au XVI^e siècle à Cornelius Gallus, l'ami de Virgile. Voir Montaigne, *Les Essais*, livre I, p. 20.

63. Montaigne, *Les Essais*, livre I p. 20 ; livre III, p. 12-13.

64. Montaigne, *Les Essais*, livre I, p. 20.

65. *Ibid.*

66. *Ibid.*, livre III, p. 12.

mort, et la mort par le soin de la vie... Si nous avons su vivre constamment et tranquillement, nous saurons mourir de même. Ils s'en vanteront tant qu'il leur plaira : toute la vie des philosophes est une méditation de la mort, d'après Cicéron⁶⁷. Mais il m'est admis que c'est bien le bout, non pourtant le but de la vie, c'est sa fin, son extrémité, non pourtant son objet... Le but de notre carrière, c'est la mort, c'est l'objet nécessaire de notre visée... » ... Et plus loin, « Pour moi donc, j'aime la vie. »

En amoureux de la vie Montaigne sait qu'il faut, pour s'y plaire, apprivoiser l'idée de la mort, parvenir à se défaire de la peur, rendre familière et banale l'approche de cet ultime instant. « Qui apprendrait les hommes à mourir leur apprendrait à vivre. » Quand il dit « n'ayons rien si souvent en tête que la mort », ce n'est pas par goût morbide, mais par souci de vivre. C'est le même homme qui avoue : « aussi ai-je pris en coutume d'avoir, non seulement en l'imagination, mais continuellement la mort en la bouche » et qui proclame n'avoir « autre fin que vivre et me réjouir. » C'est le vivre heureusement, non, comme disait Antisthène, le mourir heureusement qui fait l'humaine félicité.

Montaigne parle d'une mort biologique sans aucune mention ni du jugement dernier, ni d'un quelconque au-delà, ni de la résurrection. Quant à l'immortalité de l'âme, sans doute eût-il songé à s'en prévaloir, ici ou là, pour combattre sa permanente obsession de la mort, mais il n'y croyait guère.

On peut mépriser la mort et s'y préparer. La nature nous y aide et nous donne courage, quand nous sommes en santé et s'il s'agit d'une mort courte et violente. Mais il y a dans la vie des accidents ou une douleur insupportable pires que la mort. Montaigne plaint bien fort les mourants et non les morts⁶⁸ car « La mort est moins terrible que l'attente de la mort⁶⁹, elle n'est un mal que par ce qui vient après elle⁷⁰. » Quelle rêverie alors de mourir de vieillesse !

Pour les uns, la mort est la plus horrible des choses ; pour d'autres, c'est là le seul appui de notre liberté, l'unique port des tourments de cette vie. Les uns l'attendent tremblants et effrayés, d'autres la supportent plus aisément que la vie. « Combien voit-on de personnes populaires, conduites à la mort, y apporter une telle assurance, qu'on n'y aperçoit rien de changé de leur état ordinaire..., voire y mêlant quelquefois des mots pour rire. Un qu'on menait au gibet, disait que ce ne fût pas par telle rue, car il y avait danger qu'un marchand lui fit mettre la main sur le

collet, à cause d'une vieille dette. Un autre disait au bourreau qu'il ne le touchât pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il était chatouilleux. L'autre répondit à son confesseur, qui lui promettait qu'il souperait ce jour-là avec Notre-Seigneur : Allez-vous-y-en, vous, car de ma part, je jeûne. Un autre, ayant demandé à boire, et le bourreau ayant bu le premier, dit ne vouloir boire après lui, de peur de prendre la vérole⁷¹. »

Tous les inconvénients ne valent donc pas qu'on veuille mourir pour les éviter. « Même étendu dans l'arène cruelle, le gladiateur vaincu espère encore, bien que la foule menaçante le condamne en renversant le pouce.⁷² »

L'humaine condition

Démocrite trouvait vaine et ridicule l'humaine condition et ne sortait en public qu'avec un visage moqueur et riant. Héraclite, par pitié et compassion avait le visage continuellement attristé et les yeux chargés de larmes, « L'un riait dès qu'il avait mis le pied hors du seuil ; l'autre pleurait au contraire.⁷³ »

Montaigne aime la première humeur parce qu'elle est plus dédaigneuse et qu'elle nous condamne plus que l'autre.

En guise de conclusion, on peut dire, sans hésiter, combien la lecture des *Essais* est enrichissante et gratifiante. Et il est difficile de quitter Montaigne sans rappeler quelques idées qui expriment encore sa sagesse : aimer et respecter la vie sans confondre plaisir et intempérance. Ne pas vivre sa vie passivement, mais la composer, tout en restant soi-même et en préservant sa vie privée. Réussir sa vie, ce n'est pas être connu, puissant ou riche, c'est être intimement en accord avec soi-même. Respecter la nature humaine dans sa diversité et avoir confiance en la nature. Rappelons pour terminer quelques une de ses réflexions :

– « Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons. Les hommes, dit une sentence grecque ancienne, sont

67. Cf Cicéron, *Tusculanes*, livre I, chap. XXX.

68. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 131.

69. Cf Ovide, *Héroïdes*, lettre d'Ariane à Thésée.

70. Cf Saint Augustin souvent cité par Montaigne, *cité de Dieu*, livre I.

71. Montaigne, *Les Essais*, livre I, p. 103-104.

72. Vers attribués à Pentadius que Montaigne a repris, cités par Juste Lippe dans ses *Saturnalium sermonum libri*.

73. Cf Juvénal, *Satire X*.

tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses elles-mêmes. Car si les maux n'ont entrée en nous que par notre jugement, il semble qu'il soit en notre pouvoir de les mépriser ou contourner à bien⁷⁴. »

- « Dans la solitude, sois une foule pour toi-même.⁷⁵ La plus grande chose du monde, c'est de savoir être à soi⁷⁶. »
- « Le dire est autre chose que le faire. C'est sans doute une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble⁷⁷. »
- « Il n'y a raison qui n'en ait une contraire, dit le plus sage des philosophes. »
- « Car, étant indigents et nécessiteux au-dedans, notre essence étant imparfaite et ayant continuellement besoin d'amélioration, c'est là à quoi nous nous devons travailler. Nous sommes tous creux et vides ; ce n'est pas de vent et de voix que nous avons à nous remplir ; il nous faut de la substance plus solide à nous réparer⁷⁸. »
- « Notre appétit méprise et outrepassé ce qui lui est en main, pour courir après ce qu'il n'a pas : Il dédaigne ce qui est à sa portée et poursuit ce qui fuit⁷⁹ ; Tu te plains de ton superflu et moi de mon indigence.⁸⁰ Le désir et la jouissance nous mettent pareillement en peine. Mais la satiété engendre le dégoût : c'est une passion mousse, hébétée, lasse et endormie⁸¹. »
- « Je hais moins l'injure professe (déclarée) que traîtresse, guerrière que pacifique⁸². »
- « Les bienfaits sont agréables dans la mesure où ils peuvent être payés de retour ; s'ils dépassent beaucoup cette limite, la haine remplace la reconnaissance.⁸³ »
- « De nos maladies, la plus sauvage, c'est mépriser notre être⁸⁴. »

Bibliographie

- 1 - Montaigne, *Essais I*, Préface d'André Gide, (Folio classique Éditions Gallimard), 502 pages.
- 2 - Montaigne, *Essais II*, Préface d'André Thibaudet, (Folio classique Éditions Gallimard), 638 pages.
- 3 - Montaigne, *Essais III*, Préface de Maurice Merleau Ponty, (Folio classique Éditions Gallimard), 501 pages.
- 4 - Montaigne de Francis Jeanson, (*Le Seui*), 222 pages.
- 5 - Montaigne par J.-F. Revel, *Le Point*, 22 août 1992 -numéro 1040, pages 45-47.
- 6 - Montaigne par Roger Pol Droit, *Le Point* n° 1821 du 9 août 2007.
- 7 - La philosophie de Montaigne par Harald Höffding, Encyclopédie de l'Agora.

■ « Des cannibales⁸⁵ » : Le paradoxe de Montaigne. Qui est le plus barbare ?

Ruth TOLEDANO-ATTIAS

Dr en Chirurgie dentaire

Dr en Lettres et Sciences humaines

La question de la *barbarie* ou de l'étrangeté n'a cessé de hanter l'imaginaire des Européens. Les « barbares », sont des étrangers qui ne « nous » ressemblent pas. En conséquence, ils sont rejetés, exclus de la société dite civilisée qui, au cours de son expansion coloniale, ne s'est pas privée de mépriser, d'assujettir ces « barbares » considérés comme des sauvages primitifs auxquels on n'accorde même pas le statut d'êtres humains. Il suffit de se souvenir du procès de Valladolid⁸⁶ au cours duquel des dignitaires religieux tentaient de définir si les Indiens, ces sauvages, étaient bien des « humains » en montrant qu'ils « avaient du cœur ». Autrement dit, s'ils éprouvent des émotions, c'est qu'ils sont des humains. Parmi ces barbares, les cannibales provoquent la terreur chez les conquérants partis d'Europe de l'Ouest ; leurs récits de voyage font état de manifestations étranges au cours desquelles ils dévorent, disent-ils, des êtres humains. Or le chapitre que Montaigne consacre aux « cannibales » expose une thèse paradoxale et follement audacieuse pour son époque : les cannibales, les barbares, ne sont pas ceux que l'on croit. Qu'est-ce à dire ?

Ce texte doit son importance au fait que Montaigne y dévoile, avec une prudence toute formelle, un point de vue politique audacieux à une époque où de telles prises de paroles signifiaient une mort quasi certaine pour leur auteur, tant la violence politique et religieuse constituait la règle. C'est l'époque des guerres de religion en Europe de l'Ouest et ce texte est écrit après le

74. Montaigne, *Les Essais*, livre I.

75. Cf Tibulle, *Élégie XIII* du livre IV.

76. Montaigne, *Les Essais*, livre I.

77. *Ibid*, livre II, p. 484.

78. *Ibid*, p. 370.

79. Cf Horace, *satire 2* du livre I.

80. Cf Térence, *Phormion*, acte I, scène III.

81. Montaigne, *Les Essais*, livre II, p. 364-365

82. *Ibid*. livre III, p. 243.

83. Cf *Annales*, livre IV, chap. XVIII.

84. Montaigne, *Les Essais*, livre III, p. 409.

85. Montaigne, *Essais I*, chap. 31, p. 300-314, Gallimard, (1962 préface d'André Gide) folio classique, n° 289, édition 1965.

86. « La controverse de Valladolid », téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe.. Texte de Jean-Claude Carrière, Pocket n° 4689.

massacre de la Saint-Barthélémy⁸⁷. En d'autres termes, Montaigne va désigner ceux qui, selon lui, sont les véritables « cannibales » alors qu'il montre, dans une certaine mesure, la dimension humaine de ces « mangeurs d'hommes ». À cette fin, il compare les comportements des uns et des autres et en précise les intentions. Il convient de préciser que les rapports sur les grandes découvertes géographiques commencent à atteindre certains lettrés par le biais de témoignages directs ou indirects. Cela fait plus d'un siècle que Christophe Colomb a atteint les rives de l'Amérique et que la colonisation de terres immenses, à l'état de nature, a commencé dans la compétition entre les Espagnols et les Portugais. Les récits des marins et autres explorateurs revenus en Europe parviennent jusqu'au public. Ainsi se constitue une opinion commune dont Montaigne propose de « se garder » et de « juger » de la véracité de ces récits « par la voix de la raison⁸⁸ ». Par « raison », Montaigne entend ici le sens latin de *ratio* qui signifie la « mesure » et pas forcément un recours excessif à la pensée théorique. Il pose la question des *limites* ainsi que celle de la « vanité » qu'il y aurait à vouloir « embrasser le tout » du fait d'une curiosité insatiable, sans rapport avec les conditions de possibilité de cette dernière.

On se demande alors que viennent faire ces considérations préalables au discours de Montaigne sur les cannibales. En effet, et de prime abord, il emprunte un détour formel pour exposer le « mythe de l'Atlantide⁸⁹ » qui constitue à ses yeux un exemple de la démesure des hommes dont la volonté de conquête et de domination s'est soldée par une catastrophe naturelle. Il s'agirait, en quelque sorte, d'une vengeance de la Nature. Le raisonnement de Montaigne se met en place avec l'analogie qu'il établit entre les « terres » qui ont subi des tumultes ou « mouvements naturels » et les « terroirs auxquels on est habitué⁹⁰ » dans lesquels il observe des « changements naturels », c'est à dire l'action incessante des éléments naturels, laissant entendre, tel Héraclite, qu'on « ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve ». Il fait également référence à un témoignage antique d'Aristote qui relate la découverte d'une île fertile par des Carthaginois.

Mais Montaigne semble mettre en doute la validité de ces témoignages parce qu'ils émanent de « fines gens », intelligents, instruits et avertis, parce qu'ils déforment, selon lui, la vérité en la maquillant, en l'arrangeant ; ils prennent des libertés avec la vérité en mettant l'accent sur tel point, en inventant des argu-

ments pour persuader leur auditoire. En revanche, le témoignage de l'homme « simple et grossier⁹¹ », sans instruction, présente une dimension de vérité parce qu'il ne peut pas en rajouter faute de « ressources » intellectuelles et d'imagination. Cet homme simple serait quelqu'un de suffisamment rigoureux pour rester fidèle au récit. Telles semblent donc être les qualités d'un homme qui a présenté à Montaigne des « matelots et marchands qu'il avait connus en un voyage » dont il lui rend compte et des Indiens du Brésil rencontrés par l'auteur à Rouen.

Après ce détour préalable, Montaigne revient à « son propos au cours duquel il expose clairement le thème essentiel de son discours ou de son argument. Il pense « qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle *barbarie* ce qui n'est pas de son usage⁹² ». Montaigne qui semble ne pas vouloir développer des arguments démonstratifs, emprunte pourtant ce chemin en expliquant qu'on ne trouve vrai et raisonnable que ce auquel on est habitué, c'est à dire « nos usages ». Et son argument *a fortiori* est tout empreint d'ironie car « là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, parfait et accompli usage de toutes choses⁹³ ». Autrement dit, il n'y aurait de validité que pour son propre environnement. Rien de ce qui est extérieur à son appartenance ne serait valable. C'est cette posture que Montaigne va s'employer à réfuter méthodiquement. Les arguments de Montaigne s'articulent, à l'évidence, autour de questions qui le préoccupent : la religion et l'ordre politique. Pour ironique que soit l'expression « parfait et accompli », il s'agit d'une référence aristotélicienne à la téléologie, à la finalité des choses telles qu'on les conçoit, sans égards pour les autres. Les autres, ici, sont ceux qui sont considérés comme des « sauvages », des barbares, qu'il définit comme étant des « produits naturels⁹⁴ », produits par la Nature, à l'état brut. En d'autres termes, il s'agit des hommes

87. Le massacre de la Saint-Barthélémy eut lieu le 23 août 1572.

88. Montaigne, *Essais* I, *ibid.*, p. 300.

89. *Ibid.*, p. 301.

90. *Ibid.*, p. 302.

91. *Ibid.*, p. 303.

92. *Ibid.*, p. 303.

93. *Ibid.*, p. 303.

94. *Ibid.*, p. 304.

vivant sous la Loi de la nature. Mais Montaigne suggère déjà que les « vrais sauvages » sont ceux que la civilisation a produit, ceux que « notre artifice aura détourné de l'ordre commun⁹⁵ ». Pis encore, il émet un jugement de valeur négatif en considérant que l'homme « civilisé » aurait défait ce que la nature avait fait, par son goût corrompu et « accommodé » à sa manière.

Là, il met l'accent sur les bienfaits de l'état de nature, qu'il a sans doute déduits du témoignage recueilli : il admire la Nature où « les fruits se trouvent en abondance dans ces contrées alors qu'ils n'ont pas été cultivés⁹⁶ ». Cette exaltation de « notre grande et puissante mère Nature », qui fournit en abondance la nourriture suffisante aux besoins des hommes, sera reprise au dix-huitième siècle dans le mythe du bon sauvage et de la nature généreuse et prodigue par Rousseau⁹⁷, par Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie*⁹⁸ et les récits de voyage de Bougainville⁹⁹.

Dans la logique déjà mise en place par Montaigne contre les « artifices », c'est à dire les fabrications des hommes, il porte une charge contre les « inventions humaines » qui auraient altéré la Nature et l'auraient même « étouffée » totalement. Or, insiste-t-il, « partout » où elle n'a pas été touchée par les hommes, elle est demeurée si magnifique qu'elle « fait une merveilleuse honte à nos vaines et frivoles entreprises¹⁰⁰ ». D'où l'incapacité des hommes à imiter la nature, à faire aussi bien qu'elle. Il cite alors des auteurs antiques et fait référence à Platon sur un point important concernant la *poïesis*, c'est à dire la production des œuvres d'art, « belles et bonnes », par des hommes qui s'exercent à la pensée rationnelle et intellectuelle. De ce point de vue, Montaigne n'est pas en phase avec Platon car il conclut que les « plus grandes et belles » œuvres sont celles qui sont produites par la « nature ou la fortune » et les moindres, les imparfaites le sont par « l'art » c'est à dire par les hommes.

Éloge de l'état de nature

A contrario, Montaigne ironise sur le caractère prétendument « barbare » de ces nations régies par les lois de la nature. Ayant reçu « peu de leçons de l'esprit humain, proches de la nature », elles ne sont pas « abâtardies [...] par les nôtres », celles des pays d'Europe. Il émet un souhait : il aurait aimé que des hommes ayant une meilleure faculté de juger aient connu plus tôt cette « pureté originelle » des hommes que l'opinion commune désigne comme des « barbares ». Il dé-

plore également que Lycurgue¹⁰¹ et Platon ne l'aient pas connue et déclare même se fonder sur « l'expérience¹⁰² » pour affirmer que les « productions » de ces nations « surpassent », non seulement les descriptions qui ont été faites sur l'Age d'or et ses « inventions à feindre une heureuse condition d'hommes, mais, en plus, la conception et le désir de la philosophie¹⁰³ ».

Il constate leur « naïveté si pure et simple » visible par expérience, le lien social nécessitant « si peu d'artifice et de soudure humaine ». En quoi consiste cette « naïveté » ? En premier lieu, toutes les activités humaines liées au fonctionnement de la société moderne sont encore absentes chez ces peuples dits « barbares » : les connaissances scientifiques et littéraires, la politique, la justice et les contrats, les lois de la parenté, le travail des métaux, l'usage de vêtements, l'agriculture, la culture du vin et du blé, les services. Mais le point nodal de l'argument de Montaigne se trouve engagé dans la description de relations sociales qui disent le « rejet des cupidités » et donc la « perfection » de ces « barbares » lorsqu'il observe l'absence ou pis, l'incongruité de « paroles mêmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la détraction (médisance), le pardon¹⁰⁴... ».

Bref, il répertorie tous les défauts qui empoisonnent les sociétés urbaines.

Or, comment croire à l'existence d'une telle société, caractérisée par l'absence d'esprit de concurrence, de désir mimétique et des cupidités des hommes ; elle semble relever du domaine du rêve et non de la réalité. Là semble se repérer le premier point faible de son argument. Mais Montaigne se laisse aller à décrire ce pays où règne un ordre unimaginable : la loi de Nature, une loi parfaite pour des hommes non corrompus. Même les hommes n'y tombent pas malades. Ils n'y font du feu que pour cuire les poissons qu'ils pêchent. Il décrit le mode de vie des « barbares », leurs usages pour s'habiller, manger, dormir, les relations entre mari et femmes et leurs armes consistant en « épées de bois

95. Ibid, p. 304.

96. Ibid, p. 304.

97. Jean-Jacques Rousseau, 1712-1778, *Discours sur les origines et les fondements de l'inégalité* (1755), *Les Confessions* (1765-1770).

98. Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, 1787.

99. Louis-Antoine de Bougainville, 1729-1811,

100. Montaigne, *Essais*, I, chap 31, *ibid*, p. 304.

101. Lycurgue : législateur et roi de Sparte, vers 850 avant J.C.

102. Montaigne, *Essais*, I, chap 31, *ibid*, p. 305.

103. *Ibid*.

104. *Ibid*, p. 305.

dur ». Après la recherche de leur nourriture et breuvage quotidiens, « toute la journée se passe à danser¹⁰⁵ ». Dans cet ordre de la nature, la hiérarchie sociale naturelle consiste à se référer aux Anciens parmi lequel se recrute le Sage du groupe ; c'est un vieillard qui leur recommande deux choses essentielles : « la vaillance contre les ennemis [...] et l'amitié envers leurs femmes¹⁰⁶ ». Cette société naturelle comprend des prêtres et des prophètes et ces derniers les « exhortent à la vertu et à leur devoir et toute la science éthique ne contient que ces deux articles, de la résolution à la guerre et affection à leurs femmes¹⁰⁷ ». Mais, attention, ils ne sont pas naïfs au point de ne pas repérer les faux-prophètes qui sont mis à mort lorsque leur « don de divination » se révèle être une « imposture punissable d'en abuser¹⁰⁸ ».

Le renversement : qui sont les « vrais barbares » ?

Par ailleurs, il observe qu'ils font la guerre contre « les nations qui sont au-delà de leurs montagnes, plus avant en terre ferme¹⁰⁹... » et s'émerveille de la manière dont ils la mènent, n'y cherchant que la vaillance au combat, en dépit des morts. Là, sa position devient problématique dans la mesure où il a horreur de la guerre, de la violence et des cruautés qu'elle génère. Or, d'un côté, ces hommes « naturels » font la guerre alors qu'il n'y a ni mensonge, ni trahison, ni dissimulation, ni envie. De l'autre, il est quand même curieux qu'une société si « pure et si naïve » se livre à la guerre : c'est même une des deux obligations sociales qu'il lui reconnaît. Comment donc va-t-il convaincre en renversant l'accusation de « barbarie » ?

C'est là qu'interviennent deux arguments importants dans lesquels il exprime son opposition à la colonisation des terres vierges par les conquérants européens, espagnols et portugais, puis en décrivant la manière dont les « cannibales » traitent leurs prisonniers, contrairement aux Portugais. Comme le ferait un anthropologue, il montre comment ils désignent, parmi les prisonniers, *une* personne destinée à être « mangée » et la raison qui les motive. Le chef des prisonniers sera donc mis à mort après une longue période au cours de laquelle ils évaluent sa bravoure par de multiples provocations : « Ils tuent la personne désignée *avant* de la dévorer. Ils ne mangent pas la personne pour se nourrir mais pour représenter une extrême vengeance¹¹⁰ ».

Montaigne rend compte du récit des prétendus « barbares » au cours duquel ils évoquent la cruauté des conquérants portugais et ce qu'ils font endurer à leurs prisonniers. Ils « enterrent leurs prisonniers jusques à la ceinture », martyrisent leurs corps en tirant dessus pour les pendre ensuite. Les cannibales pensèrent donc que les Portugais « étaient beaucoup plus grands maîtres qu'eux en toute sorte de malice [et que leur] vengeance devait être plus aigre que la leur¹¹¹ ».

Et c'est là que Montaigne prend clairement position lorsqu'il déclare « ne pas être marri » de voir que nous remarquons plus facilement « l'horreur barbaresque » alors que nous restons « aveugles » à la nôtre. Son réquisitoire contre les actes de ses contemporains, caractérisés par la torture et la cruauté, est sans appel : les allusions à la Saint-Barthélémy¹¹² et à l'Inquisition espagnole sont claires et se passent de commentaires :

« Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et par gênes un corps plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre... comme nous l'avons, non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et des concitoyens et qui pis est, sous prétexte de piété et de religion, que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé¹¹³ ».

L'indignation et la colère de Montaigne envers ses contemporains restent audibles dans sa condamnation des graves dérèglements sociaux, si nombreux qu'ils sont devenus communs. Et pourtant, rien ne les excuse, poursuit-il : « Mais il ne se trouva jamais aucune opinion si déréglée qui excusât la trahison, la déloyauté, la tyrannie et la cruauté, qui sont nos fautes ordinaires¹¹⁴ ». Il en conclut que les « cannibales » peuvent bien être appelés « barbares, eu égard aux règles de la raison » mais certainement pas par rapport à ses contemporains français car, ajoute-t-il, « nous les surpassons en toute sorte de barbarie¹¹⁵ ».

105. Ibid, p. 306.

106. Ibid, p. 306.

107. Montaigne, *Essais I*, ibid, p. 307.

108. Ibid, p. 307.

109. Ibid, p. 306.

110. Ibid, p. 308.

111. Ibid, p. 308.

112. La nuit de la Saint-Barthélémy (23 août 1572) suivie d'une guerre civile.

113. Montaigne, *Essais I*, ibid, p. 308-309.

114. Montaigne, *Essais I*, ibid, p. 309.

115. Ibid, p. 309.

Condamnation de la guerre et de toutes formes de cruauté

La condamnation est sans appel. Montaigne est contre la guerre. Il le dit et le répète dans les *Essais*. Dans l'Apologie de Raymond Sebond¹¹⁶, il s'élève avec véhémence contre la bêtise des hommes qui déploient des trésors d'ingéniosité pour hâter leur fin qui est la chose la plus sûre du monde :

« Quant à la guerre, qui est la plus grande et plus pompeuse de nos actions humaines, je saurais volontiers si nous nous en voulons servir pour argument de quelque prérogative ou au rebours pour témoignage de notre imbécillité et imperfection ; comme de vrai, la science de nous entredéfaire et entre-tuer et perdre notre propre espèce, il semble qu'elle n'a pas beaucoup de quoi se faire désirer aux bêtes qui ne l'ont pas¹¹⁷ ».

Ayant la même horreur de la guerre que Montaigne et tout à fait dans la même ligne, l'écrivain Stefan Zweig¹¹⁸ met l'accent sur le fait que l'auteur écrit les *Essais* vers la fin de sa vie, en 1588, soit une douzaine d'années après la Saint-Barthélémy. Au cours de ce désastre, écrit-il,

« Huit mille hommes furent exterminés en une seule nuit et une Chambre fit brûler les Protestants. Aux crimes de la [faction catholique] répondent les crimes des Huguenots, aucun parti ne le cédant à l'autre en sauvage bestialité... Cent vingt mille villages détruits et pillés et bientôt le meurtre ne se cache même plus derrière le prétexte de la religion¹¹⁹ ».

Zweig évoque la position de Montaigne qui, selon lui, « ne se préoccupait que d'une chose, être raisonnable pour lui-même, humain dans une époque inhumaine, libre au milieu de la folie des masses¹²⁰ ». Choqué par le fanatisme religieux, Montaigne met en garde contre la violence et la force brutale et il rappelle sa position de principe : « Je n'ai point cette erreur commune de juger un autre selon que je suis¹²¹ ».

Éloge du courage et critique contre la colonisation des terres vierges

Néanmoins, il reprend le cours de son discours et pousse encore plus loin son argument en faisant un détour réflexif sur la finalité de la guerre et le comportement des « barbares » au cours de cette dernière. Quel est donc le comportement des hommes « naturels »

pendant la guerre ? Contrairement aux peuples conquérants qui écrasaient leurs adversaires, les pillaient pour amasser le butin, ces guerriers ne se réfèrent qu'aux valeurs de courage et de bravoure. Montaigne compare le comportement des hommes, vivant à l'état de nature, et celui de ses contemporains civilisés. Il adresse une critique tant aux colonisateurs qu'aux citadins. Etant encore à l'état de nature, les « sauvages » ne recherchent pas le superflu et ne recherchent pas plus que leurs besoins¹²². Cette critique avait déjà été exprimée par Platon dans la *République* où il décrivait la cité devenue pléthorique et corrompue. Elle sera reprise par Rousseau dans le *Discours sur l'origine des inégalités* où il dénonce la ville corruptrice, source des inégalités.

S'ils n'amassent pas de butin, pourquoi font-ils la guerre alors ? Cette question se pose évidemment et Montaigne explique que ces hommes ne cherchent qu'à « combattre et non à battre¹²³ ». Telle serait la finalité de la guerre chez ceux qu'on nomme « barbares ». De plus, s'ils emportent la victoire sur des voisins venus les assaillir, « l'acquêt du victorieux, c'est la gloire et l'avantage d'être demeuré maître en valeur et en vertus car ils n'ont que faire des biens, des vaisseaux... car il savent jouir de leur condition et s'en contenter¹²⁴ ». Et en effet, lorsqu'ils sont victorieux, l'auteur précise qu'ils « ne demandent à leurs prisonniers qu'à reconnaître qu'ils sont vaincus », le reste ne les intéresse pas. Montaigne signale que ce comportement singulier s'observe également chez les Hongrois qui « forcent l'ennemi à avouer qu'il est vaincu » puis ils relâchaient leurs prisonniers sans demander de rançon, à condition de ne plus s'armer contre eux.

Montaigne se transforme alors en moraliste lorsqu'il cherche à savoir à quelle aune il est possible de mesurer la valeur d'un homme. Il y répond de la manière suivante : « L'estimation et le prix d'un homme consistent au cœur et en la volonté. C'est là où gît son vrai

116. Montaigne, *Essais*, livre II, chapitre 12 : « Apologie de Raymond Sebond », Gallimard folio classique n° 290.

117. Apologie de Raymond Sebond », *ibid.*, p. 182.

118. Stefan Zweig, *Montaigne*, PUF Quadrige 2010 (1^{re} édition 1982).

119. Zweig, *ibid.*, p. 21.

120. Zweig, *ibid.*, p. 26.

121. Zweig, *ibid.*, p. 92.

122. Montaigne, *Essais* I, *ibid.*, p. 309.

123. *Ibid.*, p. 312.

124. *Ibid.*

honneur ; la vaillance, c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras mais du courage et de l'âme¹²⁵ ». La vaillance n'est pas dans les armes et les chevaux, instruments de conquête et de domination, mais dans les valeurs du cœur et de l'âme. Si bien sûr, ces valeurs évoquent les excellences ou *arètè* de l'âme rationnelle cordiale de Platon, il convient aussi de penser au cœur, siège de la raison, de Pascal : « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas ».

Montaigne a une réflexion un peu désabusée sur les limites de la vaillance au combat. Un poil fataliste, il reconnaît que leur condition est des plus précaires car les « plus vaillants sont parfois les plus infortunés¹²⁶ ». Il clôt son détour sur le comportement des « barbares » envers leurs prisonniers par une méditation d'ordre philosophico-anthropologique sur les coutumes des « cannibales ». Il examine le cas des guerriers vaincus mais qui avaient triomphé autrefois des vainqueurs d'aujourd'hui ; ils avaient donc mangé un de leurs anciens ancêtres. Mais le prisonnier désigné pour être « mangé » déclare de manière arrogante et bravache qu'ils vont manger « la chair de leur chair ». Ainsi, il « les brave et les défie » par la parole. La comparaison avec les multiples morts que font les guerres en Europe permet à Montaigne de se poser à nouveau la question : qui d'entre eux ou nous est le plus sauvage ? Eux ne font qu'un mort qui les brave tandis que les victimes en Europe sont innombrables.

« À sauts et à gambades », Montaigne passe d'un sujet à un autre sans transition. Le voilà méditant sur la condition des femmes dans l'état de nature pour décider de l'état de « sauvage » et, au passage, il donne son point de vue sur les rapports hommes-femmes. Il observe que dans l'état de nature, la polygamie existe mais les femmes n'en ont pas l'air affecté. Non seulement elles ne sont pas jalouses mais, de plus, elles ne veillent qu'à assurer l'honneur de leur mari. Le fait que le mari possède un plus grand nombre de compagnes témoigne de la vertu du mari. Et le voilà qui se réfère à la Bible et aux Patriarches auxquels les femmes légitimes donnaient des compagnes. Il n'y a rien de barbare, écrit-il, « en cette imagination mais elle est toute anacréontique¹²⁷ », c'est à dire qu'elle cherche amour et bonne chère.

Critique de la monarchie : condamnation de la « servitude volontaire », des inégalités et injustices

Enfin, la rencontre de Montaigne avec trois Indiens du Brésil, venus visiter la France, lui donne l'occasion d'émettre des jugements sévères tant à leur égard qu'à celui de ses contemporains. Il estime qu'il n'y a rien de bon à en attendre et qu'il est bien inconscient de leur part d'avoir entrepris ce voyage car, de connaître les « corruptions » ou vices de ces régions et d'échanger avec eux, entraînera leur ruine. Il condamne leur curiosité qui suscite leur « désir du nouveau¹²⁸ » qui les a poussés à venir en France. Il les a rencontrés à Rouen pendant un séjour du roi Charles IX au cours duquel ce dernier les accueillit et leur montra les us et coutumes de la ville et de la Cour. Après quoi, on demanda leur avis sur ce qu'ils avaient vu et observé. Leur réponse permet à Montaigne de mettre l'accent sur des critiques envers la monarchie de droit divin, contre les inégalités sociales et les privilèges. En effet, ils déclarèrent qu'il était étonnant que tant d'hommes mûrs forts et armés « se soumissent à obéir à un enfant et qu'on ne choisisse plutôt quelqu'un d'entre eux pour commander¹²⁹ ». Ils exprimaient leur étonnement envers le fonctionnement de la monarchie et l'inversion des valeurs : comment des adultes peuvent-ils obéir à un enfant et non à un sage, un ancien ? Comment comprendre cet état de servitude volontaire envers un enfant-roi ? Comment comprendre qu'il y ait tant de mendiants « décharnés de faim et de pauvreté » et des « hommes regorgeant de commodités ? Comment « pouvait-on souffrir des telles inégalités et de telles injustices ? Comment se fait-il que « ces mendiants restent soumis », ne se révoltent pas ?

Les critiques des « barbares » concernant la monarchie, ses dysfonctionnements, les inégalités et les injustices sociales qu'elle génère, sont celles que pose Montaigne lui-même, en faisant référence à l'œuvre de son ami La Boétie sur la servitude volontaire¹³⁰. Ce dernier constate un phénomène paradoxal : comment

125. Montaigne, *Essais* I, *ibid*, p. 311.

126. *Ibid*, p. 312.

127. Montaigne, *Essais* I, *ibid*, p. 313.

128. *Ibid*, p. 314.

129. *Ibid*, p. 314.

130. Etienne de la Boétie, 1530-1574, *Discours de la servitude volontaire*, Payot-Petite bibliothèque 2002.

un homme « nu et défait » peut-il asservir tout un peuple si ce peuple ne s'asservit pas lui-même ? En effet, « c'est tout un peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge, qui, ayant le choix d'être serf ou d'être libre, quitte sa franchise et prend le joug ».

Sans aucun doute, Montaigne fait-il preuve d'un très grand courage sinon d'audace en prenant des positions aussi claires contre la monarchie et ses avatars, contre la véritable barbarie que constituent les guerres de religion et les guerres tout court, à une époque qui se caractérisait par le fanatisme religieux et l'absolutisme royal.

■ Montaigne : Le « je » subjectif construit dans la réverbération mélancolique... des absents

Gérard PIRLOT

Professeur de Psychologie clinique Université Toulouse II
Psychiatre, Psychanalyste membre de la Société psychanalytique de Paris

« C'est moi que je peins. » Toute l'entreprise des *Essais* repose sur ce principe inaugural : Michel d'Eyquem, de Montaigne (28 février 1533-13 septembre 1592), est l'objet de son propre livre. Il ose se retirer, sur ses terres, à 38 ans (1571, l'année où il est nommé ambassadeur de France par le marquis de Trans, chevalier de l'ordre de St-Michel et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi par Charles IX, puis en 1577 par Henri de Navarre), pour parler de lui après une vie de « vacations » : magistrature, parlement, mairie de Bordeaux, serviteur du roi jusqu'au siège de La Fère (1580), avant de reprendre son cheval pour aller en Allemagne puis en Italie (1580-81) et, revenu chez lui, se retrouver négociateur pour Henri de Navarre (1587) puis à Paris le jour des barricades (1588), l'année même où paraît sa première édition des *Essais*, assistant ensuite aux États Généraux à Blois¹³¹. Les *Essais* témoignent d'une révolution mentale en cette période de guerre de trente ans, de peste (1563, dont mourra E. de la Boétie ; 1585), de bûchers aux sorcières – Montaigne fustige Bodin, grand pourfendeur de ces hystériques diaboliques –, de guerre civile entre Huguenots et Catholiques¹³². Cette posture marque la naissance de l'humanisme (mettre l'homme et non Dieu au centre de l'univers) : Shakespeare avait pratiqué Montaigne, nous dit Etiemble¹³³ jusqu'à Nietzsche

ayant recouru à Montaigne pour faire de ce chemin l'accès à la sagesse du *gaya scienza*, le gai savoir, pour « accomplir la nature » et, par cet accomplissement, conquérir la vie (Panichi N. « Nietzsche et le « gai scepticisme » de Montaigne¹³⁴). La critique la plus acerbe vint de N. Malebranche (1638-1715). Méfiez-vous de Montaigne, nous dit l'auteur de *De la recherche de la vérité*, l'homme est plaisant, modeste, ouvert, il a des idées généreuses ; on lui pardonne donc tout. Et on se laisse bercer par une pensée attrayante mais décousue et sans cohérence. « Ces *Essais* ne sont qu'un tissu de traits d'histoire, de petits contes, de bons mots, de distiques, et d'apophthèmes ». Montaigne le reconnaît d'ailleurs volontiers : « Mon style et mon esprit vont vagabondant de même ». Les lecteurs des *Essais* savent combien il est difficile de suivre les propos de l'auteur tant s'y trouvent de glissements de sens, d'approximations. Mais c'est justement le propre d'un nouveau genre – l'essai. Montaigne *a inventé une façon d'écrire et de penser* où il se livre sans fard : c'est une intelligence en acte qui admet ses propres failles...

Aussi, l'individualisme mis en scène de Montaigne ici n'est pas narcissisme outrancier, n'en déplaît à Charles Dantzig qui, dans son remarquable *Dictionnaire égoïste de la littérature française* (2005), dénonce son « fastidieux narcissisme ! »... Certes, Montaigne écrit sur lui et pour lui (« Je suis moi-même la matière de mon livre »), mais pour y souligner, quatre cents ans avant S. Freud, que son moi n'est pas souverain et que nous sommes plutôt dominés par nos imaginations, instincts, pulsions comme par nos émotions et préjugés¹³⁵. Dans « De l'inconstance de nos actions » (II, 1), il écrit : « chaque jour nouvelle fantaisie et se meuvent nos humeurs avec les mouvements du temps. » L'ancien juge qu'est Montaigne va ainsi jusqu'à considérer la peine de mort comme un meurtre ! : « L'horreur d'un premier meurtre m'en fait craindre un second » (III, 12) et, avant même la Phénoménologie, il souligne l'importance des sens dans le raisonnement : « Les sens sont les commandements

131. Cf. *Œuvres complètes*, La Pléiade, Gallimard, 1962.

132. Voir à ce sujet pour nous plonger dans cette époque troublée, le beau film *La Reine Margot* de P. Chereau, d'après l'œuvre d'A. Dumas.

133. Dans *Histoire des Littératures*, La Pléiade, tome III, p. 265.

134. Dans *Humanisme et Renaissance*, n° 10, 2006 p. 93-112.

135. Cf. « De la tristesse, I, II ; « De la peur », I, 18 ; « De la force de l'imagination », I, 21 ; l'étonnement dans « Des boiteux » III, 11 ; « De la vanité de la parole », I, 51 ; « De l'incertitude de nos jugements », I, 47.

de la connaissance humaine ». Ainsi, se définit-il lui-même comme « écrivain engagé », le mot est de lui : « Je ne sais pas m'engager si profondément et si entier. Quand ma volonté me donne à un parti, ce n'est pas d'une si violente obligation que mon entendement s'en infecte ». Ainsi, c'est la raison non la passion, qui le fait s'engager.

Une fois retiré dans la tour de son château, il s'agit pour lui de mettre son âme et sa vie à nu : « Je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention ni artifice : car c'est moi que je peins. Mes défauts s'y liront au vif » (II, 18). « Aux fins de ranger ma fantaisie à rêver même par quelque ordre et projet, et la garder de se perdre et extravaguer au vent, il n'est que de donner corps et mettre en registre tant de menues pensées qui se présentent à elle. J'écoute à mes rêveries parce que j'ai à les enrôler » (idem).

Donc, bien avant S. Freud, il fait de l'auto-analyse et s'interroge sur ses propres représentations. Si la réflexivité est aujourd'hui à la mode (jusqu'aux dérives littéraires de « l'autofiction »), Montaigne la pratiquait déjà, il y a plus de quatre siècles. Des *Essais*, on retient le message humaniste : une conception mesurée des connaissances et du savoir (« Que sais-je ? » ; c'est un penseur de la relativité, de l'instabilité [aujourd'hui on dirait des Sciences de la complexité, du Chaos] : il revendique une vision lucide sur l'inconstance de nos actions et de nos pensées, un projet éducatif toujours à mettre en œuvre : « Mieux vaut tête bien faite que tête bien pleine » et un hymne à la tolérance. Il a fait graver sur une poutre de sa bibliothèque cette sentence : « À tout discours, s'oppose un discours de force égale. » Les vérités contraires s'opposent et font couler le sang. C'est le poids des influences et des contraintes qui détermine nos actions bien plus que notre volonté » (« Nous n'allons pas : on nous emporte »). En Amérique, alors qu'au nom de Dieu, on extermine sans scrupule les Indiens, lui, prend ainsi leur défense : « Nous les pouvons donc bien appeler barbares, eu égard aux règles de la raison, mais non pas eu égard à nous, qui les surpassons en toute sorte de barbarie¹³⁶ ». Anthropologue et psychanalyste avant l'heure, il a compris combien nos valeurs et nos jugements sont *relatifs à notre environnement*. Ses écrits sont marqués d'un pessimisme et d'un scepticisme qui ne sont pas rares du temps de la Renaissance¹³⁷. Citant le cas de Martin Guerre, il pense que l'humanité ne peut atteindre la certitude et il rejette les propositions abso-

lues et générales. Son scepticisme est exposé dans le long essai « Apologie de Raymond Sebond » (Chapitre 12, livre 2) fréquemment publié séparément.

Quant à sa philosophie du bonheur, elle relève de l'art de mourir (« Que philosopher c'est apprendre à mourir »), de rester modéré (I, 30), d'aimer la compagnie des livres (II, 10) et, épicurien, d'aimer les choses simples et... l'amitié ; à propos de son ami La Boétie, mort trop tôt, à 32 ans, n'écrit-il pas la plus belle phrase définissant celle-ci : « Parce qu'était lui, parce que c'était moi ». Comme le souligne Jean Lacouture¹³⁸, « maître de l'érotisme » (p. 27) Montaigne aimait les femmes, goulûment (p. 93) – celles des autres ou les courtisanes : « Qui me demanderait la première partie en l'amour, je répondrais que c'est savoir perdre son temps ; la seconde de même et encore la tierce : c'est un point qui peut tout ! »... Aussi considère-t-il le mariage comme une nécessité pour permettre l'éducation des enfants, mais pense que l'amour romantique est une atteinte à la liberté de l'individu : « Le mariage est une cage ; les oiseaux en dehors désespèrent d'y entrer, ceux dedans désespèrent d'en sortir. »

Aussi osons-nous poser la question : d'où vient ce stoïcisme, cet humanisme, ce scepticisme, cet épicurisme et cette *subversion et transgression assumées* de se mettre en scène, de parler de son « Moi-Je » ? Vraisemblablement d'un procès mélancolique. *La première subjectivité occidentale à se raconter littérairement doit sans doute à ses deuils, son dialogue avec des figures absentes* (son ami La Boétie, son père, les écrivains latins et grecs) *et à l'absence d'amour de sa mère, pour sa mère*. La conscience thétique et subjective se réverbère ici sur des figures absentes. Le « positif » et l'altérité du Moi-Je se détachent du négatif fait de l'absence d'autres altérités que l'écriture invite à réifier. Le dialogue du Moi-Je est, chez Montaigne, celui qu'il entretient avec les autres manquants afin que son esprit ne sombre pas dans la mélancolie, la dépression, l'oisiveté, la paresse, le manque... Aussi, il « *s'absente* » *aux autres pour mieux se trouver* : tel est le défi anti-mélancolique de renforcement d'un Moi qui redoute le creux, le vide laissé par l'absence d'amour ou de présence des autres partis.

136. « Des cannibales », I, 31.

137. C. Agrippa, H. Estienne, F. Sanchez.

138. Jean Lacouture, *Montaigne à cheval* (1996).

Rappelons quelques deuils importants qui précèdent le retrait et l'écriture : 1563 de la Boétie (1530-1563), l'ami proche, le double (magistrat comme lui), l'*alter ego*, meurt prématurément à 33 ans. Or, dès l'âge de dix-huit ans (!) celui-ci avait été l'auteur précoce d'un ouvrage si courageux contre la tyrannie, *Discours de la servitude volontaire*, que Montaigne avait cherché à rencontrer à la suite de la lecture de l'ouvrage. Dans les *Essais* (I, 27), après avoir longuement développé la question sur l'amitié qui le liait à La Boétie, Montaigne finit par dire : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : *parce que c'était lui, parce que c'était moi* ». Aussi, comme le souligne Jean Prévost¹³⁹, « c'est par le souvenir d'Etienne que lui vint le souci de se connaître lui-même » [...]. Parfois, lorsqu'il s'exhortait et se cherchait lui-même, il s'appelait « Michel », comme autrefois l'avait appelé La Boétie, et dans sa propre voix, dans le sentiment qui le guidait, dans son exhortation et sa conquête, il retrouvait, autant qu'il pouvait, son ami » (p. 100). La perception auditive, réifiant la perception hallucinatoire de l'autre absent, se retrouve ici comme un commandement, un ordre surmoïque à travailler (ouïr et obéir, ne l'oublions pas, ont la même origine latine : *obidare*).

En 1565, il se marie. En 1568, meurt son père dont il était proche. Naissance de sa première fille, en 1570, qui meurt trois mois après. Naissance de la deuxième fille, Léonor, en 1571, la seule qui vivra. En 1572, a lieu le Massacre de la St Barthélémy, qui marque le début de la guerre civile et le commencement des *Essais*. 1573, naissance d'une troisième fille qui meurt à sept semaines. 1573, mort de son oncle Pierre. 1577, naissance de sa quatrième fille qui ne vit qu'un mois. La nouvelle conception du sujet qu'introduisent les *Essais*, où la raison et la conscience sont mises à distance d'elles-mêmes, ne le peuvent sauf à être alors rapportées à la mémoire, la réflexion sur soi à partir de ceux qui nous habitent et ne sont plus là : le père, Étienne de la Boétie, les auteurs latins et grecs, les nouveau-nés si tôt morts...

Mais il y a plus, pour comprendre ce « fond » mélancolique que les livres et l'écriture sauveront : deux enfants meurent en bas âge *avant* sa naissance (en dépit de l'anachronisme que cela représente car, à l'époque, la mort d'enfants n'était pas investie comme aujourd'hui, il est un « enfant de remplacement » celui qui, chargé de culpabilité, se doit de vivre aux morts qui le précèdent). Le « maternage » tourne court : à un an, le

second arrive, puis les autres : sept frères et sœurs : Thomas (né le 17 mai 1534), Pierre (10 novembre 1535), Jeanne (17 octobre 1536), Arnaud (14 septembre 1541), Léonore (30 août 1552), Marie (19 février 1555) et Bertrand (20 août 1560). Il est mis en nourrice dans le village voisin de Papessus, puis se trouve rapidement placé en pensionnat. Michel y a pour précepteur un médecin allemand, dénommé Hortanus qui ne connaît pas le français et *lui parle uniquement latin*. L'entourage du petit Montaigne, selon les préceptes du père Pierre qui, depuis son voyage en Italie admirait celle-ci, doit parler uniquement latin. Enfant, Montaigne est *pensionnaire* et fait ses études au collège de Guyenne : il se révèle être un brillant latiniste. L'avertissement « Aux lecteurs » du début des *Essais*¹⁴⁰ révèle ce « fond mélancolique » (que je souligne ci-après) : « Je l'ai voué à la commodité particulière de mes parents et amis : à ce *que m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bien tôt)* ils y puissent retrouver aucuns traits de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entière et plus vive, la connaissance qu'ils ont eu de moi. [...] car c'est moi que je peins ». D'ailleurs comme le remarque J. Lacouture, « Michel n'aimait pas sa mère, qui l'aimait moins encore¹⁴¹ ». À la mort du père la « répartition » des charges et avantages financiers en porteront la trace. Aussi, c'est un fait que l'on trouve chez d'autres créateurs (Descartes, Thérèse d'Avila, Jean de la Croix, I. de Loyola, T. de Quincey V. Van Gogh, S. Mallarmé, R. M. Rilke, E. Degas, Magritte, M. Yourcenar, etc.) *lorsque les enveloppes psychiques de l'enfance sont à ce point marquées par l'absence de soutien affectif, maternel et/ou paternel, toute réouverture ultérieure des brèches (morts d'amis, d'enfants, guerre, séparation, etc.) obligent le dit psychisme à « s'amarrer » à quelque chose de tangible : la lecture, puis l'écriture, peuvent représenter ces soutènements psychiques, et réorganiser par le recours au « Je » narratif ou créatif, l'unité d'un « Moi » trop tôt ébréché et ébranlé dans ses fondements narcissiques*. C'est le sens du « miroir » psychique reconstitué que sont les *Essais* pour son auteur, comme le fut n'importe quelle toile pour Van Gogh, Dali, Degas ou Magritte.

139. Jean Prévost, *La vie de Montaigne* (1992).

140. Montaigne, *Essais*, tome I, livre de poche, 1965.

141. Jean Lacouture, *ibid*, p. 37.

PEINTURE : LE PASTEL

Paul BELLIVIER

Artiste -peintre*

On pourrait dire que les premiers dessins au pastel sec se trouvent sur des parois de la grotte de Lascaux. Nos ancêtres ont dû, en effet, utiliser des pigments naturels pour tracer des croquis d'animaux du paléolithique, que l'on peut voir encore en Dordogne ou en Espagne.

En fait, le pastel est un amalgame de craie blanche et de poudre de couleurs agglutinées à l'aide d'eau de gomme. En tant que matière, il est très friable et s'écrase aisément, ce qui explique la fragilité des œuvres au pastel (généralement sur papier ou sur toile) qui requièrent l'imprégnation par un fixatif. Par contre, à la différence de toutes les autres substances colorantes, les couleurs du pastel ne changent pas. Une de ses autres propriétés est la facilité avec laquelle les couleurs se fondent les unes dans les autres, ce qui permet d'obtenir les tons et les dégradés les plus veloutés, les plus subtils, sans jamais perdre de luminosité. Enfin, les œuvres au pastel ont une bonne longévité : on peut encore voir des pastels de Nattier (XVIII^e siècle) en excellent état. Italien par l'origine de son nom, le pastel semble néanmoins une invention française. Léonard de Vinci, qui déclarait l'avoir appris du français Jean Pérréal (en 1499), l'a em-

ployé pour des rehauts dans le portrait d'Isabelle d'Este (Musée du Louvre). On le rencontre ensuite sporadiquement en Allemagne où Holbein le Jeune lui donna un lustre incomparable. C'est au XVIII^e siècle que le pastel connut son apogée avec l'italienne Rosalba Carriera qui en introduisit la mode à Paris, suivie bientôt par Quentin de la Tour, Perroneau et surtout Chardin, et enfin Nattier. Le pastel sera remis à l'honneur au XIX^e siècle par Manet, Fantin-Latour et Degas. Ce dernier s'en servit surtout à la fin de sa vie pour des œuvres achevées qui comptaient parmi les plus éblouissantes réalisations dans ce domaine. Les symbolistes Odilon Redon, Puvis de Chavannes, Gauguin, les Nabis, Vuillard, Roussel et les expressionnistes Munch et Kirchner, l'ont utilisé soit seul, soit associé à l'huile ou trempé dans l'eau. De nos jours, ce genre connaît un net regain de faveur chez les artistes dont les disciplines n'ont pourtant aucun point commun, qu'il s'agisse de Hartung, Byzantios ou Szafran qui en a fait son mode quasi exclusif d'expression.

En revanche, le pastel gras (pastel à l'huile) contient un liant à base d'huile de lin qui en fait un matériau pâteux et plus malléable facilitant le mélange de couleurs.

*. 55, cours Victor-Hugo. 47000 Agen.



« Création » 2001 - Pastel sec



Espace I - Pastel 80 %, encre 20 %



« Paysage
à la cruche gallo-romaine »
Pastel sec et un peu d'encre

MUSIQUE : Carlo GESUALDO (1566-1613)

Mireille PENOCHET



Carlo Gesualdo. Prononcez son nom et vous ressentirez la douceur des syllabes, la musique des voyelles. C'est normal, il vécut dans la musique. Elle fut sa passion et son art. Exact contemporain de Monteverdi, il a laissé une œuvre énigmatique, fascinant encore de nos jours mélomanes et musiciens. Il a inspiré des

poètes et des écrivains, et nourri la rumeur depuis quatre siècles. Sombre Carlo Gesualdo, enfermé dans ses secrets, plein de paradoxes : qui est-il vraiment ? D'abord, un musicien qui vit dans une époque où le langage musical connaît de profonds bouleversements. On voit naître la basse continue, l'opéra, la toccata, la sonata. Et les madrigaux de Gesualdo attestent d'une certaine modernité.

Mais n'oublions pas qu'il est prince. Né prince de Venosa, fier aristocrate de ce Sud Italien, dont Naples était l'une des plus grandes cités d'Occident. Ce qui veut dire qu'il n'avait nul besoin de composer pour vivre et qu'il pouvait être détaché de toute contrainte musicale. Pourtant, il apparaît moins novateur que les musiciens serviteurs des cours italiennes. Peut-être, parce que son rang et son titre l'enfermaient dans une nécessité de séduire et de plaire. Nous sommes donc en pleine Renaissance. Et si les œuvres de Gesualdo sont presque exclusivement des motets et des madrigaux ce n'est pas un hasard puisque ceux-ci représentaient alors un terrain d'expérimentation pour la plupart des musiciens.

Le madrigal, apparu au XIV^e siècle avait perdu de sa force au XV^e siècle pour reflourir en ce XVI^e siècle. On peut attribuer cela au goût et au développement d'un certain humanisme ainsi qu'à l'avènement de nouvelles figures littéraires. Après Dante et Pétrarque, voici qu'apparaissent les auteurs d'une nouvelle poésie dite « pour la musique ». Torquato Tasso, « prince des poètes », est un des leurs. Gesualdo, homme raffiné, au goût littéraire tout aussi affirmé que son goût musical est, depuis sa jeunesse l'ami de Tasso. Celui-ci écrit des vers pour sa musique sur les amours contrariés de certains personnages, puis d'autres, faisant référence aux images des toiles de peintres, dont Poussin. Inspirations galantes et pastorales. Puis soudain, dans les madrigaux, à partir du troisième livre, un autre ton s'installe plus véhément, aux connotations masochistes et morbides. Les « accidents » chromatiques de la musique altèrent la mélodie des voix, ce qui fera évoquer au musicologue Allemand Alfred Einstein la sensation de mal de mer ! Le musicographe François Joseph Fétis écrit en 1874 à propos du

compositeur : « C'est par le pathétique qu'il se distingue, et l'on ne peut nier qu'il soit en ce genre supérieur à ses contemporains ».

Que s'est-t-il donc passé ? Des événements ont-ils changé le cours de la vie de ce jeune homme insouciant et privilégié ? Petit retour en arrière : Quand naît Carlo le 8 mars 1566, il est le second fils de Fabrizio et Géronima, nièce du pape Pie IV, et dont le frère est cardinal. Il passe sa jeunesse à étudier et reçoit une éducation musicale, efficace, semble-t-il, puisqu'il compose un premier motet à l'âge de 19 ans. Il vit une jeunesse dorée dénuée de tout souci, dans un château au sommet d'une colline non loin de Naples. Mais tout bascule quand, en 1585 (il n'a pas vingt ans), son frère aîné Luigi meurt. Voilà donc le cadet obligé de se marier pour assurer la pérennité de la dynastie. Qu'à cela ne tienne. Une belle et jeune cousine germaine appartenant à une illustre famille Italienne est choisie. Déjà deux fois mariée, deux fois veuve et surtout deux fois mère : beau gage de fertilité pour la famille de Carlo. L'oncle cardinal obtient une dispense papale, indispensable pour ce genre d'union, cependant très courante, en ce temps de la Renaissance et même prisée car les titres et les dots demeuraient dans un cadre familial. Anatole France en 1895 décrira ces noces : « douze chars traînés par des chevaux recouverts d'écaillés, de plumes ou de fourrures, de manière à figurer dragons, lions, lynx, panthères, licornes, promenaient dans la ville des hommes et des femmes nus ». Tout va donc pour le mieux et Maria dans les premières années donne à Carlo l'héritier souhaité, Emmanuele.

Mais la vie des couples n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Maria, Donna Maria d'Avalos était belle : « elle avait une chevelure toute bouclée qui n'était pas moins splendide qu'une couronne d'or [...] Elle était si pâle, que ses lèvres paraissaient de corail et d'autant plus précieuses que sa peau était blanche. « Un vrai portrait de Botticelli. Et cette beauté croise un bel homme, issu lui aussi de la plus haute aristocratie napolitaine, Fabrizio Carafa, duc d'Andria. « Il pouvait être comparé à Adonis si l'on observait les traits de son visage, et à Mars si l'on admirait la robustesse de son corps ». Ni l'un, ni l'autre ne résistent à tant d'attraits. Et comme Carlo a, outre la passion de la musique, celle de la chasse, voilà nos deux amoureux qui, sans penser à la tragédie nous jouent Feydeau, profitent des absences du mari et roucoulent au domicile de la belle. Mais Carlo veille. Carlo est jaloux. La surveillance sera facile car l'amour se moque de la prudence. Et la passion encore davantage. Ainsi, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1590, ce fut simple d'enrôler trois serviteurs qui, munis de flambeaux, hallebardes, arquebuses, dagues et poignards, montèrent avec lui les escaliers jusqu'à la chambre de sa femme. Ni les cris de l'inquiète nourrice qui montait la garde, ni la fra-

gile porte n'arrêtaient les assaillants. « Je m'en vais pour fendre le duc D'Andria et cette putain de Donna Maria ». Il ressortit les mains couvertes de sang raconte un valet. On exposa les corps nus dans la rue, devant la porte : Le corps si blanc, la tendre chair de Maria. La légende dira qu'elle attendait un enfant de son amant. Cette nuit là, Carlo Gesualdo le musicien était devenu un assassin.

Une autre rumeur se rependra au cours des siècles. Doutant de sa paternité, il aurait dans des circonstances affreuses, tué le second enfant qu'il avait eu avec Donna Maria, après Emmanuele. Mais aucune preuve n'a été retrouvée. Après avoir quitté Naples très vite, Carlo se cache, reclus pendant deux ans dans son château de Gesualdo. Il a peur d'une vengeance, fortifie sa demeure, devient un homme sombre, mélancolique, dont la musique exprime ses états d'âme. Puis viendra Eléonore, sa deuxième épouse. Violent et cruel avec elle, il aura ouvertement plusieurs liaisons amoureuses. Les derniers livres de ses madrigaux ponctués de cris et de pleurs, sont d'une noirceur extrême. Son masochisme se développe jusqu'à faire penser qu'il ne mourra pas d'une crise d'asthme mais de sévices qu'il s'inflige.

Son crime jamais puni, (le vice-roi Espagnol avait reconnu son geste comme « une juste cause »), le transformera en homme écartelé, torturé, dont les tourments envahiront sa musique. Comment ne pas écouter celle-ci sans entendre les gémissements de Carlo Gesualdo que disent aussi les vers du Madrigal du cinquième livre :

*Ô douloureuse joie, ô suave douleur,
Par qui cette âme est triste et meurt heureuse !
Ô mes chers soupirs, mes martyrs agréables,
Ne me laissez pas privé de votre affliction,
Après qu'elle m'a si doucement fait mort et vivant ».*

Homme raffiné, génial musicien, Carlo Gesualdo Prince de Venosa, a mis dans son œuvre tous les paradoxes qu'un assassin emporte sans doute dans sa tombe.

Photo : www.classical.net

Bibliographie

- Anatole France, *Le puits de Sainte Claire*.
- Denis Morrier, *Carlo Gesualdo*.
- Jean Marc Turine, *Gesualdo*, roman.
- Michel Breitman, *Le témoin de poussière*, roman.

NOUVELLES

Dr Jacques POUYMAYOU

Anesthésie-Réanimation. Toulouse

■ Le tyran, le savant et la couronne

C'était bien après les noces de Cadmos et d'Harmonie, après que hommes et dieux se fussent séparés, les uns dans les nuées ou sous la terre et les autres, dessus. Les hommes, tout en continuant à honorer les dieux et à leur offrir des sacrifices, avaient imaginé des systèmes de gouvernement dont les dieux étaient exclus. L'un de ces modes de gouvernement s'appelait tyrannie, exercé par un seul homme qui ne rendait de compte à personne, pas même aux dieux, qui d'ailleurs ne s'en formalisaient guère. La place était bonne mais risquée car on pouvait aussi bien se retrouver renversé et mis à mort à la suite d'une conjuration qui mettait sur le trône, au nom de la liberté, un tyran plus sanguinaire encore. L'un d'entre eux avait, dit-on, fait construire un taureau en bronze creux dans lequel il faisait enfermer les condamnés qu'il faisait griller en chauffant le taureau. Les cris d'agonie du malheureux imitaient, dit-on toujours, les meuglements du taureau, ce qui distrayait beaucoup notre auto-

crate. Il y a une justice toutefois car le concepteur de cette machine en fut le premier utilisateur et son commanditaire fut lynché par la foule.

Notre tyran s'était fait confectionner une superbe couronne. Comme souvent chez ce genre de personnage, il avait la passion des objets précieux notamment de ceux qu'il pouvait exposer au grand jour affichant par là même sa supériorité sur ses sujets. Il en avait fourni l'or nécessaire et l'orfèvre avait réalisé un objet qui, s'il n'était peut être pas superbe, lui plaisait tellement qu'il ne s'en séparait que pour dormir, et encore avec regret. On ne sait si c'est un concurrent jaloux, un apprenti éconduit, un ouvrier mal payé ou tout simplement cette suspicion naturelle qu'ont les dictateurs à l'égard de tous ceux qui les entourent et qui leur permet de déjouer les complots réels ou imaginaires, assurant provisoirement leur survie au milieu de la haine et de l'envie qu'ils déclenchent autour d'eux, le fait est que le poison du doute commença à ronger les pensées du roi. « Et si l'orfèvre m'avait abusé ? S'il avait gardé de l'or par devers lui en le remplaçant par un métal plus vil ? S'il m'avait escroqué, abusant de ma crédulité ? Non ce n'est pas possible, il n'oserait pas, il sait ce qui l'attend en pareil cas (Cf. le taureau) ».

Hélas, le mal est fait, il chemine, il s'avance et ce qui, au début n'était qu'une simple question, presque un jeu, finit par devenir une obsession et ronger le malheureux tyran au point qu'il en perdrait presque le boire et le sommeil. Il y a cependant bien un moyen simple de savoir : il suffit de fondre la couronne et on verra bien si elle est d'or pur ou si elle a été altérée. Il est amusant de constater, au passage, que ce procédé aurait pu être utilisé par certains dirigeants pour augmenter la masse monétaire en trichant sur la valeur réelle du numéraire.

Trêve de digression, revenons à notre homme : s'il s'avérait que la couronne n'était pas truquée, elle serait par ce moyen définitivement perdue, car on n'avait pas encore inventé la production en série et les modèles étaient uniques. Comme notre tyran tenait beaucoup à sa couronne, il décida de ne pas la faire fondre. Connaissant les mœurs de l'époque, il aurait pu faire interroger l'orfèvre avec les méthodes en vigueur. Curieusement, il n'en fit rien. Peut-être un moment de faiblesse envers celui qui avait réalisé un si bel objet. Les tyrans ont des aspects parfois déroutants.

Il y avait dans la cité, un grand savant, mathématicien et ingénieur dont la renommée s'étendait à tout le monde civilisé d'alors, à tel point que de nombreux confrères et hommes célèbres venaient lui rendre visite. Il ne vivait que pour la science et ses chères études à tel point que cela devait lui valoir une fin tragique (n'anticipons pas...). Le tyran décida donc de faire appel à cet expert pour résoudre l'épineux problème posé par la possible tricherie de l'orfèvre : la couronne contenait-elle bien tout l'or qu'on avait donné pour sa fabrication ou s'était-il servi au passage ? Bien sûr, lors de la pesée sur la balance à plateaux, il n'y avait pas de différence significative qui eût permis de conclure. Voilà donc notre expert convoqué par son maître qui lui demande de faire la lumière sur cette affaire et de remettre au plus tôt son rapport. Il n'avait d'ailleurs pas lésiné sur les moyens de découvrir la vérité puisqu'il lui confia, en sus du poids d'or fourni à l'origine à l'orfèvre, sa chère couronne aux fins d'expertise, tant il était désireux de savoir. Las, en dépit de tout son savoir, notre savant n'arrivait pas à trouver un moyen permettant de conclure sans litige possible à la culpabilité ou à l'innocence de l'orfèvre et il sentait bien que, si la couronne regagnait la tête du tyran sans que le problème fût résolu, il risquait fort de perdre la sienne et pas seulement au sens métaphorique du terme.

Il s'accorda toutefois un peu de détente et, comme nous allons au café retrouver nos amis pour discuter après le travail, il s'en alla aux bains retrouver les siens et essayer d'oublier un moment ce problème. C'est là, subi-

tement comme souvent pour les traits de génie, que lui vint la solution. Il s'en retourna incontinent chez lui et s'en alla, la vérification accomplie, présenter au tyran le résultat de ses recherches (et rendre l'or et la couronne, pas de tentative inconsidérée de détournement de bien public). L'histoire ne dit pas si la couronne était trafiquée ou non et ce qu'il est advenu de l'orfèvre. On n'en connaît même pas le nom. L'histoire ne dit pas ce que le savant reçut en récompense, mais il en énonça une loi physique encore usitée aujourd'hui. En revanche, on sait qu'en trouvant la solution, il s'est écrié : « *Eureka* » !

■ C. Malaparte « une vie de héros »

Curzio Malaparte fait partie de ces auteurs hors normes dont la biographie relève plutôt de l'hagiographie tant le personnage et ses admirateurs se plaisent à mêler la vérité historique à la légende outrancière. Pour le plus grand plaisir des lecteurs et le plus grand désarroi des détracteurs. De l'allemand Edwin Suckert et de la lombarde Edda Perelli, Kurt Erich Suckert vient au monde le 9 juin 1898 (l'année de la synthèse de l'Aspirine) à Prato en Toscane. Et toute sa vie il se sentira toscan à tel point qu'il fera inscrire sur son mausolée « Quant à moi, je suis de Prato, il me suffit d'être de Prato, et si je n'y étais pas né, je voudrais n'être jamais venu au monde ».

Il fuit le lycée en 1914, franchit la frontière à Vintimille pour s'engager, en trichant sur son âge, dans l'armée française. Blessé une première fois en Argonne, il sera plus tard grièvement brûlé aux poumons. Il gardera pour la France une grande tendresse toute particulière qu'il exprimera lors de l'agression italienne de 1940 en publiant *Le soleil est aveugle*, cri d'incompréhension devant ce qu'il considérait comme une guerre fratricide dont le dernier chapitre, jamais publié, laisse au lecteur un sentiment de frustration semblable à celui de l'œuvre de Gogol, *Les âmes mortes*, et après guerre avec cette relation mélancolique de son retour décevant en France dans « Un étranger à Paris ».

Si nombre d'écrivains ont disserté sur la guerre sans forcément l'avoir vraiment vécue, Malaparte l'a faite avant d'en parler et il en a payé le prix puisque ses brûlures pulmonaires précipiteront sa fin. Après guerre (de 14-18), il délaisse rapidement une carrière diplomatique pour le métier de journaliste et d'auteur littéraire. Il se tourne en premier lieu vers la révolution bolchevique avec la publication interdite de « Viva Caporetto » et des « Saints maudits » et dont il laissera une biographie (« Le

Bonhomme Lénine ») et un témoignage romancé dans la publication posthume d'« Un bal au Kremlin ».

C'est en 1925 qu'il change son état civil pour s'ancrer dans une « toscanité militante » en choisissant l'identité de Curzio Malaparte. À Mussolini qui lui avait demandé pourquoi ce nom, il aurait répondu que celui qui avait choisi Bonaparte avait mal fini (une autre version veut qu'il ai dit que Bonaparte était déjà pris ; mais je préfère la première). Il laissera s'exprimer son amour pour la Toscane et l'Italie dans « Ces chers italiens » et « Ces sacrés Toscans », journaux de voyage à l'ancienne dans le pays et la province. Il adhère au parti fasciste, participe au coup de force de Mussolini en Toscane et devient l'un des théoriciens du mouvement avec « L'Italie contre l'Europe ». Il va rapidement s'attirer les foudres des dirigeants avec la publication de « Monsieur Caméléon » (1929) qui dénonce les dérives Mussoliniennes et de « Technique du coup d'état » (1931) où il traite Hitler de femme. Il est interdit de publication et exilé aux îles Lipari jusqu'en 1936. À sa sortie en 1937, il bénéficie de suffisamment de crédit pour se faire construire la « Villa Malaparte » sur le cap Massulo à Capri dont l'écrivain R. Guérin laissera la relation d'une visite en 1950 dans « Du côté de chez Malaparte ». C'est là que sera tourné « Le mépris » de J.L. Godard.

Au début de la seconde guerre mondiale, il est correspondant sur le front de l'est d'où il tirera deux livres, « La Volga coule en Europe » et l'une de ses deux œuvres majeures « Kaputt », témoignage réaliste et onirique du front de l'est avec le passage des chevaux du lac Ladoga (titre de l'œuvre d'un ancien ministre de la République française qui y dénonçait l'immobilisme français) où il décrit le spectacle merveilleux et terrifiant de milliers de têtes de chevaux pris au piège de la glace du lac : « Le lac était comme une immense plaque de marbre blanc sur laquelle étaient posées des centaines et des centaines de têtes de chevaux. [...] Dans les yeux dilatés, on voyait encore briller la terreur comme une flamme blanche ». Le phénomène de surfusion qui a emprisonné les chevaux dans la glace est sans doute le passage le plus connu mais il mérite d'être lu beaucoup plus que le succédané qu'en a tiré (en s'inspirant aussi de R. Merle) l'auteur des *Bienveillantes*, pâle ersatz de deux livres aussi remarquables.

Il va sans dire que ces ouvrages ont valu à son auteur les foudres de l'Axe et son assignation à résidence, l'obligeant à cacher les manuscrits chez des amis sûrs au travers toute l'Europe. Rompant avec le fascisme, il ne retourne en Italie qu'en 1943, y fait publier *Kaputt* et participe à la libération de son pays comme officier de

liaison avec les troupes américaines. Il tirera de cette expérience son second grand roman, *La Peau*, chronique réaliste et désabusée de la libération d'une Italie qui tente par tous les moyens de survivre. Le livre sera porté à l'écran (avec M. Mastroiani dans le rôle de Malaparte) avec bonheur et fera ressortir les scènes baroques comme le repas au cours duquel sont servis aux officiers américains les poissons exotiques de l'aquarium de Naples (dont une sirène...) ou encore la découverte dans un méchoui offert par le corps expéditionnaire français, de la main sectionnée et disparue d'un malheureux gommier dont l'auteur rendra les os anatomiquement ordonnés après en avoir consommé, pour honorer ses hôtes, les parties comestibles.

Un autre roman, publié à titre posthume en 2009, naîtra de cette période. Cru, mélancolique et désabusé, « Le compagnon de voyage » narre les tribulations d'un soldat italien ramenant le corps de son officier, tué lors du débarquement allié dans le sud de la botte, jusqu'au domicile de sa famille qui n'en a cure, au travers d'un pays en proie à l'anarchie

L'après guerre verra Malaparte se tourner sans grand succès, vers, le théâtre (Du côté de chez Proust et Das Kapital) et présenter son unique film, « Le Christ interdit » au festival de Cannes de 1951. De cette période demeure le témoignage de son ami Orfeo Tamburi dans un ouvrage en forme de journal, « Malaparte à contre jour » où l'auteur le présente sous des traits pas toujours à son avantage. Il trouve le temps de voyager une dernière fois en 1956 en Union Soviétique et en Chine Maoïste dont il tirera « En Russie et en Chine », chronique hagiographique des régimes communistes au pouvoir à Moscou et à Pékin. C'est là qu'on diagnostiquera le cancer du poumon qui l'emportera quelques mois plus tard. Provocation ultime ou geste d'un homme désabusé, il adhèrera, sur son lit d'hôpital, au parti communiste en même temps qu'il se convertira au catholicisme et lèguera sa maison de Capri à la république populaire de Chine !

Il meurt à Rome le 19 juillet 1957 et son corps repose, depuis 1961, dans un sarcophage de pierre blanche sur les hauteurs de Figline di Prato, près de sa ville natale. Sur un des murs est écrite, selon sa volonté, la phrase : « Je voudrais avoir ma tombe là haut, au sommet du Spazzavento pour, de temps en temps, lever la tête et cracher dans le courant froid de la Tramontane ».

En 1962, est publié *L'anglais au paradis*, œuvre dont je me plais à penser qu'Oscar Wilde n'en aurait renié ni le style, ni l'humour. Après tout, Malaparte lui aussi a vécu comme un Dandy. Et il vaut la peine de redécouvrir l'œuvre du plus British des écrivains Toscans.

■ Chopin et la maladie des passions tristes

Pr Paul LEOPHONTE

Pr Honoraire des Universités

Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine



Frédéric Chopin

Photographie de Frédéric Chopin, prise en 1848,
chez les Frères Bisson, un an avant la mort du musicien

Stendhal qui venait d'assister aux obsèques de Haydn à Vienne en 1809 notait dans ses carnets : « Pourquoi tous les français illustres dans les belles-lettres proprement dites, La Fontaine, Corneille, Molière, Racine, Bossuet, se donnèrent-ils rendez-vous vers 1660 ? Pourquoi tous les grands peintres parurent-ils vers 1510 ? Pourquoi, depuis ces époques fortunées, la nature a-t-elle été si avare?... La musique aura-t-elle le même sort ? » Quelques années plus tard, tandis qu'il écrivait une vie de Rossini, il aurait pu, reprenant ses notes, répondre à sa question et poursuivre sa démonstration en proposant une date qu'illustra toute une génération – « la génération de 1810 » – année de naissance de Chopin et de

Schumann, entre celle de Mendelssohn (1809) et de Liszt (1811) ; année où Berlioz était enfant, Schubert adolescent et Beethoven au sommet de son art, tandis que Weber livrait ses compositions romantiques à deux décennies seulement de la disparition de son cousin par alliance, Mozart.

La célébration du bicentenaire de la naissance de Chopin nous replonge dans cette époque faste où, sur une courte période, une pléiade de génies de la musique se sont comme donné rendez-vous. Chopin est peut-être parmi ses contemporains, autant par sa légende que par sa vie et son œuvre, le plus emblématique d'un temps qui, après les heures tourmentées de la Révolution et de l'Empire, a été marqué par le désenchantement, l'ennui, la tristesse de l'âme. Au tout début du romantisme français ces sentiments s'expriment par la voix de René sous la plume de Chateaubriand : ... *l'ennui que j'ai traîné toute ma vie, cette tristesse qui a fait mon tourment et ma félicité*. Lui répondent en écho la mélancolie d'Adolphe, *distract, inattentif, ennuyé...* les plaintes de Marceline Desbordes-Valmore : ... *je suis triste et je voudrais m'éteindre...* ou la neurasthénie de Lamartine évoquant *ces projets vagues, cette tristesse, cette paresse, cette vie au milieu de la mort*.

Dans une lettre à son ami Titus, Chopin âgé de 21 ans confie : ... *au fond de moi-même quelque chose d'indéfinissable me tourmente : des pressentiments, des inquiétudes, des cauchemars... Je me sens tantôt indifférent à toutes choses, tantôt en proie à une nostalgie angoissée. J'ai le désir de vivre aussi bien que le désir de mourir et j'éprouve parfois une sorte d'engourdissement total qui, au reste, n'est pas sans douceur, mais qui me rend absent de tout. Et soudain, des souvenirs précis me réveillent et me torturent : rancœur, amertume, un affreux mélange de sentiments malsains qui me ronge et m'épuise...* Quelle peinture plus exacte de ces *passions tristes* dont l'un des plus grands médecins du temps professe qu'elles font le lit de la phtisie – mal du siècle avec la syphilis.

Dans le temps où Chopin compose à 7 ans sa première œuvre (la *polonaise en sol mineur*) et donne son premier concert, acclamé comme un prodige à l'égal de Mozart par la haute société varsoivienne, Laennec, professeur de clinique et médecin à l'hôpital Necker, rédige le *Traité de l'auscultation médiate et des maladies du poumon et du cœur*. Publié en 1819, réédité

avec de nombreux ajouts en 1826, il apporte, entre autres contributions, un éclairage scientifique sur les caractères cliniques et les lésions anatomiques de la phtisie. S'interrogeant sur la cause de la maladie, il se risque à des développements plus hasardeux : *Parmi les causes occasionnelles de la phtisie pulmonaire, écrit-il, je n'en connais pas de plus certaines que les passions tristes, surtout quand elles sont profondes et de longue durée [...] C'est peut-être à cette raison seule qu'il faut attribuer la fréquence plus grande de la phtisie pulmonaire dans les grandes villes : les hommes y ayant des rapports plus nombreux entre eux, y ont par cela même des causes de chagrins plus fréquentes et plus profondes ; les mauvaises mœurs et la mauvaise conduite en tout genre y étant plus communes, sont souvent la cause de regrets amers qu'aucune consolation et que le temps même ne peuvent adoucir...*

La passion, Chopin l'éprouva pour la musique dès le plus jeune âge, au sein d'une famille heureuse et unie où chacun des quatre enfants rivalisait de talent et de créativité. À peine tient-il sur ses jambes il se blottit sous le clavicorde familial pour écouter sa mère jouer et chanter. Dès l'âge de trois ans il s'installe au clavier et prend avec sa sœur aînée ses premières leçons. La passion du piano ne le quittera plus. Passion certes, mais passion triste ? La tristesse entre dans sa vie à l'adolescence avec la mort de sa plus jeune sœur, puis avec l'exil et la tragédie de la Pologne écartelée et occupée par les Russes, l'amour blessé, la maladie ; sans effacer ce qui demeure en lui de l'enfant épanoui et joyeux, de l'adolescent qui aimait à faire le pitre, très bon imitateur et comédien amateur, jamais le dernier dans les noces villageoises à danser le mazur (source d'inspiration de ses compositions futures) ; bref aux antipodes du portrait convenu du neurasthénique solitaire et souffreteux dans lequel la légende l'a enfermé. Ses lettres témoignent d'une verve, d'un humour, d'un sens de l'autodérision, intacts jusqu'à la fin de sa vie.

Enfant frêle et de santé fragile il était d'une constitution qu'on considérait depuis les Anciens (Hippocrate et Apulée en particulier) comme prédisposant à la phtisie : blancheur éclatante de la peau, rougeur vive des pommettes, étroitesse de la poitrine, saillie des omoplates, gracilité des membres... Une apparence qui sera bien souvent reprise dans l'imaginaire romantique et qu'accréditeront, en y associant le poids de l'hérédité, les meilleurs phtisiologues du temps.

L'endémie tuberculeuse était telle à cette époque qu'un enfant était tôt contaminé par le bacille que découvrira

Koch en 1882, seul vrai responsable de la maladie. Le premier contact infectant (la primo-infection) était dans bien des cas inapparent de sorte qu'il est hasardeux de situer cet épisode, certainement précoce, dans l'enfance ou l'adolescence de Chopin.

À l'âge de 14 ans on l'envoie à la campagne pour « engraisser son maigre ventre » l'astreignant à boire plusieurs tasses par jour d'une tisane de glands ; un traitement qu'on préconisait contre le rachitisme qui, supposait-on, favorisait la phtisie. À l'âge de 16 ans (en février 1826) il est soigné pour « une affection catarrhale ». *On m'a mis des sangsues sur la gorge, écrit-il à l'un de ses amis, parce que mes ganglions sont enflés.* Aux vacances suivantes il part en cure en Silésie avec sa petite sœur Emilia. Il ne prend pas de poids, souffre « d'engorgement des voies respiratoires ». Dans les mois qui suivent, la tuberculose fauche autour de lui et en avril 1827 sa sœur Emilia est emportée à 15 ans par une forme foudroyante (phtisie galopante, disait-on alors).

Maigre, les voies respiratoires fragiles, porteur sans doute de « bacilles dormants » Chopin adolescent n'en est pas moins, pour autant que les moyens de l'époque permettent de l'affirmer, indemne de la maladie tuberculeuse proprement dite. Il est ardent, amoureux de la vie et d'une grande créativité. Il compose la *sonate en ut mineur opus 4* en hommage à Bach et les fameuses variations sur *Là ci darem la mano* en hommage à Mozart. Elles lui valent une gloire européenne et l'admiration des musiciens de son temps, témoin le fameux *Chapeau bas, Messieurs, un génie !* de Schumann. Epris d'une élève de la classe de chant au Conservatoire, Konstancja Gladkowska, charmante soprano, elle lui inspire deux valses et surtout le fameux *adagio du concerto en fa mineur* – « d'une idéale perfection » dira Liszt. Il a 19 ans, compose au cours des mois qui suivent le *concerto en mi mineur*. En deux décennies il va créer une œuvre quasi exclusivement consacrée au piano, *dans une langue si tendre, si fraternelle et si profonde*, écrit le philosophe et musicologue Vladimir Jankélévitch, *que chacun se sent personnellement concerné.*

C'est avec la réputation d'un « Paganini du piano » et le ruban de l'aimée sur le cœur qu'après un premier voyage lui ayant ouvert les portes des salons de l'aristocratie de Vienne et Prague, il quitte la Pologne – définitivement, il l'ignore alors. Moins d'un mois après son départ, le 29 novembre 1830 éclate l'insurrection de Varsovie, écrasée par l'armée russe. Chopin envisage de rejoindre les insurgés mais son ami Titus l'en

dissuade et le convainc de choisir l'art ; de faire entendre par sa musique, depuis l'exil, la voix de son pays opprimé. *La polonaise en sol bémol majeur* inaugure la longue suite des œuvres empreintes de la nostalgie de la Pologne qu'il a quittée. Le remords et la mélancolie qui l'étreignent ne le quitteront plus ; alternant avec des épisodes d'exubérance où l'enfant gai et fantasque, l'adolescent amoureux et jaloux ne laisseront d'être présents en lui.

Chopin à Paris va rapidement devenir un musicien choyé des salons de l'aristocratie, un concertiste rare et apprécié, l'ami des plus grands musiciens de son temps (en particulier Liszt et Mendelssohn), et un pédagogue remarquable. Il sera tel un dandy de Balzac un jeune homme à la mode, au physique de sylphe romantique, élégant et policé, affable et indifférent, fin et discret, évoluant dans la mouvance du mouvement romantique triomphant après la bataille d'Hernani, mais en marge de celui-ci. *Chopin n'a rien, au fond, d'un romantique*, écrit l'un de ses grands interprètes, Samson François. *Sa pudeur, sa simplicité et son goût du fini l'éloignent de tout extrémisme.*

La jeune soprano aimée s'est mariée en Pologne, sans qu'il paraisse en être beaucoup affecté. Il ne va pas tarder à vivre un grand amour platonique avec une amie d'enfance retrouvée, Maria Wodzinska. Quoique frère il demeure en apparente bonne santé et mène une vie trépidante et créative. Les compositions se succèdent : *nocturnes* adaptés à l'intimité des salons, *valse* qu'on ne danse pas, *polonaises*, *mazurkas* et *ballades* attachées au souvenir de la patrie, *études* sur le modèle du *Clavier bien tempéré* de Bach.

L'hiver 1837 Chopin est victime, comme la moitié des parisiens, d'une grippe épidémique ; il ne se rétablit pas vite, demeure fatigué, en proie à une toux incessante. La maladie tuberculeuse s'est-elle déclarée à ce moment-là, les « bacilles dormants » de la primo-infection ravivés par la grippe ?

Les rumeurs sur sa santé, sa réputation de frivolité et son impécuniosité relative, concourent par décision du père de Maria Wodzinska à une rupture feutrée. Chopin en est profondément déprimé. Toute sa vie il gardera le paquet de lettres de la jeune fille noué d'une faveur avec ces mots : *mon malheur*. La composition de la célèbre *Marche funèbre* intégrée plus tard à la *sonate en si bémol mineur* est contemporaine de cette période douloureuse.

Son ami Custine lui écrit : *Vous êtes malade ; vous pourriez surtout le devenir bien plus sérieusement. Vous êtes*

sur la limite des chagrins de l'âme et des maux du corps ; quand les peines du cœur se transforment en maladies, nous sommes perdus...

La « maladie des passions tristes » avait quitté le cénacle des médecins. Balzac évoque à maintes reprises à propos de certains personnages de *La comédie humaine* « une de ces maladies inexplicables dont le siège est dans l'âme ». On pouvait lire dans *l'Encyclopédie méthodique* parue en 1824 : *Des causes en apparence assez légères déterminent momentanément un état de maigre ou de dépérissement porté assez loin pour être confondu avec la phtisie : l'amour malheureux, une espérance déçue, un sentiment d'inquiétude, ont occasionné, dans quelques circonstances, un état de consommation qui aurait pu devenir dangereux sous l'influence des causes qui l'avaient fait naître.*

On distinguait en fait plusieurs formes de phtisies. Deux en particulier. La phtisie nerveuse, non localisée, source de consommation et de fièvre hectique (c'est-à-dire oscillante, s'accompagnant de marasme général) d'évolution mortelle, mais susceptible aussi de guérir avec la guérison du mal de l'âme. D'autre part la phtisie pulmonaire (*la pulmonie*) individualisant « le poitrinaire » intriquant aux signes de consommation des symptômes d'atteinte respiratoire : toux quinteuse, crachements de sang, essoufflement.

Eprouvé par la rupture avec Maria, Chopin rencontre George Sand. Elle jette son dévolu sur lui plus qu'il ne tombe amoureux d'elle. *Qu'elle est antipathique, cette Sand ! Et est-ce bien une femme ? J'arrive à en douter*, confie-t-il après la première rencontre. Elle a 34 ans, un fils, une fille et un passé amoureux tumultueux. Il en a 28 et souffre de mélancolie. Les amants accompagnés des deux enfants de George fuient le qu'en dira-t-on à Majorque jugeant que l'isolement et le climat doux et ensoleillé pourraient être bénéfiques au travail et à la santé. Le séjour est un fiasco. Peu après leur installation, Chopin contracte une « bronchite aiguë » qui ne guérit pas. Le diagnostic de phtisie est évoqué. Il n'en perd pas pour autant son sens de l'humour, comme l'atteste cet extrait de lettre à un ami : *Trois médecins – les plus célèbres de l'île : le premier a flairé ce que j'avais craché, le second a frappé pour savoir d'où je crachais, le troisième a palpé et écouté comme je crachais. Le premier a dit que j'allais crever, le second que j'étais en train de crever, le troisième que j'étais déjà crevé.*

La famille est expulsée de la maison proche de Palma louée à l'arrivée sur l'île. *De ce moment*, écrit George Sand, *nous devînmes un objet d'horreur et d'épouvante*

pour la population. Nous fûmes atteints et convaincus de phtisie pulmonaire, ce qui équivaut à la peste dans les préjugés contagionnistes de la médecine espagnole. La famille trouve refuge à la chartreuse de Valldemosa, à quelques kilomètres de Palma. Chopin, malade, va y composer, la plus large part des *Préludes*.

Il faut ici faire une courte digression pour expliquer les raisons de l'ostracisme dont le couple est frappé. Alors qu'on considérait la phtisie comme non contagieuse en France et dans l'Europe septentrionale, les esprits avaient été durablement marqués dans les pays du sud (Espagne et Italie en particulier) par les observations d'un italien de Vérone, Fracastoro qui, au XVI^e siècle, avait eu la prémonition de la contagiosité de la phtisie, aussi bien directe (la confirmation en sera apportée dans la seconde moitié du XIX^e siècle en France par Villemain) qu'indirecte (en quoi il se trompait) par l'intermédiaire des vêtements ou des objets qui avaient été en contact avec le phtisique. Des lois contraignantes avaient été promulguées. Ainsi la mésaventure de Majorque se reproduira-t-elle à Barcelone où le couple fera étape lors du voyage de retour. *Au moment que nous quittions l'auberge de Barcelone*, témoigne George Sand, *l'hôte voulait nous faire payer le lit où Chopin avait couché sous prétexte qu'il était infecté et que la police lui ordonnait de le brûler*. Pareille mésaventure est contée par Chateaubriand après la mort de Pauline de Beaumont, sa maîtresse, morte à Rome de phtisie.

Que Chopin soit désormais atteint d'une tuberculose pulmonaire ne fait pas de doute ; bien qu'après le retour en France le diagnostic ait été contesté par plusieurs médecins (rassurants par ignorance ou par sollicitude ?) George Sand écrit après leur installation dans sa gentil-homme berrichonne, à Nohant : *Chopin est toujours tantôt mieux, tantôt moins bien, jamais mal ni bien précisément. Je crois bien que le pauvre enfant est destiné à une petite langueur perpétuelle. Son moral heureusement n'en est point altéré. Il est gai dès qu'il se sent un peu de force, et quand il est mélancolique, il se rejette sur son piano et compose de belles pages*. C'est dans ce contexte qu'il compose la *sonate en si bémol mineur* intégrant dans le troisième mouvement la fameuse marche funèbre.

L'existence de Chopin va se partager désormais, durant neuf années, entre Paris – où il donne des leçons à des élèves choisis et fréquente les salons de l'aristocratie et de la société polonaise en exil – et Nohant où il vit des heures heureuses, d'intense création, et cultive l'amitié (avec Delacroix en particulier) George Sand se trans-

forme en mère poule – en mère « pélicane », diront certains, condamnant l'amant à une abstinence qu'il apprécie peu... *Il se plaint à moi de ce que je l'ai tué par privation, tandis que j'avais la certitude de le tuer si j'agissais autrement*, écrira-t-elle après leur rupture.

Sur un fond de fatigue et de toux, entrecoupé d'épisodes paroxystiques infectieux et de crachements de sang, l'essoufflement réduit peu à peu – lentement, inexorablement – le périmètre de marche de Chopin. Les symptômes et le long étalement dans le temps évoquent, en contraste avec les formes aiguës ou subaiguës de la maladie, la tuberculose fibreuse chronique, caractérisée par une cachexie progressive, l'insuffisance respiratoire et cardiaque, les hémoptysies récidivantes ; la mort survenant après une ou deux décennies d'évolution. Une dizaine d'années dans son cas, les périodes d'accalmies entrecoupées d'exacerbations et de crises d'asthme.

Les séjours à Nohant, paisibles, reposants, agissent comme un équivalent de cure sanatoriale avant la lettre. Chopin est traité par des tisanes, potions, vésicatoires et émétiques, un régime, des frictions et des massages... Un mauvais souvenir des saignées ayant sans doute précipité la fin de sa petite sœur les lui fera refuser, ce qui contribuera certainement à sa relative longévité. Il leur substituera l'homéopathie. Ses amis le voient décliner, les poussées de la maladie d'année en année plus graves et plus durables. Les épisodes dépressifs liés à son état de santé et à la mort de son père en 1844 alternent avec des moments *d'un bonheur à perdre la tête* écrit-il au décours d'un séjour à Paris de sa sœur Ludwicka après le deuil familial.

Dans l'intervalle de ses retours à la vie il compose les chefs d'œuvres de la maturité : mazurkas, polonaises, nocturnes, ballades, valse et scherzos, fantaisie et barcarolle, dont il n'est pas dans le propos de cette chronique de faire la recension.

L'année 1847 est décisive. Année de détresse affective marquée par la rupture avec George Sand, année des dernières œuvres publiées et d'aggravation de son mal. Son valet doit désormais le porter pour gravir un escalier. *Malgré cela, quand on l'invitait à se mettre au piano, il ne refusait jamais et même il jouait très fermement et avec énergie. En l'écoutant, on ne s'apercevait pas que c'était un homme épuisé physiquement qui jouait*, note un proche. À bout de souffle, il se produit pour la dernière fois à Pleyel en 1848 devant un public fervent ; il continue de donner des leçons pour gagner sa vie et rencontre une admiratrice, écossaise fortunée, Jane Stirling qui l'invite au Royaume-Uni. Un séjour

éprouvant de plusieurs mois, ses dernières forces l'abandonnant tandis qu'il joue de salon en salon, comme gravissant un chemin de croix. *Je ne peux ni respirer un peu ni travailler*, écrit-il. *Je me sens seul, seul, seul, bien qu'entouré*. Au même il confie : *Mais qu'est devenu mon art ? Et mon cœur, où l'ai-je gaspillé ? C'est à peine si je me rappelle comment on chante au pays. Ce monde s'évanouit devant moi, j'oublie, je n'ai plus de forces*.

De retour en France il est exténué et oppressé au moindre effort. La fibrose des poumons a retenti sur le cœur. Il a des oedèmes et une diarrhée chronique qui épuise ses dernières forces, témoignant très probablement d'une diffusion intestinale de la tuberculose. Il tousse par quintes épuisantes, à bout de souffle et crachant le sang. Cruveilhier, titulaire de la chaire d'anatomo-pathologie à la Faculté de Paris l'examine et lui prescrit une potion au lichen, un des traitements empiriques de la phtisie. Ses jours sont comptés. À la date du 14 octobre il trace au crayon une croix sur le carnet où il prenait des notes sur ses élèves, avant de le refermer définitivement. Il aurait dit à un proche : *maintenant j'entre en agonie*. Il demeure lucide presque jusqu'à la fin, sa sœur aînée Ludvicka près de lui. Il a la joie d'entendre, chanté à son chevet par son amie la comtesse Potocka, le *Largo en si mineur* du *Te Deum* de *Dettingen* de Haendel. Un médecin s'appliquant à le reconforter avec quelque mensonge d'usage, il le prie : *Dieu accorde une rare faveur quand il révèle à un être le moment où sa mort approche ; Il me fait cette grâce, ne me troublez pas*. Il meurt à Paris le 17 octobre 1849, place Vendôme, dans l'appartement que ses amis lui ont aménagé à son retour d'Angleterre.

Ses obsèques furent célébrées à La Madeleine. L'orchestre du Conservatoire joua sa marche funèbre orchestrée pour la circonstance, puis le Requiem de Mozart. À la fin de l'office un chœur d'hommes chanta en grégorien le *De profundis*. Chopin fut enterré au père Lachaise, un peu de la terre de Pologne sur son cercueil ; son cœur fut acheminé à Varsovie où il est toujours, dans la nef de l'église Sainte-Croix.

Le diagnostic de tuberculose a été remis en question a posteriori. On se souvient que certains médecins jusque tard dans l'évolution de la maladie considéraient que Chopin n'était pas poitrinaire. Il voulut bien les croire ou faire semblant. Il y a quelques années l'éventualité d'une mucoviscidose a été avancée.

Cruveilhier en prélevant le cœur avait fait une autopsie partielle du musicien. Le compte-rendu en a dis-

paru, mais une lettre adressée par une de ses amies à George Sand en révèle les conclusions : (*Chopin*) *a bien succombé, comme le disait Cruveilhier, à une maladie de poitrine. Les deux poumons étaient rongés. Et il a vécu trente ans avec cette maladie!* Aucun doute diagnostique n'est plus possible aujourd'hui sur la foi d'un document retrouvé récemment, un brouillon de Cruveilhier datant de 1851 où il fait état d'une *prolifération de tubercules jusque dans le péricarde*.

Nulle relation, c'est une évidence aujourd'hui, entre les passions tristes et la tuberculose. Y eut-il une relation indirecte entre le cortège de langueur, de fièvre et de toux et la genèse de l'œuvre ? Plus qu'une source d'inspiration, la phtisie fut assurément un handicap à la créativité du compositeur, l'entravant tout à fait pour finir. Qu'elle ait concouru à « la tristesse de l'âme » qu'il éprouvait par intermittence et transmettait à son médium c'est probable ; mais son inspiration procédait bien plus des souvenirs du temps heureux de l'enfance, de l'attachement et du détachement des êtres, de la nostalgie douloureuse de l'exil loin des siens et d'une patrie en souffrance. Ce n'est pas assez dire. Elle procédait de cette zone mystérieuse dans l'intimité de l'être où ailleurs que dans les mots, les impressions, les sentiments, s'exprime le génie. Avec Chopin, a dit Schumann, *l'âme de la musique a passé sur le monde* – une musique imprégnée de classicisme (il se reconnaissait trois maîtres : Bach, Mozart et Haendel) et cependant profondément novatrice (influençant plus tard Wagner, Debussy, Ravel ou Scriabine...).

Au-delà des exégèses, seuls comptent aujourd'hui l'œuvre et le dialogue singulier que chacun entretient avec elle, entendu et fortifié par son intercession pour traverser les ombres de la vie.

La célébration du bicentenaire de la naissance de Chopin a donné lieu à de nombreuses publications ou rééditions d'ouvrages. L'essentiel des informations biographiques de cette chronique a été puisé dans l'imposant volume publié à l'Harmattan « Chopin, l'enchanteur autoritaire » de Marie-Paule Rambeau, comportant une importante bibliographie. D'une agréable lecture aussi, en plus succinct, « Chopin » par Pascale Fautrier en Folio biographies, et par Michel Pazdro dans la collection Découvertes Gallimard. La correspondance de Chopin est disponible en trois tomes aux éditions Richard Masse.

■ L'étrange docteur Maï

Dr Claude CORMAN

Cardiologue – St Gaudens

Dans le paragraphe 14 du chapitre 4 du « Régime de la santé » écrit en 1198 à Fostat par Maïmonide, on lit cette remarque étonnante :

« *Les habitudes sont une chose importante dans la conservation de la santé. Il n'est pas bon que l'on change ses habitudes de santé en une seule fois, ni dans l'alimentation, la boisson, la sexualité, le bain, ni dans l'exercice, mais au contraire, il faut continuer avec ses habitudes dans tous ces domaines. Même si ces habitudes dévient des méthodes de la médecine, on ne les abandonnera pas, sinon d'une manière extrêmement progressive et sur une vaste période afin que le changement ne soit pas trop néfaste. On ne fera pas changer à l'homme ses habitudes en une seule fois, car on le rendra alors beaucoup plus malade qu'il ne l'était. Réellement, les malades ne doivent pas changer leurs habitudes dans les périodes de maladie, même s'ils les troquent contre quelque chose de meilleur.* »

N'est-ce pas là, la dernière des recommandations que ferait un médecin moderne à ses patients ? Imagine-t-on un docteur Maï dire à son patient, Mr Monides : – Et surtout, tant que vous êtes malade, affaibli, invalide, ne prenez pas de résolution intempestive, ne tournez pas le dos à vos habitudes de vie. Vous avez le temps de changer. Ce n'est pas l'heure, maintenant ! »

Mr Monides qui vient de faire un infarctus du myocarde savoure le répit que lui a accordé le Dr Maï en fumant une cigarette dans le vestibule d'entrée du service de cardiologie. Il se repasse en boucle l'argument fulgurant de l'auteur du Guide des Egarés : « les malades ne doivent pas changer leurs habitudes dans les périodes de maladie, même s'ils les troquent contre quelque chose de meilleur ! » Mr Monides comprend mal la philosophie du Dr Maï, mais il se satisfait volontiers de ses conclusions. Que ce ne soit pas au décours d'un accident coronarien que la réforme radicale et immédiate des habitudes de vie dût être prêchée et obtenue, maintient le malade dans une irrésolution certes troublante mais salutairement étrangère à la logique de la faute et du démerite.

Le médecin contemporain regarde la scène, incrédule. Nourri au lait de l'épistémologie moderne, il pense la chose suivante comme un postulat indiscutable : quelle qu'ait pu être en son temps la sagacité intellectuelle du

Rambam¹⁴², sa contribution à la pensée médicale est de faible poids en regard de ses œuvres philosophiques ou théologiques qui n'ont pas eu à souffrir, du moins pas de la même manière, les démentis et les réfutations de la science.

La médecine d'aujourd'hui est fondée sur des preuves, une *evidence-based medicine*, articulée autour de connaissances anatomiques, physiologiques et biologiques avérées, quand la vision médiévale du corps humain est farcie d'humeurs, de biles, de vapeurs et de possessions démoniaques.

Qui plus est, les conseils médicaux de Maïmonide sur le danger de l'abandon des habitudes de vie semblent offenser la pensée clinique actuelle, radicalement assujettie à l'idée de norme et de déviance (dans le poids, la pression artérielle, le sexe, le sport, etc). N'est-ce pas la transgression de règles de vie prétendument, statistiquement conformes à la santé qui ouvre la porte à la maladie ? D'une certaine manière, les « mauvaises » habitudes de vie d'un individu sont considérées par les médecins comme « délinquantes » et doivent être sur le champ réformées ou découragées. Avec les formes et le tact de circonstance, on admonestera l'indolent, on vitupérera l'obèse, on grondera l'alcoolique et on culpabilisera le fumeur...¹⁴³ Sans trop se soucier de la personnalité « globale » du malade, ou faute de temps pour en faire le tour, on ramènera tous les problèmes de fond à l'étiage de règles de vie continentes et prudentes. Et plus que tout, on s'empressera de changer brutalement les coutumes de vie néfastes. On prendra pour une victoire le sevrage tabagique chez un athéromateux, fût-ce au prix d'une prise de poids de quinze kilos et de l'apparition secondaire d'un diabète « gras ».

Contrairement à l'avertissement de Maïmonide, réformer immédiatement les habitudes de vie, à l'occasion d'une maladie jugée propice et révélatrice, semble bien la conduite médicale la plus raisonnable et partagée de la profession.

Dans un autre chapitre de ses œuvres médicales, Maïmonide nous livre une réflexion tout aussi déconcertante sur le « juste milieu » qui est, je crois, à l'opposé de cette invitation molle, craintive et atone à se tenir toujours

142. Acronyme de Maïmonide.

143. Un des effets collatéraux d'une telle médecine axée sur le respect des limites est de lier les échecs thérapeutiques à l'immaturité ou à la déraison du malade. Le malade devient co-responsable de sa santé, un collaborateur du médecin et non son « otage », alors qu'aux temps médiévaux, le traitement des princes, quelles que soient la complexion du malade et la curabilité du mal, mettait souvent les médecins en réel danger.

dans la demi-mesure, dans la tempérance médiocre, loin de tous les excès et passions du corps ou de l'âme.

Le juste milieu y figure comme une succession dynamique de contraires, d'oppositions, une sorte de mouvement existentiel alternatif. Ainsi celui qui a trop longtemps succombé aux délices d'une alimentation trop riche s'efforcera, pour un temps équivalent, de suivre une diète pondérée, l'homme qui a bu des vins ou de l'alcool sans limites se verra contraint à boire « symétriquement » de l'eau en abondance. Ces suites de contraires finissent par établir une cartographie du juste milieu et rendent compte de l'existence comme d'un spectre d'attitudes variées et incompatibles que seules, la maîtrise temporelle et l'alternance nécessaire ordonnent et harmonisent.

À première vue, ces deux passages de l'œuvre de Maïmonide sont contradictoires. D'un côté, Maïmonide prêche au malade la continuité de ses habitudes de vie, devrait-il renoncer à des mesures, une diète ou un régime plus conformes aux souhaits et aux méthodes de la médecine. De l'autre, il invite les hommes (pas uniquement les malades) à rechercher les vertus du juste milieu grâce à un mouvement de va-et-vient entre deux polarités, deux extrêmes qu'ils ont plus ou moins durablement fréquentés.

À y regarder de plus près, la contradiction, toutefois, s'affaiblit :

– Quand aucune maladie ne t'affecte en profondeur (c'est le cas d'un rhume, d'une brève allergie, d'un eczéma ou d'un ongle incarné) tu peux sans gêne ni dommages t'essayer à une succession d'habitudes de vie opposées. Pour peu que tu aies le courage et la volonté de ne pas t'égarer trop longtemps dans une consommation illimitée de viandes, de vins, de sexe (ce que l'on appelle de nos jours les conduites addictives) et que tu expérimentes une période équivalente de réserve, de tempérance, de régime « sec », tu parviendras aisément à trouver le juste milieu.

Sans pratiquer l'alternance et en ignorant le rythme et la diversité de la vie, tu auras de grandes chances de basculer dans l'alcoolisme, la dépendance aux drogues, l'obésité, la maniaquerie sexuelle ou à l'opposé, dans l'ascèse triste, l'abstinence, la chasteté et la frustration. Cessons une bonne fois pour toutes de tenir l'ivresse occasionnelle pour de l'alcoolisme chronique ou la fumée de quelques cigarettes quotidiennes pour un tabagisme irresponsable ! Ce serait là, à n'en point douter et transposé à notre temps, l'avis d'un médecin maïmonidien. Mais les maniaques de la normalité dont l'un des rares

plaisirs (comme l'avait noté Bertrand Russell) est de prohiber tout ce qu'ils n'aiment pas ou craignent pour eux-mêmes au plus grand nombre, tiendraient assurément ce médecin néo-maïmonidien pour un illuminé, jouant avec les démons et flirtant avec les limites !

– Quand maintenant la maladie est là, bien là, que tu n'as plus le choix de l'esquive, que tu fais face à un mal qui ne dort plus, même quand tu te reposes, alors, non, il n'est plus convenable ni salubre ou bénéfique de changer brutalement tes habitudes de vie. Au moment même où l'on croit le changement le plus favorable ou utile, sinon nécessaire, Maïmonide nous invite à ne pas céder à l'injonction médicale du bon régime, du régime conforme aux vues générales des médecins. Quel contraste, répétons-le avec les idées en cour à notre époque !

La rupture épistémologique entre le savoir pré-scientifique largement inspiré par la magie, l'astrologie, la théorie des humeurs et la connaissance moderne axée sur la vérification, la méthode expérimentale, les essais comparatifs ou une exploration bio-radiologique du corps ne suffit pourtant pas à saisir l'écart majeur des deux démarches.

Du temps de Maïmonide, il est présupposé que les aptitudes philosophiques ou le sens éthique, ou d'une manière générale les vertus spirituelles jouent un rôle central dans la santé de l'individu. Tout comme l'aptitude au bonheur ou la tristesse mélancolique affectent notre résistance aux maladies, les conflits et les tourments de l'âme ou de la raison pèsent infiniment sur la vitalité des corps. Que Maïmonide ait du reste écrit un *Guide des Égarés ou des Perplexes* tient tout autant à sa vision de médecin qu'à celle de théologien. Si le chaos est dans les têtes, il l'est en proportions égales dans les corps.

De nos jours cet aspect est nettement escamoté, il occupe une place marginale dans une sorte de configuration psycho-somatique rudimentaire ou devient l'apanage des médecines dites douces ou parallèles. De sorte que la maladie, quand elle est sérieuse ou prise au sérieux, a pour première conséquence de réduire aux yeux de tous, y compris à ceux de ses proches et amis, la personnalité du malade à un corps souffrant de désordres organiques. Soudainement, elle stigmatise, norme, assiège et en définitive construit une personne qui n'est pourtant qu'accessoirement, accidentellement ou secondairement malade.

La maladie est d'une certaine manière une punition qui tombe, une chute, une sanction et dans le cas le plus extrême, une damnation. Qui a connu les réactions du

milieu médical aux premiers ravages du VIH dans les populations homosexuelles américaines n'aura pas de mal à se remémorer l'atmosphère de châtiment qui planait alors autour du SIDA. Cette damnation, cette sanction n'étaient pas pour autant regardées d'un point de vue moral ou spirituel comme l'acheminement au grand jour d'une faute enfouie ou comme une monstruosité frayant sa voie vers la surface visible des corps. Non, la damnation de la maladie n'a plus rien à voir depuis longtemps avec les sentiments apocalyptiques chrétiens ou l'affrontement affolant du Bien et du Mal. Elle est plus débonnairement, si l'on peut dire, le résultat parfois tragique d'un écart à la moyenne, d'une distance déraisonnable au bon sens hygiénique ou un oubli des moyens élémentaires de protection. Une boulimie sexuelle ou une gourmandise éhontée ne sont différentes que dans l'ordre des sanctions organiques, pas dans celui des registres moraux.

En tant que cardiologue, me dira-t-on, je ne devrais pas estimer et encore moins suivre les réflexions « archaïques » de Maïmonide. N'est-ce pas faire usage de principes de pensée périmés de longue date, tout juste bons à illustrer une histoire de la Médecine ? Mais, tout comme les philosophes ou tragédiens grecs sont, en vérité, nos contemporains et que les personnages bibliques nous instruisent encore sur la diversité des caractères humains, le point de vue de Maïmonide sur la maladie et la médecine peut interpeller le médecin moderne. Il n'est certes pas généralisable et suffisant, il est simplement un outil de réflexion pertinent et provocant, un savoir de l'ère pré-statistique, pré-informatique où l'on n'avait pas l'habitude de crier facilement victoire et où l'on se savait pleinement humain et mortel.

Je voudrais à ce propos relater une anecdote. Il m'incomba de soigner ces dernières années un homme d'une quarantaine d'années, un conducteur d'engins si gros que je redoutais d'avoir à l'aider à monter sur le divan, par crainte d'expulser sur le champ de mon rachis lombaire trois disques intervertébraux. Il pesait alors plus de cent trente kilos pour un mètre soixante quinze. Je découvris cet homme la première fois à l'occasion d'un passage en arythmie complète sur un terrain de cardiopathie hypertensive. La fibrillation atriale, très mal tolérée, entraînait une insuffisance cardiaque. L'un de mes confrères le jugea trop obèse – et il avait évidemment raison sur son obésité – pour envisager la réduction de cette arythmie par un choc électrique externe, après l'échec de la tentative de cardioversion pharmacologique. Il lui conseilla une diète stricte et efficace afin de

perdre très vite les nombreux kilos excédentaires qui lui coupaient le souffle et hypothéquaient lourdement le succès du choc électrique. Mais cet homme, insensible aux arguments logiques du régime, restait très dyspnéique. Je décidai, non sans hésitations ni doutes, de faire ce choc. Ce fut un succès inespéré. Le gros bonhomme n'était plus accablé par la fatigue et l'essoufflement. Il reprit une vie normale et conserva au long cours son rythme sinusal. Mais il ne perdit pas pour autant un gramme.

Toutefois, dix années après cet épisode et alors qu'il venait faire sa visite annuelle, je fus frappé par son amaigrissement spectaculaire. Il avait au moins perdu quarante kilos et ma première pensée fut, je dois l'avouer, très pessimiste et inquiète. Quel cancer rongait le corps du gros conducteur d'engins, quel cancer s'en était-il pris avec tant d'efficacité à ses voraces adipocytes ? En vérité, ce dernier me raconta une histoire bien plus souriante. Il n'avait pas connu un amour extraordinaire ayant rongé d'un même mouvement le cœur et la graisse, ni changé de profession ou de mode de vie. Simplement, il avait eu une lombo-sciatique. La douleur l'avait si cruellement accablé qu'il avait décidé d'en finir avec son adiposité. Il observa un régime conséquent et ses rondeurs fondirent, sans grand effort. Il me fit part de son intention de perdre encore une quinzaine de kilos, ce que je jugeai dans mon for intérieur aussi héroïque qu'inutile. Je n'encourageai ni ne contredis sa détermination, mais les paroles de Maïmonide trottèrent dans ma tête. Voilà un homme qui avait vécu autrefois une situation clinique bien plus menaçante et grave qu'une sciatique et qui n'avait alors pas voulu ou pu s'astreindre à un régime. Quand sa vie même était en danger, il n'avait pas trouvé ni même recherché les voies d'une réforme radicale de ses habitudes alimentaires. La douleur irritante et obsédante de son dos, bien que l'enjeu médical en fût infiniment moins fort, l'en avait, dix ans plus tard, convaincu.

« Même si ces habitudes dévient des méthodes de la médecine, on ne les abandonnera pas, sinon d'une manière extrêmement progressive et sur une vaste période afin que le changement ne soit pas trop néfaste. On ne fera pas changer à l'homme ses habitudes en une seule fois, car on le rendra alors beaucoup plus malade qu'il ne l'était. Réellement, les malades ne doivent pas changer leurs habitudes dans les périodes de maladie, même s'ils les troquent contre quelque chose de meilleur. »

■ Expériences de la douleur : *Entre destruction et renaissance*

De David Le Breton (*Métailié*), 263 pages

Dans un ouvrage publié récemment, l'anthropologue David Le Breton¹⁴⁴ examine les relations entre douleur et souffrance. Il s'agit d'une étude minutieuse dans laquelle il cherche à comprendre comment la douleur se dit et se traduit dans les termes de la souffrance plus ou moins grande, plus ou moins tolérée, plus ou moins maîtrisée.

Puis l'observation, chez certaines personnes, de pratiques volontaires, en principe douloureuses, le conduit à se poser la question : « pourquoi certaines douleurs sont-elles dénuées de souffrance ?¹⁴⁵ ». De prime abord, il constate l'importance vitale que constitue le phénomène de la douleur puisqu'elle est « une donnée de la condition humaine¹⁴⁶ ». Aussi paradoxal que cela puisse paraître, écrit-il, « une vie sans douleur est impensable ». En d'autres termes, elle permet à l'homme de se sentir exister et son absence constituerait une « menace pour la vie de l'individu¹⁴⁷ ». Il précise que « l'insensibilité congénitale à la douleur est rare et expose dangereusement à l'adversité et à une mort précoce¹⁴⁸ ». D. Le Breton donne cette précision : « Mais si la souffrance est inhérente à la douleur, elle est plus ou moins intense selon les circonstances. Elle est fonction du sens que revêt la douleur, est en proportion de la somme de violence subie¹⁴⁹ ». Mais, paradoxalement, il voudrait démontrer que la douleur ne constitue pas *seulement* un phénomène d'origine organique mais, que « la douleur est aussi morale¹⁵⁰ ». À cette fin, il rejette tant le dualisme corps-esprit – qui court depuis Platon jusqu'à Descartes – que le dualisme douleur-souffrance. Et, pour mieux expliciter cette position, il déclare un peu plus loin que « le mal de dent n'est pas dans la dent, il est dans la vie... il contamine la totalité du rapport au monde¹⁵¹ ».

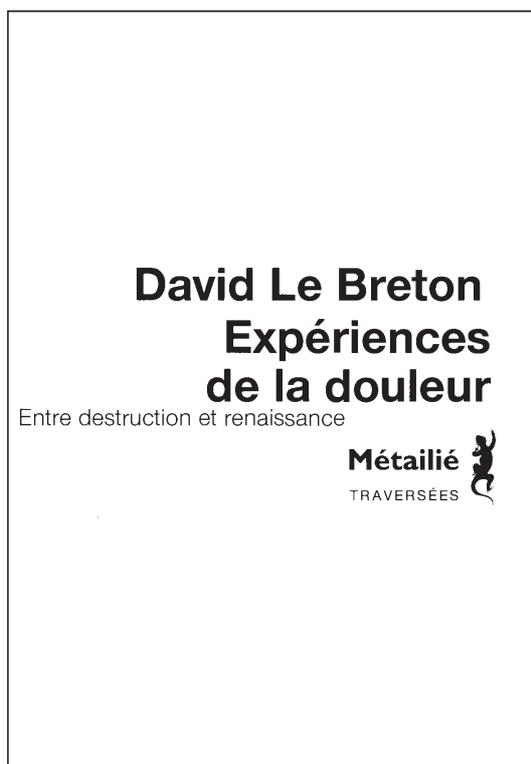
S'il n'y a pas d'objection à attribuer ces catégories de sens à la *souffrance*, ce que l'auteur réaffirmera, il est plus difficile de le suivre lorsqu'il s'agit de la douleur. En effet, il

semble établi en physiologie que la douleur est la réponse des récepteurs sensoriels du système nerveux, qui ne se déclenche que s'il y a blessure ou effraction d'une cellule ou d'un organe. Quand à sa traduction sémantique et psychologique, la souffrance, elle peut revêtir tous les sens possibles que l'auteur répertorie par ailleurs, de manière extrêmement exhaustive. La douleur est ressentie par l'individu, elle ne revêt pas de sens, c'est la souffrance qui lui donne son sens et qui la traduit dans les termes adéquats. Et cependant, on lira un peu plus loin que l'auteur requalifie la souffrance et lui décerne des attributs pertinents : elle « est la résonance

intime d'une douleur, sa mesure subjective. Elle est ce que l'homme fait de sa douleur. [...] Elle est somatisation et sémantisation¹⁵². [...] La souffrance est le degré de pénibilité de la douleur [...] La souffrance varie selon la signification de la douleur et la part de contrôle exercée sur elle¹⁵³. »

Puis l'auteur explore les différents contextes dans lesquels les êtres humains expérimentent la douleur et la traduisent dans les termes de la souffrance. Et, paradoxalement, il constate que certaines personnes vont se livrer à des actes provoquant des douleurs qu'ils vont traduire dans des termes, non de la souffrance, mais de certaines formes de plaisir parce qu'ils auront défié la douleur et auront tenté de la maîtriser ou de la dépasser pour se sentir exister. Il met l'accent sur les maladies et les interventions chirurgicales en milieu hospitalier, les rapports entre médecins, personnel soignant et les

différentes catégories de malades. Il fait une mention spéciale pour les amygdalectomies opérées, il n'y a pas si



144. David Le Breton, *Expériences de la douleur. Entre destruction et renaissance*. Ed. Métailié. Traversées. 2010.

145. Ibid, p. 13.

146. Ibid, p. 14.

147. Ibid, p. 15.

148. Ibid, p. 16.

149. Ibid, p. 21.

150. Ibid, p. 21.

151. Ibid, p. 21.

152. Ibid, p. 24.

153. Ibid, p. 25.

longtemps encore, sans anesthésie. Le développement sur la torture¹⁵⁴ est remarquable : il insiste sur le caractère arbitraire et la violence subie qui provoquent des souffrances extrêmes mais que certains arrivent à juguler en donnant du sens à leur action afin de faire lâcher prise à la souffrance. Il évoque également la quête spirituelle et délibérée de la douleur « pour en utiliser la puissance dans une visée de transformation de soi¹⁵⁵ », les sports extrêmes (*body art*), le saut à l'élastique, le parapente et une certaine érotisation de la douleur qu'on retrouve dans le *body art*. L'ambiguïté est constante dans les techniques de l'accouchement sans douleur. La recherche s'intéresse à l'orgasme dans les pratiques particulières du sado-masochisme. Enfin, il tente de comprendre le recours aux scarifications et aux tatouages. David Le Breton décrit toutes les formes de douleurs et leurs « métaphores »¹⁵⁶ : il n'omet pas de mettre l'accent sur des douleurs rebelles qui provoquent l'incompréhension de l'entourage, tant médical que familial, et sur des douleurs invisibles avec les souffrances « dissimulées » et l'isolement qu'elles impliquent. Une mention spéciale est réservée à la qualité de l'accompagnement lorsque « la parole pleine, la voix chaleureuse, l'écoute attentive, la reconnaissance en l'absence de tout jugement rétablissent chez cet homme [qui souffre] une peau contenant qui repousse la souffrance¹⁵⁷ ». Il faut lire toutes ces pages dans lesquelles il décrit ces rapports précieux et pas si rares qui impliquent une véritable écoute, des rapprochements, l'expression d'une altérité attentionnée et attentive envers des « autres » qui vivent des situations particulières, dans le domaine de la maladie. Il semble en comprendre les exigences et les difficultés car, ajoute-t-il, « l'accompagnement de la personne en souffrance exige une réciprocité de tendresse, une reconnaissance, même si elle ne peut s'exprimer¹⁵⁸ ».

Comment composer avec la douleur ? Pour tromper la douleur et les souffrances, les personnes concernées trouvent d'innombrables ressources dans le recours au travail : les centres anti-douleur apportent leur contribution pour soulager les souffrances des malades, les interactions familiales si précieuses lorsque la tendresse existe. Elles peuvent apporter leur lot de soulagement et de « force face à l'adversité¹⁵⁹ ». En outre, il existe des « techniques de diversion : antalgiques... hypnose, relaxation, sophrologie, imagerie mentale, écriture etc [...car], modifier la signification de la douleur en endigue parfois toute la charge de souffrance¹⁶⁰ ». L'auteur observe que la souffrance peut se moduler en fonction du contexte : il existe, écrit-il, une certaine « tolérance à souffrance en temps de guerre [...] et l'intensité de la souffrance varie selon le degré d'anxiété de l'individu¹⁶¹ ». Il n'occulte évidemment pas l'effet placebo observé et dont tiennent compte les études sur les médicaments et l'impact de la douleur.

Les derniers chapitres, aussi étonnants qu'intéressants, décrivent des pratiques peu communes et qui sont des

« œuvres de la douleur¹⁶² » : il s'agit de pratiques sportives dans lesquelles la douleur joue « comme support de l'extase », des états de conscience modifiée dans le chamanisme, la transe, les imageries mentales ; des pratiques de contorsions, des privations de sommeil et de nourriture. Certaines personnes tentent de neutraliser la souffrance par des pratiques telles que piercings et tatouages, déformations corporelles et blessures considérées comme des œuvres d'art ; rites de virilité telles que les cicatrices exhibées comme des trophées.

Quelques points de cette étude passionnante pourraient faire l'objet de remarques. D'abord, il semble difficile de ne pas relever cette observation sur le « mal de dent » selon lequel « le mal de dent n'est pas dans la dent, il est dans la vie... ». Sans revenir aux études de physiologie sur la douleur, il suffit de se référer à un exemple significatif relevé dans le film *Marathon man*¹⁶³ : l'acteur Dustin Hofman s'y fait torturer par un ancien nazi qui lui fore une dent à vif, sans anesthésie, jusqu'à la pulpe. Dans ce cas, le mal n'est nulle part ailleurs que dans la dent à cause de l'effraction du paquet vasculo-nerveux. Cette douleur constitue une forme de torture. D'ailleurs, sans référence à ce cas extrême, tous ceux qui souffrent d'une rage de dent désignent sans hésiter le lieu de leur douleur. L'effraction provoque une réponse sensorielle c'est à dire une douleur intense, qui déclenche immédiatement la souffrance.

En ce qui concerne les recours à la sophrologie et à l'hypnose, il faut remarquer que ces pratiques recherchées pour soulager des douleurs, sont pertinentes lorsqu'il s'agit de douleurs intenses ou rebelles ; mais, parfois elles sont utilisées à la légère. En outre, il convient d'apprécier ce qu'elles impliquent en matière d'absence, de perte de volonté et de liberté individuelle, d'abandon de soi et de présence au monde.

Dr Ruth TOLEDANO-ATTIAS

154. Ibid, p. 135 : développement sur la « fracturation de soi » provoquée par la torture.

155. Ibid, p. 27.

156. Ibid, p. 50 à 145.

157. Ibid, p. 63.

158. Ibid, p. 65.

159. Ibid, p. 88.

160. Ibid, p. 102-106.

161. Ibid, p. 92.

162. Ibid, p. 157-204.

163. Le film « Marathon Man », de John Schlesinger, 1976, dans lequel Dustin Hofman incarne le rôle de Thomas 'Babe' Levy, torturé par un ancien dentiste nazi et criminel de guerre (Dr Szell) incarné par Laurence Olivier.

■ À lire



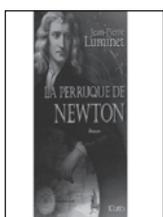
L'Étranger de Albert Camus, Édition de Poche, 192 pages.

Achévé en mai 1940 et publié en même temps que *Le Mythe de Sisyphe* en 1942, *L'Étranger* est en partie la traduction romanesque des idées contenues dans cet *Essai sur l'absurde*. Meursault, le narrateur, est un modeste employé de bureau, à Alger. Il retrace son existence médiocre, limitée au déroulement mécanique de gestes quotidiens et à la quête instinctive de sensations élémentaires. Il vit dans une sorte de torpeur, une étrange *indifférence* : au moment d'agir, il note d'ordinaire qu'on peut faire l'un ou l'autre et que « ça lui est égal ». Il représente *l'homme avant la prise de conscience de l'absurde*, mais déjà préparé à cet éveil lucide : sans illusion sur les valeurs consacrées, il se comporte *comme si la vie n'avait pas de sens*. L'effet produit sur le lecteur par une telle narration objective et déprimante, est cet écœurement, qui selon Camus, est une bonne chose, car il nous conduit au sentiment de l'absurde.



La psychosomatique entre psychanalyse et biologie de Gérard Pirlot, Éditions Armand Colin.

La psychosomatique psychanalytique a développé une théorie de la pratique clinique avec des patients présentant des pathologies somatiques tant fonctionnelles qu'organiques. Inscrite dès le départ dans le corpus métapsychologique freudien en tant que domaine qui s'intéresse aux liens entre la psyché et le soma du corps, elle n'a pris son essor qu'après la mort de Freud, en dehors des travaux de Groddeck ou Ferenczi. Dans les années cinquante, Alexander, puis Marty, Fain, de M'Uzan, David et par la suite McDougall, Sami-Ali, Dejours, Smadja, Szvec, Kreisler, Soulé, Guyotat, Abraham et Török la développèrent. Les contributions de ces auteurs se trouvent au croisement des interrogations des psychanalystes, des médecins et des biologistes. Ce sont de ces modèles et de ces auteurs que l'auteur traite ici à la fois en les mettant en lien avec certains modèles théoriques psychanalytiques actuels mais également avec certaines données issues de la psychoneuro-immunologie, l'alexithymie ou celles biologiques décrivant le rôle de l'apoptose dans le cancer.



La perruque de Newton, de Jean-Pierre Luminet, Éd. J.C Lattès, 450 pages.

Que se cache-t-il sous la haute et lourde perruque d'Isaac Newton, professeur de mathématiques au Collège de la Trinité à Cambridge et membre éminent de la célèbre Royal Society of London ? Un cerveau d'exception, bien sûr, qui, dans la lignée des Copernic, Kepler, Galilée et Descartes, ces autres bâtisseurs du ciel, a dévoilé les lois de la gravitation universelle, la réfraction de la lumière et le calcul infinitésimal, et a publié le plus grand livre scientifique de l'Histoire. Mais aussi un crâne dégarni, tant par les vapeurs de soufre et de mercure de ses expériences alchimiques que par les nuits d'insomnie passées à relire les *Écritures*, pour restaurer la religion naturelle et calculer la date de l'Apocalypse.

Le fondateur de la science moderne et rationnelle a, en effet, passé plus de temps à mener des expériences alchimiques, à étudier la théologie et la chronologie des religions anciennes qu'à pratiquer les sciences naturelles. *La Perruque de Newton* dresse le portrait stupéfiant d'un homme extraordinairement complexe... la face cachée d'un exceptionnel génie scientifique.



Questions à mon père, d'Éric Fottorino, Éd. Gallimard, 208 pages.

« Longtemps, écrit Eric Fottorino, écrivain et directeur du *Monde*, je me suis interdit d'aimer deux pères à la fois. Michel, celui qui m'adopta à l'âge de dix ans, me donna son nom de Méditerranée, son temps infini, une affection aussi discrète que démesurée. En aimer un autre eût été à mes yeux une trahison. Pourtant j'avais bien sûr un père naturel, un père biologique : Maurice Maman, médecin accoucheur, Juif du Maroc, dont j'ai cru pouvoir nier l'existence après l'avoir vu à ma demande, l'année de mes dix-sept ans... Puis Michel s'est donné la mort le 11 mars 2008, comme je l'ai raconté dans *L'homme qui m'aimait tout bas*. Le moment était venu de me retourner vers mon « vrai père », Maurice Maman, d'autant qu'une maladie orpheline menaçait de l'emporter à tout instant. Pour étrange que cela paraisse, c'est parfois le rôle d'un fils de reconnaître son père. » Un récit poignant et émouvant mais à la fin, apaisant. »



Le conflit. La femme et la mère, d'Elisabeth Badinter, Éd. Flammarion, 270 pages.

Trente ans après *L'Amour en plus*, il se livre une véritable guerre idéologique souterraine, dont on ne mesure pas encore pleinement les conséquences pour les femmes. Le retour en force du naturalisme – qui remet à l'honneur le concept bien usé d'instinct maternel et fait l'éloge du sacrifice féminin – constitue le pire danger pour leur émancipation et l'égalité des sexes.

À force d'entendre répéter qu'une mère doit *tout* à son enfant, son lait, son temps et son énergie, il est inévitable que de plus en plus de femmes reculent devant l'obstacle. Certaines, il est vrai, trouvent leur plein épanouissement dans la maternité, mais la majorité d'entre elles feront un jour le calcul des plaisirs et des peines : d'un côté, une expérience irremplaçable, l'amour donné et rendu et l'importance de la transmission ; de l'autre, les frustrations et le stress quotidien, les inévitables conflits et parfois le sentiment de l'échec.

Si près d'un tiers des Allemandes restent sans enfant, cela signifie qu'elles trouvent à se réaliser ailleurs que dans la maternité *telle qu'on la leur impose*. Pour l'heure, les Françaises ont échappé à ce dilemme du tout ou rien. Elles ont su résister aux oukases de certains gourous de la pédiatrie. Tiendront-elles tête aux injonctions des maternalistes solidement soutenues par les plus respectables institutions ? Jusqu'à quand sauront-elles imposer leurs désirs et leur volonté contre le discours rampant de la culpabilité.



« **Et l'Homme créa la vie... La folle aventure des architectes et des bricoleurs du vivant** », de Joël de Rosnay, en collaboration avec Fabrice Papillon, Éditions « Les Liens Qui Libèrent », 305 pages.

Pour la première fois dans l'histoire, l'espèce humaine peut créer ou recréer la vie. Le 20 mai, le biologiste américain John Craig Venter a annoncé la création de la première cellule vivante par des ordinateurs et par la chimie. Cette révolution scientifique pourrait ouvrir une nouvelle page de l'Humanité peut-être aussi de l'histoire de la vie. En théorie, tout semble possible : nouvelles espèces, nouveaux organes, nouveaux vaccins, carburants propres, produits alimentaires, êtres hybrides immortels. Vraiment tout.

■ Nos confrères ont publié en 2010

Médecine et philosophie d'Anne Fagot-Largeault (Coll. Éthique et philosophie morale Paris, PUF, 2010).

L'auteur, philosophe et médecin, expose avec rigueur et clarté les stratégies utilisées par la recherche médicale pour détecter, identifier et classer les éléments pathogènes (étiologie des affections, logique de l'inférence diagnostique, recherche épidémiologique), les procédures employées pour évaluer les coûts et bénéfices des interventions thérapeutiques (notion de qualité de vie), et les problèmes moraux soulevés par la mise à disposition de services de santé (procréation médicalement assistée, suivi de la grossesse).

Le vrai régime anti-cancer du Pr David Khayat, (Éditions Odile Jacob).

Sur la question du rôle de l'alimentation dans le cancer, l'un des plus éminents oncologues français prend ses distances avec certaines allégations et propose des régimes « anti-cancer » adaptés et établis en fonction de sept profils...

La vie à Toulouse dans l'entre-deux-guerres de Jacques Arlet (*Loubatières*), 304 pages.

Après avoir raconté la vie à Toulouse à différentes époques de son histoire dans des ouvrages qui font aujourd'hui référence, le Professeur Jacques Arlet se penche sur l'entre-deux-guerres. Ces deux décennies qui commencèrent dans la joie de la paix retrouvée et finirent dans la crainte de la guerre prochaine.

Lettre ouverte aux drogués & aux autres... s'il en reste de Jacques Barsony (JBz & Cie), 208 pages.

Jacques Barsony, médecin des drogués à Toulouse connaît le sujet et ses sujets. Cet essai tente une approche originale, sans préjugés, sur un phénomène aussi ancien que l'humanité.

La dernière gare de Jean François Schved (Éditions L'Harmattan), 145 pages.

Jean François Schved est médecin, professeur d'Hématologie à la faculté de médecine de Montpellier. La dernière gare est son premier roman. C'est l'histoire d'une femme simple qui survit à la shoah et ne pourra vivre qu'au prix de nouvelles blessures, d'un renoncement et d'un reniement.

Nous remercions tous les intervenants qui ont bien voulu participer à la rédaction de la revue Médecine et Culture

Pr Jacques Amar, INSERM 558, Service de Médecine Interne et d'Hypertension Artérielle, Pôle Cardiovasculaire et Métabolique CHU-Toulouse ; **Pr François Carré**, PU-PH, responsable de l'UPRES EA 3194, Université de Rennes 1, Hôpital Ponchaillou; **Pr Alain Didier**, **Drs Roger Escamilla**, **Christophe Hermant**, **Marlène Murris**, **Kamila Sedkaoui** : Service de Pneumo-Allergologie, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse; **Pr Julien Mazières**, **Valérie Julia**, **Anne Marie Basque** : Unité d'Oncologie Cervico-Thoracique Hôpital Larrey, CHU-Toulouse ; **Dr Sandrine Pontier**, Service de Pneumologie et Unité des Soins Intensifs, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse; **Dr Bruno Degano**, Hôpital de Montauban ; **Dr Hervé Dutau**, Unité d'endoscopie thoracique, CHU de Sainte Marguerite, Marseille ; **Pr Meyer Elbaz**, Service de cardiologie B, Fédération cardiologie CHU Rangueil Toulouse; **Pr Michel Galinier**, Pôle cardiovasculaire et métabolique CHU Rangueil Toulouse; **Pr Jean-Pierre Louvet**, **Pierre Barbe**, **Antoine Bennet**, UF de Nutrition, Service d'Endocrinologie, Maladies métaboliques et Nutrition, CHU Rangueil Toulouse. **Pr Mathieu Molinard**, Département de Pharmacologie, CHU Bordeaux, Université Victor Segalen, INSERM U657; **Pr Jean-Philippe Raynaud**, **Marie Tardy**, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Toulouse-Hopital La Grave; **Pr Daniel Rivière**, **F. Pillard**, **Eric Garrigues**, Service d'Exploration de la Fonction Respiratoire et de Médecine du Sport, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Drs Fabienne Rancé**, **A.Juchet**, **A.Chabbert-Broué**, **G.Le Manach**, Hôpital des Enfants, Unité d'Allergologie et de Pneumologie Pédiatriques, Toulouse ; **Drs Thierry Montemayor**, **Michel Tiberge**, Unité des troubles du sommeil et Epilepsie, CHU Rangueil Toulouse; **Pr Norbert Telmon**, Service de Médecine légale, CHU Rangueil Toulouse ; **Pr Jean-Jacques Voigt**, chef de service d'Anatomie et Cytologie pathologique, **Dr Richad Aziza**, service de Radiologie, **Pr Elizabeth Cohen-Jonathan Moyal**, département des radiations, **Christine Toulas**, Laboratoire d'oncogénétique, **Laurence Gladieff**, service d'oncologie médicale, **Viviane Feillel**, service de radioséniologie: Institut Claudius Régaud, Toulouse ; **Pr Rosine Guimbaud**, Oncologie digestive et Oncogénétique, CHU Toulouse et Institut Claudius Régaud.

Edmond Attias, ORL, chef de service au C.H. d'Argenteuil; **P. Auburgan**, Médecine du Sport, Centre hospitalier de Lourdes; **Maurice Benayoun**, Docteur en sciences odontologiques, Toulouse; **André Benhamou**, Chirurgien dentiste, Toulouse, Directeur d'International Implantologie Center; **Stéphane Beroud**, Médecine du sport, Maladies de la Nutrition et Diététique, Tarbes; **Jamel Dakhil**, Pneumo-Allergologue, Tarbes, praticien attaché hôpital Larrey ; **P.Y Farugia**, kinésithérapeute, La Rochelle ; **Françoise Fournial**, Pneumologue, Isis médical, Toulouse; **Gilles Jebrak**, service de pneumologie et de transplantation, hôpital Bichat, Paris ; **Michel Miguères**, Pneumo-Allergologue, Nouvelle Clinique de L'Union-Saint-Jean; **Laurence Van Overvelt**, chercheur Laboratoire Stallergènes ; **Nouredine Sahraoui**, Laboratoire Teknimed, Toulouse ; **Pr Simon Schraub** Professeur d'oncologie radiothérapie, Faculté de Médecine Université de Strasbourg, **Marie Françoise Verpillieux**, Recherche Clinique et Développement, Novartis Pharma; **Bernard Waysenson**, Docteur en Sciences Odontologiques .

Laurence Adrover, pneumologue ; **Franc Berthoumieu**, chirurgie thoracique et vasculaire ; **Daniel Colombier**, **Michel Levade**, Radiologues; **Benjamin Elman**, Urologue; **Christophe Raspaud**, Pneumologue; **Jacques Henri Roques**, Chirurgie générale et digestive; **Michel Demont**, Médecine du Sport; **Anne Marie Salandini**, **Florence Branet-Hartmann**, **Christine Rouby**, **Jean René Rouane**, neuro-endocrinologie; **Jean-Paul Miquel**, **Nicolas Robinet**, **Bernard Assoun**, **Bruno Dongay**, Cardiologie; **Bruno Farah**, **Jean Fajadet**, **Bernard Cassagneau**, **Jean Pierre Laurent**, **Christian Jordan**, **Jean-Claude Laborde**, **Isabelle Marco-Baertich**, **Laurent Bonfils**, **Olivier Fondard**, **Philippe Leger**, **Antoine Sauguet**, Unité de Cardiologie Interventionnelle; **Jean-Paul Albenque**, **Agustín Bortone**, **Nicolas Combes**, **Eloi Marijon**, **Jamal Najjar**, **Christophe Goutner**, **Jean Pierre Donzeau**, **Serge Boveda**, **Hélène Berthoumieu**, **Michel Charrançon**, service de Rythmologie ; **Daniel Portalez**, Radiologie ; **Thierry Ducloux**, Médecine Nucléaire ; **Raymond Despax**, oncologie ; **Dr Philippe Dudouet**, service de Radiothérapie : Clinique Pasteur, Toulouse.

Jacques Arlet, Professeur des Universités, Ecrivain; **Laurent Arlet**, Rhumatologue, Toulouse ; **Elie Attias**, Pneumo-Allergologue, Toulouse; **Paul Bellivier**, artiste-peintre ; **Jean-Jacques Brossard**, chercheur associé, centre d'études et recherches sur la police ; **Claude Corman**, cardiologue, St Gaudens ; **Pierre. André Delpla**, Maître de Conférences des Universités, Praticien Hospitalier de Médecine Légale – CHU Rangueil, Toulouse ; **Hamid Demmou**, Université Paul Sabatier; **Pascal Dupond**, Professeur agrégé de Philosophie ; **Arlette Fontan**, Docteur en philosophie, Enseignante à l'ISTR de Toulouse; **Alain B.L Gérard**, Juriste, philosophe; **Jocelyne Deschaux**, Conservateur du Patrimoine écrit à la B.M de Toulouse ; **Didier Descouens**, ORL, Toulouse; **Stéphane Dutournier**, Acrobate ; **Pr Yves Glock**, Chirurgie cardio-vasculaire, CHU Rangueil Toulouse; **Nicole Hurstel**, Journaliste, écrivain; **Serge Krichewsky**, hauboisiste à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse; **Hugues Labarthe**, Enseignant à l'université, Saint Etienne ; **Vincent Laurent**, Doctorant en droit privé, UT1 Toulouse; **David Le Breton**, Pr. de sociologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, Membre de l'UMR "Cultures et sociétés en Europe"; **Paul Léophonte**, Professeur des Universités, correspondant national (Toulouse) de l'Académie de Médecine ; **Isabelle Le Ray**, Peintre, créatrice de Tracker d'Art; **Christian Marc**, Comédien; **Jean Miguères**, Professeur honoraire des Universités; **Sophie Mirouze**, Festival International du Film de la Rochelle; **Morué Lucien**, **Domingo Mujica**, alto-solo, orchestre national du Capitole de Toulouse ; **Henri Obadia**, Cardiologue Toulouse; **Mireille Pénochet**, **Sophie Pietra-Fraiberg**, Docteur en philosophie ; **Laurent Piétra**, Professeur de philosophie; **Gérard Pirlot**, Professeur de psychopathologie Université Paris X, Psychanalyste, Membre de la Société psychanalytique de Paris, Psychiatre adulte, qualifié psychiatre enfant/adolescent. ; **Jacques Pouymayou**, Anesthésiste-Réanimateur, Institut Claudius Régaud, Toulouse ; **Lucien Ramplon**, Procureur général honoraire, "Président des toulousains de Toulouse"; **Claire Ribau**, Docteur en éthique médicale ; **Guy-Claude Rochemont**, Professeur, membre fondateur, ancien président et membre de Conseil d'administration de l'Archive; **Nicolas Salandini**, Doctorant en philosophie; **Stéphane Souchu**, Critique de cinéma; **Pierre-Henri Tavouillot**, Maître de conférence en philosophie morale et politique à l'université Paris-Sorbonne, président du Collège de Philosophie ; **Ruth Tolédano-Attias**, Docteur en chirurgie dentaire, en Lettres et Science Humaines; **Emmanuel Toniutti**, Ph.D. in Théologie, Docteur de l'Université Laval, Québec, Canada; **Shmuel Trigano**, Professeur de sociologie-Université Paris X Nanterre, Ecrivain Philosophe ; **Jean Marc Vergnes**, DRE INSERM-U825 ; **Muriel Werber**, Dermatologue, Toulouse.